

2996

LE JOUR

**Come to Quebec
land of opportunity**



IMMIGRATION:

Ottawa ferme la porte page 14

**Langue:
sur un fond
de crise**
page 9

**Les syndicats
se préparent
au sommet de mai**
page 12

**Le Québec
s'est fait
SIPHONNER**
page 40



(publi-reportage)

Les mini-succursales: pour mieux servir la clientèle du Québec.

La Société des alcools a entrepris, dès décembre 1976, l'ouverture de mini-succursales dans différentes régions du Québec. Huit de ces succursales de concept nouveau ont vu le jour. On en retrouve à Oka, Sainte-Perpétue, Sainte-Claire, Rivière-au-Renard, Saint-Apollinaire, La Guadeloupe, Metabetchouan et Dégelis.

A moyen terme, 15 autres succursales seront implantées dans autant de municipalités différentes.

Un concept nouveau

Le Service de la mise en marché, de concert avec le Service des aménagements de la Société des alcools, est à l'origine de ce projet d'expansion régionale auquel on porte depuis sa mise en application, une attention toute particulière.

La venue de ces mini-succursales représente certes un avantage auprès des résidents des localités desservies. Et il en est de même chez la population des régions rurales avoisinantes.

Une réalisation québécoise

Les mini-succursales sont construites et montées en usine dans des conditions idéales par une entreprise entièrement québécoise.

Toutes sont conçues de telle sorte qu'au besoin, elles puissent être déplacées et aménagées sur un autre emplacement qui répondrait davantage aux demandes de la clientèle et aux critères de rentabilité.

La variété en tablettes

Quoique de dimensions réduites par rapport aux succursales conventionnelles, l'aménagement intérieur des "minis" permet une utilisation maximum de l'espace.

Des mini-succursales nouveau genre pour desservir les populations des régions éloignées des grands centres.



Un aménagement pratique pour un meilleur étalage.



Le gérant ne demande pas mieux que de répondre à vos questions.

On y retrouve les spiritueux et les liqueurs les plus en demande et un choix d'au-delà de 100 vins. A noter d'ailleurs que le facteur d'éloignement n'influence d'aucune façon le prix des produits. Il est uniforme partout, peu importe où l'on effectue ses achats.

Libre-service

Tout est à la portée de la main. S'il arrivait parfois qu'un produit soit en quantité insuffisante ou que le besoin d'un conseil se fasse sentir, le gérant n'est jamais loin. Il ne demande pas mieux que d'aider et de guider sa clientèle.

Des profits mis à profit

En 1976, les bénéfices générés par les ventes totales des divers produits ont atteint une somme importante.

Une part de ces bénéfices sert à l'expansion de la Société via l'ouverture de succursales, l'achat d'équipement moderne et la construction d'entrepôts qui répondent à des systèmes de distribution toujours plus recherchés, le tout à l'avantage de l'économie et de la clientèle québécoise à qui appartient l'entreprise.

Ce succès est dû en majeure partie au dynamisme qui anime la direction de la Société. Et c'est cette politique d'avant-garde qui met la Société des alcools du Québec à la fine pointe du progrès et de la technologie.



Plusieurs municipalités sont maintenant pourvues d'une mini-succursale de la S.A.Q.



À droite de la photo, Claude Joly, directeur du Service immobilier, discute de la conception du projet avec Richard Mac Caulay, son adjoint. La réalisation et la coordination du projet ont été confiées à Claude Bousquet, attaché au même service.



Sommaire

Notre page couverture



Maintenant rendu au stade de la deuxième lecture, le projet de loi C-24 constitue une mesure de contrôle et de répression contre l'immigration. Jacques Larue-Langlois analyse les divers aspects de cette loi dont l'esprit est déjà en application. Pages 14 et 15.

design
André Roussil
Pierre Monat
MEDIALOG LTÉE

Editorial et courrier

Lettres des lecteurspages 4 à 7

Éditorial

La langue, nous et les autres, par Evelyn Dumaspage 48

Québec

De St-Léonard à la Charte du français: la lutte d'une majorité qui n'assimile pas, par Michel C. Augerpage 9

Le point du Jour

La fin d'une politique du pire, par Pierre Vadeboncoeur,page 9

Une donnée majeure: l'immigration. Faut-il compter sur elle, donc avec elle? par Adèle Lauzonpage 11

Le sommet économique de mai: le gouvernement a sa stratégie, le mouvement syndical aussi, par Louis Fournierpage 12

Le projet de loi C-24: une mesure de contrôle et de répression, par Jacques Larue-Langloispage 14

Canada

Le colloque libéral de Toronto: vaguement triste, tristement vague, par Jean Bédardpage 16

Les élections en Inde: succès de la démocratie et échec du peuple, par Olivier Nicoloffpage 16

Chroniques

Les sciences

Une politique scientifique québécoise... enfin? par Pierre Sormanypage 18

Les échos du Jourpage 18

Le journal de Pierre Vadeboncoeurpage 19

L'économie

Le port de Montréal ne va pas très bien mais il n'est pas incurable, par François Des Rosierspage 20

La chronique du référendum, par Pierre Bour-gaultpage 22

Désormais

Aménager des régions de cités-jardins, par Jean Proulxpage 23

Tourisme et loisirs

Amorgos, une histoire d'amour, par Louis Jolinpage 24

Plein air

Du Danemark au Japon par Saint-Faustin, par Robert Saint-Jeanpage 26

Le castor rouge: bébés phoques et penseurs libérauxpage 26

Les bonnes tables, par Roch Côtépage 26

Sports

L'escrime: de l'aristocratie à la masse, par René Bataillepage 28

Le reportage sportif et les niveaux de langage, par Jacques Larue-Langloispage 28

L'air du temps

J'ai fait un beau grand discours à Toronto, par le professeur Nimbuspage 29

La BD

La fièvre du printemps dans la BD, par Jacques Hurtubisepage 30

Les mots croiséspage 30

Le Sombre Vilainpage 31

Arts et lettres

La semaine à livre ouvert

Les gais bouriens du patriarche, par Alain Pontautpage 32

L'homme précaire et la littérature de Malraux, par François Hébertpage 32

Arts plastiques

Art Magazine se moque du monde, par Yves Robillardpage 35

Cinéma

Des films vus et à voir, par Anne Constantypage 36

Théâtre

Le jeune théâtre d'auteur: Les arbres, Billie, de Michel Langlois, par Bernard Andrèspage 37

Musique

Pour relancer l'art lyrique: du réalisme avant toute chose, par Pierre Prévostpage 38

L'Algérie dans les livres, par Djamel Benyekhlefpage 38

Le pop

Anthologie Phil Spector et Valiquette de la scène au studio: le son pour le son, par Bruno Dostiepage 39

Dossier

Sur les comptes économiques du Québec, 1961-1975: le retard du Québec s'explique enfin, par Pierre Lamondepage 40

LE JOUR, hebdomadaire national, est publié par Journal Le Jour Inc., qui a son bureau principal au 1435 rue de Bleury, Montréal H3A 2H7. Composition et montage DSC Composition, 385 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Il est imprimé par l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 boul. Lebeau, Ville de Saint-Laurent. Distribué par les Messageries Dynamiques, tél. 332-0680. Abonnement: \$50.00 par année, \$25.00 pour six mois. A l'étranger: \$60.00 par année, \$30.00 pour six mois. Tarif de l'abonnement par la poste aérienne fourni sur demande. Courrier de deuxième classe: permis en voie d'autorisation.

TÉLÉPHONE: 842-4821 (lignes groupées)

Président du conseil d'administration:
André J. Bélanger

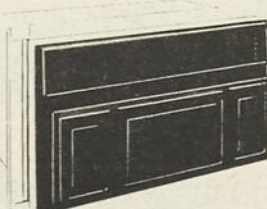
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Directeur:
François Dagenais
Rédacteur-en-chef:
Evelyn Dumas

**BONI
DU
PRINTEMPS**
SUR
CLIMATISEURS

RCA
MAISON beaudet inc.
JUSQU'À
\$35 DE REMISE
si vous achetez
en avril ou en mai

Voici votre chance de faire des économies toutes fraîches en achetant un climatiseur "Achat à voir" de RCA avant la grosse saison. Achetez n'importe lequel des modèles portatifs, réguliers ou coulissants qui suivent, entre le 1er avril et le



31 mai 1977, et RCA vous enverra un chèque de \$25.00 ou \$35.00, selon le modèle choisi. Passez dès aujourd'hui pour avoir le plus grand choix, et profitez de votre boni du printemps RCA!

\$25⁰⁰ DE REMISE

Modèle APL-500
Modèle APL-600
Modèle APL-800
Modèle ASL-800

\$35⁰⁰ DE REMISE

Modèle ARL-1000
Modèle ARL-1200
Modèle ASL-1000

maison Beaudet
8723, 10^e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC.
729-5217

Courrier

Blâme au CRTC

Le nombre de stations de radio A.M. et de télévision de langue anglaise à Montréal est beaucoup trop élevé par rapport au petit nombre de la minorité anglaise. En effet, la minorité anglaise de la région métropolitaine possède autant de postes de radio A.M. et de

postes de télévision que la majorité francophone.

Pour le Conseil de la Radio et Télévision Canadienne, est-ce qu'il faut cinq francophones pour égaler un anglophone? Après de nombreuses plaintes à ce sujet, la situation est toujours la même. Le C.R.T.C. refuse ou néglige de

corriger l'injustice dont est victime la majorité francophone de la métropole. Les anglophones de Montréal sont-ils des intouchables? Ont-ils droit à plus que les autres? Et la troisième station de télévision en langue française à Montréal? On n'en entend plus parler. Le C.R.T.C. semble lui

avoir fait un enterrement de première classe.

Voilà maintenant que le C.R.T.C. va enquêter sur Radio-Canada. Lui qui n'est pas capable de rendre justice aux francophones, il s'en va enquêter sur la conduite des autres. C'est une manoeuvre de diversion pour noyer le

poisson et les francophones. C'est le comble de l'indécence chez ces fédéralistes. Mon Dieu que c'est long quand c'est pour les francophones. Allez-vous bouger à la fin?

Jules Lebeau

Dénonciation de l'enquête sur Radio-Canada

S'adressant jeudi soir le 24 mars à un groupe d'étudiants en journalisme de l'Université de Montréal, M. Claude Sylvestre, président de l'Association des réalisateurs, déclarait que les réalisateurs par leur association dénonçaient la future enquête du CRTC comme une manoeuvre d'intimidation et de politique partisane.

Profitant de sa conférence de presse M. Sylvestre a révélé à son auditoire la teneur d'une lettre que l'Association des réalisateurs a fait parvenir au secrétaire d'Etat canadien, au président du CRTC et au président de Radio-Canada.

Quand on sait que plus de 350 réalisateurs font partie de leur association, on peut se

demander quel sera l'impact d'une telle lettre provenant de ceux-là (les réalisateurs) qui à cause de l'importance de leur fonction sont à juste titre considérés comme des espèces de "dieux", dans la réalisation et le montage des émissions de Télévision tant à Radio-Québec, qu'à Télé-Métropole, (canal 10 (CFTM)), et à Radio-Canada.

Toute grève est hors de question pour le moment en dépit de la gravité des événements, mais on ne connaît pas l'avenir. L'enquête du CRTC cependant ne manque pas d'être considérée par plusieurs comme une menace non voilée à la liberté de la télévision et comme une indéniabla propagande du gouvernement et de la politique fédérale.

Cette enquête est aussi perçue par d'autres comme une sournoise tentative de détection des éléments indépendantistes à Radio-Canada, sous le prétexte présomptueux d'une soi-disante information biaisée dans le sens de la souveraineté québécoise. Cela constitue à n'en pas douter



C'est le guide

Lorsqu'il s'agit de préparer votre déclaration de revenus, la cléf du succès, c'est LE GUIDE.

Avec **LE GUIDE**, c'est plus facile. **LE GUIDE** vous aide à bien remplir votre déclaration. Il a réponse à presque toutes vos questions.

C'EST LE TEMPS DE L'IMPÔT

FAITES-LE TÔT VOUS AVEZ LA CLÉF...

AIDE SUPPLÉMENTAIRE

Nos bureaux de renseignements sont à votre disposition. Consultez nos spécialistes. Cette assistance est gratuite.

MONTRÉAL

MONTRÉAL

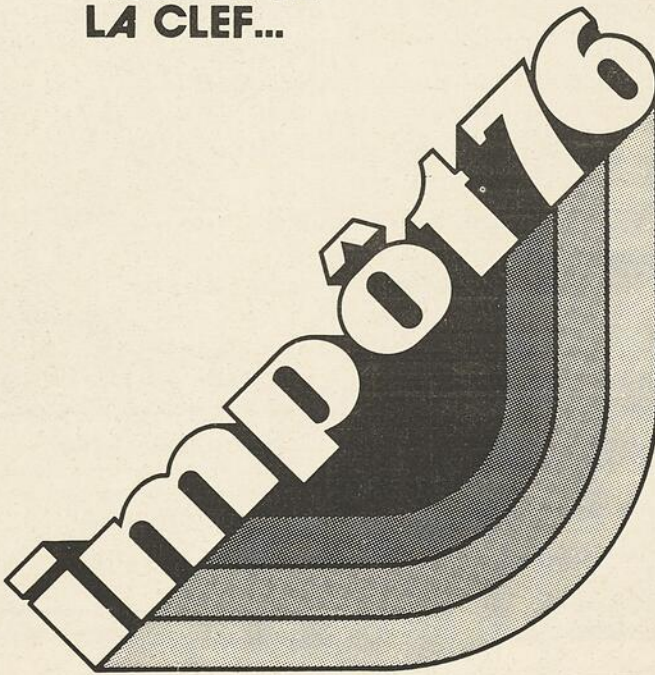
Bureau permanent
3, Complexe Desjardins
(face à Place des Arts)
lundi à vendredi (8h.30 à 19h.30)
Tél.: 873-2611

Métro Berri-Demontigny Métro Longueuil

28 février au 29 avril (16h.30 à 19h.30)



Gouvernement du Québec
Ministère du Revenu



**LOUEZ UNE VOITURE
HOCHÉLAGA DRIVE YOURSELF**
VOITURES NEUVES
ET COMPACTES AMÉRICAINES
2122 MASSON
524-6836

MATELAS
Toutes grandeurs, marques et qualité à prix d'escompte. Livraison immédiate. Lits queen size, King size, lits ronds ... etc ...

MANUFACTURIER MEUBLES NON PEINTS
Le plus grand choix au pays. Tout pour le foyer, cuisine, chambre, salon, antiquités, etc ...

207 Beaubien est, Montréal
276-9067

790 Atwater, Montréal
935-6716

COUPON D'EMBARQUEMENT
Cotisation \$50.00

5835, boul. Léger
C.P. 490
Montréal-Nord, P.Q.

Tél: 326-8650 H1H 5L5

Je désire obtenir des informations

Je désire embarquer

Cotisation ci-incluse

Nom _____ Occupation _____

Rue _____ Ville _____

Code Postale _____ Tél. _____

CONSEIL DES HOMMES D'AFFAIRES QUÉBÉCOIS

Propriétaires et cadres de petites et moyennes entreprises (Commerçants, professionnels, industriels)

"Le 15 novembre 1976 le train de la libération politique et économique est entré en gare de Québec"

Courrier

une insulte directe au professionnalisme des journalistes et des réalisateurs.

Se peut-il donc qu'une Société d'Etat comme Radio-Canada soit contrainte de devenir un instrument docilement et exclusivement biaisé en faveur du fédéralisme, en réaction violente contre l'événement du 15 novembre au Québec?

Que sortira-t-il de l'enquête du CRTC? Finira-t-elle à rien en moins de trois mois, pour être remplacée par une enquête royale, prélude à des droits accrus du fédéral dans le contrôle du montage des émissions de la T.V.?

Sera-t-elle prétexte à d'éventuels congédiements? Tout cela finira-t-il en queue de poisson après avoir tout simplement servi d'accélérateur relativement à l'enjeu constitutionnel en cours dans tout le pays?

Est-ce là un écran temporaire pour distraire l'attention des Canadiens pendant qu'on prépare en secret d'autres

manigances encore pires contre les indépendantistes? On peut s'attendre à tout avec M. P.E. Trudeau et ses semblables!

Guy Milot
Laval

Gaspiillage d'énergie et d'autres choses

Parmi les lettres publiées au "Courrier des lecteurs" dans Le Jour du 18 mars on peut relever (et il y aurait lieu de mettre en vedette) celle de Elizabeth et Michel Berthelot de Drummondville, sur LE GASPIILLAGE DE L'ÉNERGIE DOMESTIQUE. Cette lettre pourrait même servir de bréviaire à l'usage de "l'Homme civilisé". Car le gaspiillage de l'énergie domestique ne devrait pas avoir, comme seule résonance, une perte d'argent pour le gaspilleur, ainsi que cela se passe actuellement!

La société paternaliste d'autrefois assurait: "Ne gaspillez

pas et donnez aux pauvres les économies ainsi réalisées!" C'était là le reflet d'une époque, certainement valable dans son contexte social! Mais tout cela est aujourd'hui dépassé! Car l'ère des moulins: à vent ou à eau est bien révolue et un gaspiillage d'énergie, domestique ou autre, équivaut à la spoliation d'autrui, ni plus ni moins! Nous en avons la preuve avec les terrains de chasse pris aux Amérindiens et aux Inuits pour les barrages de la Baie James. Les subventions accordées vont profiter aux générations actuelles; mais que restera-t-il à leurs successeurs? On peut toujours, certes, pour justifier ces exactions, invoquer l'intérêt général de toute une population... mais à la condition formelle alors, que cette possession ne soit pas retirée dans le but de procurer le plaisir, inconscient ou sadique, de dépenses superflues, et gratuites au point de vue économique.

Au reste, il ne serait pas plus valable de remplacer ce gaspil-

lage inutile par l'installation de centrales atomiques, ainsi qu'il en est question, puisque la radioactivité des déchets (en attendant la fusion nucléaire que nous maîtrisons pas encore) risque de contaminer notre environnement. Dans de telles conditions, l'arme du gaspiillage se retournerait même contre ceux qui l'utilisent, stupidement ou non!

En outre, les produits alimentaires, ainsi que l'eau, font régulièrement l'objet, aussi bien de gaspiillage, que de danger supplémentaire de pollution. Il en va de même pour la consommation exagérée d'essence (42% de toute l'énergie consommée) en raison de l'excès de grosses automobiles, puisque le chiffre moyen de passagers par véhicule est de 1,4.

Le Ministère de l'Éducation ne serait-il pas justifié, alors, d'instituer, dans toutes les écoles, des cours obligatoires de morale laïque et d'instruction civique pendant lesquels le maître appuierait sur les de-

voirs moraux des futurs citoyens électeurs. Si de tels cours existaient, la lettre de M. et Mme Berthelot pourrait y être commentée publiquement, et certainement comprise, et respectée.

Marcel Bellier

Lettre d'un Québécois à un autre Québécois

Le 16 novembre 1996

Enfin, depuis hier soir, nous avons un pays. Et qu'il vive longtemps! Point de départ: 1960. Ça aura pris plus d'un tiers de siècle pour devenir maître de notre destin. Après 7 ou 8 élections qui n'avaient rien changé au problème du Québec, la coalition entre les Libéraux et l'Union nationale n'aura pas cette fois-ci réussi à empêcher le Parti Québécois

d'entrer dans la gare avec un mandat clair d'assurer la souveraineté nationale.

Il faut remonter au printemps 1977, je crois, pour constater que ce long détour aurait pu être évité. On se rappelle qu'en avril de cette année-là, les militants du P.Q. avaient fourni un effort exceptionnel pour garnir la caisse électorale du parti. Plusieurs avaient troqué leur caisse de 24 et leur billet de l'impossible loto pour se donner un moyen de se faire un pays possible. Désormais, devant un chiffre il devenait évident que tout allait se régler en peu de temps. Un référendum et ça y était...

Comment expliquer que par la suite, les gens se sont assis? Comment ne se rappelaient-ils pas que quelques mois auparavant, c'est debout qu'ils avaient fêté leur victoire? C'est comme si le oui du référendum allait tomber du ciel; tout re-

La Meublerie Marcel Gingras

Les Professionnels du meuble

prestige



ARTISANAT RENEL



Triple Miroir huche avec tiroir. Commode avec porte. Tête de lit. Deux tables de nuit.

- Financement facile sur les lieux
- Stationnement gratuit

- Meubles d'enfants
- Armoires de cuisine modulaires



Sofas 3 places. Berçante. 1 table de bout. 1 table à café. 1 lampe plancher. 1 lampe de table. Bahut bar.



Buffet huche. Table ronde - 1 panneau 18" ou deux panneaux de 12". 3 chaises droite. 1 chaise capitaine.

37, boul. des Laurentides
Pont-Viau, Laval

Tél: 667-1112



Labatt
Bière
50
Ale

**là, tu parles
à mon goût!**

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE **Labatt** LIMITÉE — FAUT SE PARLER

Gourrier

vient comme avant. Le Canadien avait gagné la coupe Stanley avec le même hymne canadien avant chaque partie. Si on parlait un peu de politique dans les articles sportifs, ça continuait à nous surprendre.

Pendant ce temps-là, aucune participation n'était sollicitée afin de préparer des rencontres, des rassemblements où l'on se donnerait la chance de se dire OUI avant la tenue du référendum. Pendant 30 mois, une fois par semaine, se parler, se donner de l'information, etc.

Non, c'était comme si d'autres allaient le faire à notre place. Le sujet avait été récupéré par Radio-Canada (en plein milieu de l'enquête sur le poste d'Etat) et devint un quizz télévisé! On se retrouvait assis. On sait ce qui est arrivé par la suite. Quelques changements de premiers ministres et de gouvernements pendant que la nation se voulait un pays.

Heureusement que l'élection d'hier nous a fait sortir du tunnel. Le journal "Le Jour" aura été le phare dans la nuit.

Emile Simard

Un monument pour Marchand

A Squamish, B.C., le sénateur Jean Marchand, qui semble être devenu un vendeur itinérant à plein temps, a prononcé des paroles importantes dernièrement. Entre autres choses, il a soutenu qu'il savait d'avance qu'il allait être défait en se portant candidat aux dernières élections provinciales québécoises. A ceux qui s'en étonnaient et qui ont demandé à ce nouveau voyant pourquoi il avait alors abandonné son fauteuil de député à Ottawa pour se lancer dans cette galère, il leur a répondu avec l'aplomb qu'on lui connaît: "C'était pour avoir la conscience en paix. Je ne voulais pas qu'ils disent qu'Ottawa n'était pas là au moment du combat".

Voilà un courage peu commun! Cela me rappelle la vaillance qu'il a manifestée durant la guerre de 1939-45. Ce preux n'a-t-il pas fait des pieds et des mains, tout comme ses compères Trudeau et Pelletier, pour aller défendre Ottawa sur les champs de bataille en Europe? Que ne ferait-on pas pour avoir la paix de sa conscience?

Mais ce n'est pas tout! L'ancien ministre de je ne sais plus quoi a fait preuve aussi d'une grande audace en acceptant d'entrer à la Chambre haute fédérale à une époque où de plus en plus de gens prétendent que cette vénérable institution est une source de patronage et un dortoir où les pensionnaires ne font aucun travail utile, sont trop rémunérés et y sont pour trop longtemps.

Enfin le cadet du Sénat affiche actuellement une intrépidité digne d'éloques dans sa

Écrivez-nous

LE JOUR accueillera avec joie les lettres des lecteurs. Elles doivent être écrites à la machine et n'être pas plus longues que deux pages à double interligne. **LE JOUR** ne s'engage pas à publier les lettres reçues, et ne retournera aucune lettre à son expéditeur. Adressez vos lettres à: Lettres des lecteurs, **LE JOUR**, 1435 rue de Bleury, suite 801 Montréal H3A 2H7.

croisade pour l'unité canadienne. En effet peu lui en chaut de faire face à des auditoires incrédules ou hostiles, de fouiller dans ses goussets pour défrayer les dépenses encourues, de sacrifier sa vie familiale, de parcourir des distances énormes! Il ne compte plus son temps. M. Marchand ne marche plus. Il vole. Hier, il était l'hôte de jeunes libéraux dans la lointaine British Columbia. Aujourd'hui, il s'adresse à de jeunes étudiants à Lévis. Demain, il sera probablement avec les jeunes pêcheurs du Newfoundland!

En récompense de cette vie héroïque, je suggère que l'on change le nom du pont Pierre Laporte à Québec (situé près du champ de bataille où il a impitoyablement mordu la poussière le 15 novembre dernier). Feu Pierre Laporte (qui n'a pas été assassiné par ceux que l'on croit) ne s'en plaindra pas trop car il n'a rien d'un héros ni d'un modèle.

Mais certains diront: "S'il fallait que dans un accès d'humilité, notre Don Quichotte refuse un tel honneur, que ferons-nous?". D'autres diront: "Un homme qui traite de "frogs" des compatriotes qui n'ont pas les mêmes idées que lui, comme il l'a fait à Squamish, ne mérite pas un tel hommage de la nation". Pour nous tirer d'embarras, on pourrait recourir à des noms tels que Philippe Hamel, Ludger Duvernay, Alphonse Desjardins, etc.

Quant à M. Marchand, on pourrait lui élever un monument, même de son vivant, s'il arrête de parler (preuve irréfutable de son courage!) et s'il règle d'une façon satisfaisante la question de l'école secondaire française à Windsor en Ontario, celle du port de Montréal, celle de la langue française à Air Canada, et devant les tribunaux dans les autres provinces, etc. De grâce, finissons-en avec les discours et les promesses! Un autre grand homme, lui aussi fort courageux, dirait: "Finies les folies!".

Aurelien Boisvert
C.P. 932, Place d'Armes,
Montréal

Une lacune évidente au Jour

C'est avec enthousiasme que j'ai lu la lettre de M. Pierre Forest, gréviste de Sherbrooke qui vous incitait à instaurer une chronique du monde ouvrier au sein de votre journal. Plusieurs milliers de travailleurs québécois déplorent le fait que nous n'ayons droit qu'aux côtés négatifs dans nos journaux quotidiens ou hebdomadaires. Mais la manque d'intérêt que semble porter **Le Jour** au monde ouvrier fait que la population québécoise est souvent victime de préjudice.

J'ose espérer que cette lacune n'est due qu'à une inertie du milieu ouvrier et non à une orientation éditoriale du journal. Il serait évidemment idéal de lire et de comprendre l'aspiration des travailleurs québécois aux différents paliers qui les préoccupent soit le social, l'économie et le politique.

Depuis le rapport Cliche, on a eu tendance à confondre tous les syndicats de l'indus-

trie et nous sommes persuadés du bien-fondé d'une telle chronique afin de redorer le blason des Travailleurs Québécois.

Jean-Marie Nantel,
metallo

Félicitations à madame Lise Payette

Madame,
La nouvelle, parue dans les journaux du 10 courant, nous

apprenant que vous aviez refusé d'adresser la parole aux membres du Conseil du Patronat, au Club St-Denis, parce qu'on n'y admettait pas les femmes, nous a réjouies.

L'Association des Femmes de Radio-Canada ne veut pas passer cette courageuse prise de position sous silence. Nous vous félicitons très sincère-

ment pour la détermination dont vous faites preuve en vue qu'arrive enfin le jour où les femmes seront admises partout.

L'importance de votre poste et le prestige qui s'y rattache, font que personne ne peut plus que vous, au Québec, faire avancer la cause de la justice et de l'égalité pour les femmes.

Veillez accepter, Madame, l'expression de notre reconnaissance et de notre espérance dans l'évolution du statut des femmes grâce à vous.

L'Association des femmes de Radio-Canada
Elodie Gagné, présidente



Société Canadienne du Cancer

Journaux Lessard & Rehel Inc.

MANUFACTURIERS AU PRIX DU GROS

AUX CLIENTS PRIVÉS

NOUS FAISONS RÉPARATIONS, TRANSFORMATION

ENTREPOSAGE

Assortiment de manteaux cuir hommes et femmes

1449 ST-ALEXANDRE
SUITE 802

MONTRÉAL



MEUBLES & DECORATION

LES MEUBLES D'ANTAN INC.

1648 A, Sherbrooke ouest
Montréal (Métro Guy)
931-9487



Chacun des meubles sortant de notre atelier, a un design qui a été pensé et réalisé pour la vie actuelle. Les formes, le confort et le fonctionnalisme, sont le résultat d'une démarche approfondie dans la recherche historique de l'évolution du meuble Québécois et de l'influence du meuble français du XVIIe et XVIIIe siècle. Des meubles en pin et en chêne massif rehaussés par une construction tenon, mortaise et cheville de bois forment une union authentique du matériau et de la technique.

Directement de notre atelier de St-Jean, nous avons en montre à Montréal au 1648 de la rue Sherbrooke ouest, nos séries Vieux Québec, Patriote et Noblet, pour la salle à diner, chambre à coucher et salon.

Notre saile de montre est ouverte le lundi, mardi, mercredi, samedi de 9h à 6h et le jeudi, vendredi de 9h à 9h

TEL: 931-9487



Les meubles qu'on laisse en héritage



ARTISANAT

SUR

OR



ARTISANAT

SUR

ARGENT



BIJOUX
EXCLUSIFS



L'ATELIER DE BIJOUX
ANDRÉ GRATTON INC.

6979, rue St-Hubert,

Montréal



Tél:
273-2188

Editorial

La langue, nous et les autres

Dans le débat sur la langue qui ira en s'intensifiant au cours des semaines et des mois qui viennent, le Québec français doit jeter un oeil critique sur ses propres attitudes, ses propres réactions viscérales à l'égard des minorités qui parlent anglais et se lancer dans l'aventure nécessaire d'une exploration des attitudes et des réactions des minorités.

Les responsabilités à cet égard ne peuvent pas et ne doivent pas revenir uniquement au gouvernement. A moins de penser l'impensable, c'est-à-dire un antagonisme aigu et permanent entre francophones et anglophones, on doit reconnaître que "l'intégration sans assimilation" des minorités à la majorité devra passer par une multiplicité d'échanges entre les communautés et les individus.

L'anglais est le symbole le plus évident de la colonisation et l'exploitation des Québécois français. De là, à exclure tous ceux qui parlent anglais comme des corps étrangers, à dresser des barrières de toutes sortes contre des individus et des collectivités, il y a une marge qu'il nous faut à tout prix éviter de franchir.

Une question qui revient souvent, dans les milieux anglophones, est celle-ci: "Veut-on de nous ici, ou préfère-t-on que nous partions?" L'agacement justifié que nous pouvons ressentir devant les campagnes d'intimidation des milieux d'affaires évoquant la fuite des capitaux et des entreprises ne doit pas nous faire oublier que nous avons affaire non pas uniquement à des institutions et à des centaines de milliers de personnes nées ici, ou ayant fait le choix de vivre ici, et qui sont tout autant partie du Québec que les francophones.

Or chez ces personnes, petites gens ou gens de classe moyenne, liftiers ou boutiquiers, femmes de ménage ou avocats, l'angoisse en ce moment est d'une épaisseur elle aussi angoissante. S'il fallait que l'émotivité volatile de citoyens qui craignent d'être bousculés dans leurs habitudes les plus routinièrement quotidiennes, se heurte à une égale émotivité chez des francophones qui réduiraient cette crainte à une volonté de maintenir l'infériorité de la majorité, il pourrait en résulter des conflits sociaux très graves.

Propos alarmistes, tout ça? Hélas, je crains que non.

Le Québec français s'est affirmé de plus en plus depuis une génération, et depuis le 15 novembre le rêve de l'indépendance semble accessible. Le Québec français forme une majorité et entend de plus en plus s'affirmer comme telle. Mais de la même manière qu'un certain nombre de militants péquistes n'ont pas encore appris la différence qu'il y a entre être opposants et être au pouvoir, les Québécois de langue française sont loin d'avoir tous saisi qu'ils sont chez eux en situation de majoritaires et qu'ils doivent adopter, à l'égard d'une population minoritaire qu'ils ont eu tendance à assimiler à l'ennemi dans la place, toutes les précautions que le fort doit prendre à l'égard du plus petit et du plus faible.

Je sais que cette approche risque de heurter beaucoup de francophones. Peu de gens aiment à s'imaginer ou à être perçus dans un rôle de persécuteur potentiel. Mais dans la mesure même où nous croyons que nous réaliserons notre projet d'indépendance, et que nous deviendrons maîtres chez-nous, il faut dès maintenant faire une conversion de nos attitudes qui tiennent compte de la situation nouvelle. Le francophone qui engage un garçon d'ascenseur uni-

lingue, le groupe francophone qui isole, dans une réunion professionnelle ou sociale, l'anglophone qui pourtant voudrait parler français, tous ces petits gestes d'apparence anodine qui excluent les autres de nos activités et leur refusent notre sympathie ne renforcent pas notre position dans la lutte pour un Québec au visage français, mais ne servent qu'à entretenir les angoisses et éventuellement à nourrir les haines.

Il ne s'agit pas de crier au racisme, comme d'aucuns le font si facilement. Il n'y a pas d'indices qui permettent de dire que le Québec en est là, ni même qu'il s'achemine dans cette direction. Pas de pogroms à l'horizon, ni de ghettos ni d'enfermement.

C'est la qualité de la vie collective qui est en cause. Le Québec que nous voulons n'aura pas un visage grimaçant ni hargneux.

A ce propos je me rappelle l'histoire d'un journaliste américain qui observait un confrère faisant un reportage dans l'Allemagne de la fin de 1945. Le premier disait du second qu'il abordait chaque Allemand, femme, bébé naissant, vieillard mourant, comme

s'il était personnellement responsable de l'holocauste nazi. Le ridicule que le premier observateur trouvait chez l'autre pourrait bien couvrir le Québécois qui repérerait dans chaque anglophone le représentant de deux siècles d'oppression.

"L'intégration sans assimilation" dont parlait récemment le ministre de l'éducation, M. Jacques-Yvan Morin veut dire, ce me semble, que nous reconnaitrons comme faisant partie du Québec l'importante minorité anglophone, qu'elle soit de souche ancienne ou de récente date, sans nous attendre à ce que les minoritaires soient exactement comme nous ni par leurs accents, ni par leurs coutumes, ni par leurs attitudes. Ils sont eux aussi chez-eux ici, et affirmer les droits de majoritaires des francophones ne signifie pas du tout qu'il faille nier les autres ni les obliger à entrer dans notre moule.

Une porte s'est ouverte pour le Québec français. Il ne faut que plus d'un million de Québécois y voient une porte qui se ferme.

Evelyn Dumas



Québec

De Saint-Léonard à la Charte du français

La lutte d'une majorité qui n'assimile pas

Cette semaine, au moment d'aller sous presse, il paraissait assuré que le Livre blanc serait rendu public aujourd'hui vendredi. LE JOUR, en prévision de cet événement, a réuni, pour le bénéfice de ses lecteurs, des textes susceptibles d'apporter un éclairage sur un débat dont le Livre blanc et la loi éventuelle marqueront sans doute un tournant majeur. Ces textes fournissent notamment un historique des événements les plus importants survenus depuis une quinzaine d'années autour de cette question, ainsi que des notes statistiques qui font ressortir l'acuité du problème linguistique au Québec.

par Michel C. Auger

Le problème linguistique est présent au Québec depuis 1760. Les batailles plus récentes ont été nombreuses: des chèques bilingues au "français dans l'air", des écoles françaises de l'Ontario à l'affaire du Château Maisonneuve.

En 1968 éclatait une autre crise. A travers le problème des écoles de Saint-Léonard, c'est toute la question de la place du français au Québec qui se posait à nouveau.

La loi 63, comme la loi 22, n'a pu dénouer la crise et pour la troisième fois le gouvernement du Québec s'apprête à légiférer pour résoudre un conflit qui, depuis 1968, a mobilisé l'opinion publique du Québec.

Saint-Léonard

Entre 1961 et 1968 la population de Saint-Léonard

passa de 8,000 à 35,000 habitants. Les francophones qui, en 61, formaient la presque totalité de la population ne sont plus que 60% en 1968.

Ces chiffres illustrent bien la gravité de la situation. L'arrivée d'immigrants (surtout des Italiens qui forment à eux seuls 23% de la population) a amené la commission scolaire à ouvrir des classes bilingues. La commission scolaire décide donc, le 21 novembre 1967, de n'ouvrir que des classes françaises à compter de la prochaine rentrée scolaire. Cette décision est restée lettre morte et c'est pour cette raison que le 1er avril 1968 Raymond Lemieux fonde le MIS, Mouvement pour l'intégration scolaire, qui prône l'unilinguisme français.

Le 10 juin, après une campagne électorale fort

animée, où les candidats "ethniques" lancent un appel anti-séparatiste, le MIS fait élire ses deux candidats, MM. Girard et Raymond, ce qui lui donne la majorité absolue à la commission scolaire. Un référendum, tenu en même temps que l'élection, donne raison aux tenants de l'unilinguisme français: 1445 électeurs appuient l'école française pour les immigrants tandis que 212 seulement réclament l'école anglaise, alors que 245 se prononcent pour les classes bilingues.

Le 27 juin les commissaires adoptent une résolution imposant le français comme seule langue d'enseignement dans toutes les premières années du cours élémentaire. Cette décision passera plus ou moins inaperçue dans les journaux où les pages sont occupées par les nouvelles des violentes manifestations de la

Saint-Jean Baptiste et des élections fédérales du lendemain.

C'est à la rentrée que les immigrants, soutenus par les média anglophones de Montréal, organisent la résistance. Ils invitent les parents à boycotter l'école française et contestent la décision de la commission scolaire devant les tribunaux.

La mort de Daniel Johnson, qui ne semblait pas pressé d'agir dans ce dossier, porte Jean-Jacques Bertrand au pouvoir. Désireux de mettre fin à la crise et de calmer les anglophones (d'autant plus qu'une élection partielle devait avoir lieu dans Notre-Dame-de-Grâce le 4 décembre) le premier ministre fait préparer un

(suite à la page 10)

le point du JOUR

La fin d'une politique du pire

La politique du gouvernement Bourassa à l'endroit des syndicats était simple: c'était pour une bonne part une politique de la force. Pendant que d'un côté le parti libéral manoeuvrait dans les régions et jusque dans l'appareil syndical pour exploiter les possibilités de rupture qui pouvaient se trouver au sein du mouvement, le gouvernement, de son côté, provoquait des crises comme celles qui ont éclaté à l'occasion des deux Fronts communs. La tactique, dans ce dernier cas, consistait à pousser les syndicats à la grève, puis à déclencher les moyens de répression: lois particulières, injonctions, tribunaux, emprisonnements, amendes. C'était une politique stupide. Aucun gouvernement, à moins d'aller jusqu'au fascisme et à la liquidation des militants, ne peut mettre les syndicats à genoux. On espérait probablement exercer des pressions telles sur le mouvement, que les éléments importants chercheraient un climat plus tranquille et par conséquent viseraient à se désaffilier. Des désaffiliations, se produisirent, mais, bien que substantielles, elles furent, par rapport à l'ensemble, relativement superficielles. Le gouvernement escomptait également tirer un avantage politique considérable en essayant de rendre les syndicats odieux et en tentant lui-même de se faire passer pour le protecteur du public et du bien général. Cet avantage n'a duré qu'un temps et le gouvernement Bourassa a sombré, en partie à cause du chaos qu'il avait plus ou moins entretenu pendant plusieurs années.

Il restait, jusqu'à ce jour, des séquelles de cette politique de force: des poursuites pendantes pouvant entraîner des condamnations à des amendes pour des dizaines de millions de dollars, une possibilité qui à elle seule montre l'aveuglement, la folie du précédent régime en matière de relations patronales - syndicales. L'absurdité de la cause se montre ici dans l'absurdité de l'effet. Tuer le syndicalisme en le rendant insolvable, cette ambition n'a absolument aucune signification pratique ni théorique, pour la bonne raison qu'elle est sans objet: la victime ne crève pas. Bourassa poursuivait là une politique d'extrême-droite qu'il n'avait tout simplement pas les moyens de soutenir en poussant les choses jusqu'au bout. Le pouvoir judiciaire est impuissant contre le pouvoir social quand on atteint ce degré d'irréalisme.

Que devait donc faire le nouveau gouvernement? Il devait tourner cette mauvaise page d'histoire, écrite par un gouvernement qui se croyait fort et qui n'était qu'inconscient. Le pouvoir trompe souvent ceux qui l'exercent, car il procure trop facilement l'illusion de la force. La drôle de logique qui liait l'ensemble de la politique de l'État-patron, depuis son attitude générale jusqu'aux lois 23 et 253 et leurs effets, en passant par sa rigidité en négociation et sa volonté de pratiquer contre ses vis-à-vis une espèce de politique du pire, rendait inacceptable qu'on en poursuivit les conséquences. Il fallait donc les effacer. Elles n'avaient aucun sens dans une nouvelle politique, qu'il faut de toute nécessité que le gouvernement Lévesque édifie. Bien plus, elles nuisaient directement au projet de le faire.

Le ministre de la Justice a suspendu les 7022 plaintes qui subsistaient sous l'empire des dites lois. C'est à bon escient. Il était indispensable de ne pas laisser traîner davantage ces sortes de vestiges. Ils bouchent l'avenir.

Pierre Vadeboncoeur

(suite de la page 9)

La lutte...

projet de loi (le bill 85) qui mécontente profondément les partisans de l'unilinguisme français lesquels manifesteront devant le parlement.

Le projet de loi finira devant une commission parlementaire et ne sera jamais adopté. Le 9 décembre le gouvernement Bertrand crée une commission d'enquête sur la situation du français au Québec: la commission Gendron.

McGill français

Au printemps, le MIS mobilise à nouveau ses troupes. L'objectif: l'université McGill, symbole de la présence anglaise au Québec. En tête de la manifestation Raymond Lemieux, du MIS, et Stanley Gray, professeur à McGill qui réclame l'intégration de McGill à la société québécoise. Il est d'ailleurs défendu par l'avocat Robert Burns dans une cause où les autorités de l'université doivent décider de l'opportunité de prendre des sanctions contre Gray.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal et le Parti Québécois refusent d'appuyer la manifestation alors que l'Union québécoise des étudiants libéraux du Canada se dit en accord avec le principe de la manifestation.

On craignait une manifestation violente; le ministre de la justice fédéral M. John Turner va même jusqu'à déclarer aux Communes que le premier ministre Bertrand lui a demandé l'aide de l'armée en cas d'incidents violents (ce que Bertrand démentira). La manifestation se déroulera dans un calme relatif mais elle ne donnera aucun résultat. Pour beaucoup, la grande opération McGill Français s'est tout simplement soldée par un échec.

Saint-Léonard et la loi 63

La rentrée scolaire de 1969 provoque de nouvelles manifestations qui tournent en batailles de rue. Le 10 septembre la loi de l'émeute doit être proclamée à Saint-Léonard à la suite d'une manifestation particulièrement violente.

Voulant liquider une fois pour toute l'affaire de Saint-Léonard, Jean-Jacques Bertrand présente

le 23 octobre une loi "pour promouvoir le français au Québec", la loi 63. Cette loi qui entérine le principe de la liberté de choix de la langue d'enseignement a été rédigée à toute vitesse, sans même attendre l'avis de la Commission Gendron que le gouvernement avait pourtant créée pour le conseiller sur cette question. La Loi est d'une brièveté inhabituelle (seulement cinq articles) mais les débats auxquels elle donnera lieu seront beaucoup plus longs.

Une opposition "circonstancielle" de 4 membres (René Lévesque, chef du Parti Québécois, Yves Michaud, député libéral et les unionistes Antonio Flamand et Jérôme Proulx) mène le combat à l'Assemblée Nationale alors qu'à l'extérieur, les centrales syndicales, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste et d'autres mouvements se regroupent pour former le Front du Québec Français qui organisera des manifestations dans tous les coins de la province et devant le parlement le 31 octobre.

L'Union Nationale et le Parti Libéral font front commun à l'Assemblée Nationale alors que l'opposition circonstancielle mène un "fillibuster" afin de retarder le plus possible l'adoption de la loi.

Le débat sera animé. Le premier ministre Bertrand affirme que "cette loi pose en principe que le Québec est d'abord et avant tout une terre française." Puis, justifiant sa décision de reconnaître légalement le principe de la liberté de choix il déclare: "Pourquoi faut-il donner à une tradition qui avait été, depuis toujours, respectée au Québec, des appuis juridiques? C'est tout simplement parce que, pour la première fois dans notre histoire, cette tradition a été mise en doute et même refusée, sur un point de notre territoire, un point minime, mais un point qu'on se faisait fort d'élargir graduellement pour l'étendre à la dimension du Québec." Le député libéral d'Outremont, Jérôme Choquette, se dit en faveur de la loi parce qu'il "est incontestable qu'il fallait remédier à l'état de choses qu'avait créé Saint-Léonard. Cette situation avait duré depuis trop longtemps. (...) Aussitôt que nous voulons que nos jeunes Canadiens-français soient aussi compétents que les jeunes anglopho-



photo: Le Jour

La mobilisation contre le bill 22 en 1974

nes, nous ne pouvons pas les isoler dans un carcan linguistique."

René Lévesque répond que: "C'est un bill qui vise fondamentalement à renchâsser" et en même temps à "officialiser" légalement, pour la première fois, un statu quo ancien, mais dépassé et dont le maintien tel quel, sans changement, sans limite et même sans remise en question, serait tout à fait contraire aux intérêts les plus vitaux et les plus légitimes du Québec français. (...) Le statu quo scolaire, ce libre choix illimité que le bill 63 prétendrait figer tel quel, a permis à la minorité anglophone, cette chose inconcevable — excepté dans les colonies officielles — d'être une minorité qui est chez-nous le seul groupe assimilateur et qui augmente sans cesse ses effectifs aux dépens de la majorité. Le coeur du bill 63, c'est cela et pas autre chose."

Antonio Flamand, député unioniste dissident, parlait en ces termes de la liberté de choix: "Le droit, pour les parents, de choisir l'école de leurs enfants n'est pas un droit infini. Il est mesuré par les droits des autres, il est mesuré par des droits supérieurs. La langue est un bien national, non un bien individuel. Or, la langue est l'essentiel de l'identité culturelle. (...) Si le choix des individus, qu'ils soient anglophones, francophones ou Néo-Québécois, met en danger la qualité ou l'existence même de ce bien na-

tional, dans ce cas il me semble évident que l'Etat, gardien du bien public et des valeurs fondamentales de la nation, doit régler cette liberté individuelle."

Le bill 63 sera néanmoins adopté par l'Assemblée Nationale le 20 novembre 1969. Quatre mois plus tard, Bertrand déclenche des élections et le parti Libéral mené par son nouveau chef Robert Bourassa prend le pouvoir.

Jusqu'au début de 1973, Bourassa refuse de modifier la loi 63, dit attendre la remise du rapport de la commission Gendron. Celle-ci remet son rapport en février 73 et Robert Bourassa attendra plus d'un an avant d'agir.

Entre temps la question linguistique, sans avoir perdu son importance, semble moins préoccuper l'opinion publique. Il faut noter que ceux qui militaient activement pour la cause du français au Québec se sont regroupés autour du Parti Québécois.

La loi 22

Fort de ses 102 députés élus le 29 octobre 1973, Bourassa annonce dans le discours inaugural du printemps 1974 qu'une nouvelle loi linguistique sera présentée à l'Assemblée Nationale. Le 21 mai, au coeur de la campagne électorale fédérale, le projet de loi 22 est déposé à l'Assemblée Nationale. Il sera adopté après dix semaines de "fillibuster" mené par l'Opposition Officielle.

Le projet de loi faisait du français la langue officielle

du Québec (mais non la seule langue officielle), créait une Régie de la langue française, instituait des certificats de francisation pour les entreprises et remplaçait la liberté de choix de la langue d'enseignement par des tests linguistiques à être administrés aux jeunes enfants pour savoir s'ils avaient une connaissance suffisante de la langue anglaise pour fréquenter l'école anglaise. Ceux qui ne réussissaient pas devaient fréquenter l'école française.

Ce projet de loi réussit à méconter tout le monde. Les francophones y voyaient un nouveau bill 63 et qui s'élevaient contre la reconnaissance officielle qui étaient donnés pour la première fois à certains privilèges de la minorité anglophone (le droit de parler anglais dans les conseils municipaux de toutes les villes où plus de 10% de la population est de langue anglaise, etc...). Les anglophones s'opposaient à l'article un de la loi qui ne reconnaissait pas explicitement l'anglais comme langue officielle (les députés libéraux Springate et Ciaccia ont d'ailleurs voté contre le projet de loi). Et enfin les allophones demandaient la liberté de choix absolue. Tout ce monde s'accordait cependant à dire que les tests linguistiques, imposés à des enfants de cinq ou six ans, étaient complètement insensés et profondément injustes.

En octobre près de 15,000 personnes manifestent devant l'Assemblée

National à l'invitation du Mouvement Québec Français. La rentrée scolaire a été calme, les tests ne sont pas encore prêts, mais les associations ethniques mobilisent déjà leurs troupes pour l'automne suivant.

La rentrée de 1975 sera marquée par l'opposition farouche des anglophones et du fameux Coniglio qui organise des classes parallèles d'anglais pour les jeunes, qui conteste la loi devant les tribunaux, et qui, grâce à la complicité de la station radiophonique CFCF, mène une campagne publicitaire de grande envergure pour faire abroger la loi.

En 1976 on assiste à l'occupation d'écoles anglaises et à de multiples violations de la loi. En octobre Boutassa déclenche des élections et le 15 novembre, il est remplacé par un gouvernement péquiste.

Le problème n'est pas pour autant réglé. L'affaire Saint-Léonard a pris une dimension nationale mais elle est toujours au coeur de la question linguistique au Québec. A l'heure où le gouvernement veut légiférer à nouveau sur la question, on peut dire que le dossier n'a pas vraiment évolué.

Mais la Charte linguistique promise par le présent gouvernement devrait faire avancer le dossier non seulement sur la question de la langue d'enseignement mais aussi dans le domaine du travail qui reste, au fond, la clé du problème.

LA LUTTE D'UNE MAJORITÉ QUI N'ASSIMILE PAS

Une donnée majeure: l'immigration Faut-il compter sur elle, donc avec elle?

par Adèle Lauzon

Les immigrants seront appelés par la force des choses à jouer un rôle de premier plan dans l'avenir du Québec. Parallèlement, la façon dont ils seront accueillis par les Québécois deviendra un facteur politique majeur.

Ayant la tranquille audace d'aspirer à l'indépendance dans un continent anglophone, le Québec ne peut pourtant plus compter sur la revanche des berceaux pour assurer sa croissance démographique.

En effet, d'après les chiffres officiels du ministère de l'Immigration, ceux-ci occupent une place très importante dans l'accroissement de la population québécoise. En 1964, on comptait un immigrant admis pour cinq naissances. Ce rapport passe de 1 à 2,5 en 1974.

Le nombre d'immigrants admis au Québec en 1974 a été de 33,458, soit une augmentation de 24% par rapport à l'année précédente qui avait connu la première hausse depuis cinq ans. En effet, entre 1967 et 1972, le nombre d'immigrants admis a diminué chaque année: il est passé de 45,717 en 1967 à 18,583 en 1972. En 1973, on a enregistré une hausse de 44%.

La part relative du Québec dans l'immigration totale canadienne, après avoir diminué pendant 10 ans, a connu une légère hausse, passant de 14 à 15% en 1973 et 1974.

Les immigrants unilingues anglais constituent le groupe linguistique le plus important de l'immigration québécoise (39%). La proportion des immigrants unilingues français a doublé entre 1972 et 1974 (14% à 28%, du fait de l'immigra-

tion haïtienne).

De plus, l'attraction du Québec sur les immigrants unilingues français admis au Canada a tendance à s'accroître.

41% des travailleurs immigrants sont unilingues anglais, 21% unilingues français, 21% sont allophones et 17% bilingues.

En examinant chaque secteur d'emploi des immigrants en fonction de la connaissance des langues, il ressort que — le pourcentage le plus élevé d'unilingues anglais est dans le secteur des cadres des dirigeants (60%) et le plus faible dans les secteurs du traitement des matières premières et dans l'agriculture, la pêche et l'industrie forestière (17%).

— le pourcentage le plus

élevé d'unilingues français se retrouve dans le secteur des services (21% de toutes les emplois de ce secteur) et le plus faible dans celui des cadres des dirigeants (7%).

— le pourcentage le plus élevé d'allophones est dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'industrie forestière (66%), et le plus faible, dans l'enseignement (1%).

— la proportion la plus élevée des bilingues est dans le secteur des sciences sociales (46%) et la plus faible dans l'agriculture, la pêche et l'industrie forestière (3%).

Sur le plan de l'âge et de l'état civil, parmi les immigrants admis au Québec en 1974, on constate que:

— un immigrant sur deux est âgé de 20 à 34 ans; le

rapport est de un sur quatre pour les Québécois.

— trois immigrants sur quatre on moins de 35 ans.

— un immigrant sur cinq a moins de 15 ans.

— un immigrant sur cinq à plus de 35 ans.

En 1974, les immigrants admis comptaient 17,512 hommes (52%) et 15,946 femmes (48%). Le rapport de masculinité est de 109 immigrants pour 100 immigrantes. Les femmes en âge de procréer (15 à 44 ans) représentaient 75% des 15,946 immigrantes. Ce pourcentage est de 46% pour la population québécoise. 57% des immigrants admis étaient célibataires dont 53% des femmes et 60% des hommes. Les gens mariés représentent 39% du total, soit 38% chez les

hommes et 41% pour les femmes. Les femmes divorcées, séparées ou veuves sont presque trois fois plus nombreuses que les hom-

mes de même catégorie, soit 1,020 femmes (6% du total) contre 387 hommes (2%).

Ecole anglaise, école française

par Adèle Lauzon

Les derniers chiffres recensés (1971-1972) dans le domaine scolaire nous donnent un tableau de la situation approximative dans laquelle vient s'insérer la nouvelle charte de la langue française. Le total de la population étudiante était dans ces années de 1,775,055. Pour cinq niveaux d'enseignement, les statistiques officielles indiquent les répartitions suivantes entre la majorité francophone et la minorité anglophone.

A la maternelle, la proportion est de 82.7% à 17.3%. A l'élémentaire, légère hausse de la majorité, avec un rapport de 83.5% à 16.5%. La hausse continue au secondaire où nous trouvons 85.6% de francophones contre 14.4% d'anglophones. La ligne ascendante se termine au niveau collégial avec une proportion de 86.4% à 13.6%.

L'université, fréquentée par 50,590 étudiants sur une population scolaire totale de 1,775,055, nous apporte un brusque changement de situation: pour les francophones, il y a une chute de 86.4 à 69.6% et pour les institutions anglophones une hausse de 13.6% à 30.4%.

Ce saut brusque de la proportion de clientèle des institutions francophones et anglophones entre le niveau collégial et le niveau universitaire comporte plusieurs explications: d'abord la minorité anglophone est économiquement plus forte, ce qui fait qu'une plus haute proportion de ses enfants peut fréquenter l'université. Ensuite l'anglais ayant été jusqu'ici la seule ou la principale langue de travail à bien des niveaux mais surtout dans la plupart des secteurs exigeant une formation universitaire, une bonne partie de la population francophone ou allophone, après le collégial, bifurquait des institutions francophones aux universités de langue anglaise. Enfin — et ce facteur n'est pas négligeable — les universités anglophones étant plus riches que les autres, à cause des subventions privées complétées par des subventions publiques, ont pu dans plusieurs spécialités, atteindre un niveau de compétence et d'organisation dont les universités de langue française ne peuvent encore se prévaloir.

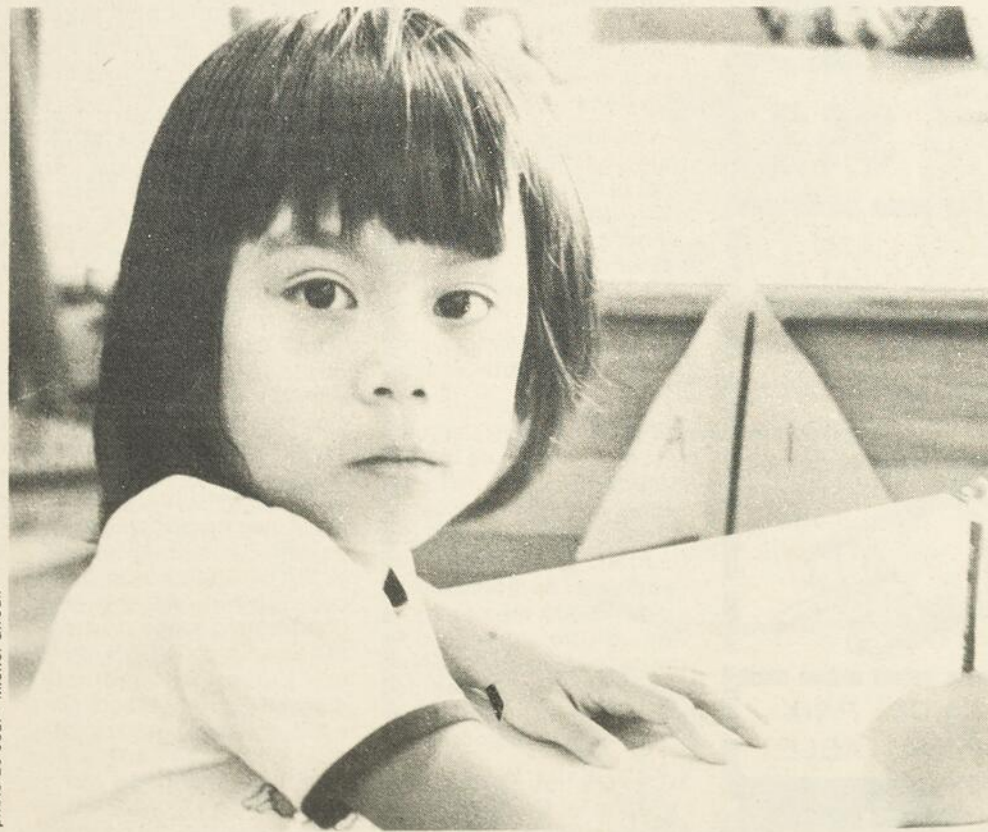


photo Le Jour - Michel Giroux

Une exception: un enfant d'immigrant à l'école française

DÉPÔTS GARANTIS

1 an: **8 $\frac{1}{8}$** %

INTÉRÊT SEMI-ANNUEL

2 ans: **8 $\frac{3}{8}$** %

INTÉRÊT SEMI-ANNUEL

5 ans: **9**%

INTÉRÊT ANNUEL

Dépôt initial
minimum
\$5,000

Fiducie du Québec
le "Trust" des Caisses populaires

Renseignez-vous à votre Caisse populaire ou
directement à la Fiducie du Québec.

Madame Germaine Laporte
Mademoiselle Linda Blondin

FIDUCIE DU QUÉBEC
5, Complexe Desjardins
C.P. 34, Place Desjardins
Montréal, Qué. H5B 1E4
Tel. 281-8979

Le "sommets" économique de mai

Le gouvernement a sa stratégie, le mouvement syndical aussi!

par Louis Fournier

"Le gouvernement a ses objectifs et sa stratégie, le mouvement syndical aussi".

Cette petite phrase résume bien dans quel esprit le mouvement ouvrier organisé, au Québec, doit s'appêter à participer, dans un peu moins de deux mois, à la Conférence des "grands agents socio-économiques", sorte de sommet sans précédent convoqué par le gouvernement du Parti Québécois.

Cette petite phrase, elle est tirée d'un document de la **Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)**, signé par le bureau national, qui explique pourquoi le mouvement syndical doit participer au sommet des 24, 25 et 26 mai, à Québec. La position du bureau national — et de l'exécutif — de la CEQ a été approuvée majoritairement par le conseil général, l'instance suprême entre les congrès, il y a une semaine, après un long débat.

A ce jour, toutes les centrales syndicales, sauf une pour le moment, ont décidé d'être présentes à la Conférence qui réunira des représentants des quatre "piliers" de l'économie, selon la vision du PQ: l'État, le patronat, le mouvement coopératif et le mouvement syndical.

Toutes les centrales, cela veut dire, en plus de la **CEQ** (80,000 membres), la **Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)**, 280,000 cotisants, la **Centrale des syndicats démocratiques (CSD)**, 45,000 membres — née d'une scission, à droite, au sein de la CSN en juin 1972 — et l'**Union des producteurs agricoles (UPA)**, 45,000 membres.

L'exception, c'est pour l'instant la **Confédération des syndicats nationaux (CSN)**, 175,000 membres, qui prendra une décision à ce sujet bientôt, les 21, 22 et 23 avril, lors de la réunion à Montréal de son conseil confédéral, la plus haute autorité entre les congrès. (Le prochain congrès de la CSN aura d'ailleurs lieu les 20, 21 et 22 mai, à Québec, quelques



Norbert Rodrigue: ce gouvernement n'a pas juré de nous détruire...



Yvon Charbonneau: "Nous avons notre idée de ce que sont les faits économiques..."

(photos LE JOUR)

jours avant le sommet économique).

Gauche et extrême-gauche

Selon les informations recueillies par LE JOUR, il ne fait plus guère de doute que la CSN, comme les autres centrales, acceptera de participer à la Conférence. C'est là la recommandation de l'exécutif et du bureau confédéral.

La fraction la plus dure, hostile à la participation, qu'elle qualifie de "collaboration de classes", se regroupe autour du **Conseil central de Montréal (CSN)**, présidé par Michel Chartrand. Noyau de l'extrême-gauche à la CSN, le Conseil central explique ainsi sa position dans la dernière édition de son nouveau journal, "Unité Ouvrière": "Ce n'est pas la présence d'un nouveau gouvernement au service de l'État capitaliste ou ayant des "préjugés favorables" aux travailleurs qui modifient, fondamentalement, nos rapports avec les patrons". Cette ligne dure est, à peu de choses près, celle de tous les groupes d'extrême-gauche, fort actifs au sein de la CSN, dont la Ligue communiste marxiste-léniniste du Canada (maoïste) qui compte plusieurs militants au Conseil central de Montréal.

En revanche, la position de l'exécutif de la CSN, favorable à la participation, apparaît dans le dernier numéro du journal "Le Travail", l'organe officiel de la centrale: "Nous devons être présents mais il ne peut être question de concertation", d'affirmer le président Norbert Rodrigue.

Tout indique que cette position va prévaloir, à la fin d'avril, quand le conseil confédéral aura à se brancher là-dessus. La gauche l'emportera sur l'extrême-gauche.

Faire le débat

Quoi qu'il en soit, on doit se réjouir que le débat (pour ou contre la participation) ait eu lieu — et qu'il continue — à la CSN et à la CEQ. On ne peut en dire autant de la FTQ, qui "fraie avec le pouvoir" selon l'expression même lancée par le premier ministre Lévesque, mi-blaqueur mi-sérieux, devant les 1,000 délégués au colloque de la FTQ sur la sécurité, le 17 mars, à Québec.

Le débat doit se faire, et continuellement, parce que le mouvement syndical doit conserver, comme la prunelle de ses yeux, son indépendance face au gouvernement. La participation au sommet de mai, tous comptes faits, ne compromet pas cette indépendance.

Le capitalisme

Ce sommet vise à établir "un certain accord au moins sur les faits économiques les plus importants", d'après le premier ministre. Le mouvement syndical n'a pas de quoi "grimper dans les rideaux" à ce sujet: "Nous avons notre idée de ce que sont les faits économiques, affirme d'ailleurs la CEQ, ainsi que de leurs causes et explications: cela peut se dire et se soutenir en tout lieu".

La Conférence est donc une bonne occasion d'expliquer que le système ca-

Chez FRENIERE ET FILS INC. tu peintures et tu tapisse à meilleur marché qu'ailleurs



SEMI-LUSTRE BLANC SPÉCIAL
PREMIÈRE QUALITÉ
REG.: \$12.95 **\$6.95** LE GALLON

EXTRA SPECIAL

LATEX
3 gallons

\$12

SPÉCIAL

GRIS À PLANCHER 3 Gallons

\$12

GRATIS

VALEUR DE \$11.50
AVEC CHAQUE ACHAT DE

\$20

1 ROULEAU DOUBLE DE TAPISSERIE
DE PEINTURE ET PLUS

ROULEAUX



75^c CH.

PEINTURE C-I-L À DES PRIX IMBATTABLES

FRENIERE & FILS inc.

6210, rue Papineau

TÉL. POUR PEINTURE SEULEMENT **272-1033**
272-4418

le massacre des prix se continue!

GRATIS
ACHETEZ UN ROULEAU DE papier tenture ENCOLLÉ (en magasin) ET OBTENEZ-EN UN DEUXIÈME **Gratuitement**

272-9743
2 stationnements À VOTRE SERVICE



Yvon Laberge: "frayer" un peu avec le pouvoir...



Michel Chartrand: du côté de l'extrême-gauche...

pitaliste — et la crise actuelle du capitalisme international — sont à l'origine directe des "faits" économiques qui font mal aux travailleurs: l'inflation grimpe, que les "mesures de guerre" contre les syndicats ("gel" des salaires) n'arrivent pas à juguler, le chômage qui monte à des sommets record au Québec, etc. La crise économique amorcée au début des années '70 est la pire, à bien des égards, depuis la Grande Crise de 1929 et la Dépression des années '30.

Par ailleurs, le sommet de mai, toujours selon le premier ministre Lévesque, ne vise pas, officiellement, à la "concertation": "Personne ne se fait l'illusion, avoue le chef du PQ, qu'il pourrait sortir de là la sorte de "concertation" qui mettrait tout le monde d'accord comme par enchantement". A peu de choses près, c'est aussi la position du mouvement syndical.

'Paix sociale'

Enfin, le sommet, selon le gouvernement, vise à "l'amorce d'un dialogue de bonne foi en vue d'un minimum de paix sociale".

Là-dessus, les syndicats rétorquent que la "paix sociale" n'empêche pas l'existence, de facto, de la lutte des classes. De toutes façons, la ligne suivie par le patronat et l'État-patron déterminent, le plus souvent, la riposte syndicale: le "bâton" sous Bourassa, la "carotte" (pour le moment du moins sous un gouvernement du PQ).

L'administration Lévesque a d'ailleurs intérêt à ménager, et même aider les

syndicats car "du point de vue du gouvernement, constate la CEQ, le succès du référendum est largement lié au degré de paix sociale qu'il aura su établir entretemps".

Bref, le mouvement syndical s'apprête à participer à la Conférence économique en se rendant compte, du moins à la CEQ et à la CSN (et un peu, tout de même, à la FTQ!) du caractère hautement politique et stratégique de cette rencontre, du point de vue du gouvernement. Le pouvoir a sa stratégie, c'est normal et indispensable, mais le mouvement syndical doit avoir aussi la sienne qui — c'est tout aussi normal — n'est pas nécessairement la même.

Pas marginal

Ces nuances étant faites, le mouvement syndical n'a plus qu'à être présent, partout où il peut diffuser librement ses positions, s'il n'entend pas se "marginaliser" avec l'arrivée au pouvoir du PQ. C'est le point de vue du président de la CSN, Norbert Rodrigue:

"S'il est vrai que nous sommes toujours dans la même situation face au pouvoir économique, nous ne sommes plus, sur le plan politique, placé devant un gouvernement qui a juré de nous détruire".

Ce qui n'empêche pas la CSN et les autres centrales de poursuivre le très vieux débat sur la création d'un "parti des travailleurs" au Québec...



w.h. perron

Cet été, offrez à votre jardin une chatoyante parure

grâce

aux bulbes à fleurs de Perron

Votre jardin sera plus coloré et les fleurs plus fournies si vous plantez les bulbes de premier choix de chez Perron. Car Perron ne vend que des oignons à fleurs de la meilleure qualité — ce qui vous assure une ample floraison, tout au long de la belle saison. N'attendez pas au printemps, venez voir très bientôt les nouveautés que vous offre Perron.



Caladium Itacapus

Un riche feuillage décoratif marbré et veine de lignes blanches roses et rouges foncées.



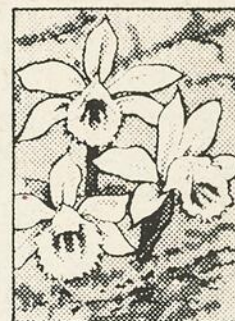
Cyclamen

Fleur au parfum suave qui fleurit en automne, feuillage marbré. Plante de 10-11 cm de haut avec fleurs papillonacées, au diamètre de 2 à 3 cm.



Callas

Fleurs blanches, roses ou jaunes.



Orchidées Pleione

Tiges de 30-40 cm de haut, portant jusqu'à 10 fleurs, de rose à pourpre, diamètre de 2-3 cm. Très décoratives comme fleurs coupées.



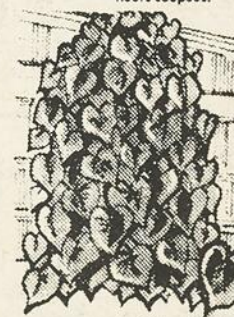
Bégenias

(à fleur de camélia double) Parfaits pour les endroits ombragés.



Glaieuls

Mélange spécial de luxe Perron.



Courant Madère

Grimpant vivace à croissance rapide, entièrement recouvert de petites feuilles épaisses. Atteindra 10 à 20 pieds en une seule saison.

Perron importe plus de 1,000,000 de bulbes de Hollande

Notre personnel qualifié et courtois sera heureux de vous aider à résoudre tous vos problèmes de jardinage.



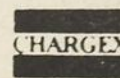
w.h. perron

515, boul. Labelle, Chomedey

Tél.: 332-3610

(1/2 mille au nord du pont de Cartierville)

VASTE TERRAIN DE STATIONNEMENT
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8:30 A.M. à 5:00 P.M.



Le projet de loi C-24

textes de Jacques Larue-Langlois

La Chambre des Communes du Parlement fédéral adoptait en deuxième lecture, le 23 mars dernier, le nouveau projet de loi C-24 concernant l'immigration. Parrainé par le ministre de l'Immigration lui-même, l'honorable Bud Cullen, le texte, élaboré rapidement à partir d'un livre vert sur le sujet paru en septembre dernier, a soulevé de sérieuses réserves, pour ne pas dire un tollé général de la part de divers organismes (une quarantaine au total), qui ont mis sur pied un comité de travail chargé d'examiner le projet de loi et d'en faire une critique publique.

Ces groupements, parmi lesquels on retrouve entre

autres les grandes centrales syndicales, diverses associations ethniques d'immigrants canadiens, le Service universitaire canadien outre-mer, l'ACEF de Montréal, l'Association des juristes québécois, des organismes chrétiens et la Ligue des droits de l'homme, entend profiter de l'invitation qui lui a été faite récemment, par le secrétaire parlementaire du ministre, le député de Garmelin, Arthur Portelance, de se présenter devant le comité parlementaire qui doit reprendre sous peu l'étude du projet de loi en vue de lui apporter certains amendements.

L'inquiétude du comité de travail gagne tous les ci-

Une mesure de contrôle et de répression

toyens conscients qui ont seulement fait lecture du projet de loi. Les critiques qu'on pourrait adresser aux rédacteurs de la loi sont de tous ordres mais on peut les classer en six catégories différentes.

L'immigration comme privilège

Alors qu'on s'accorde en général, partout dans le monde, à reconnaître l'**émigration** comme un droit strict et absolu, le gouvernement canadien continue, contrairement à toute logique, à considérer son corollaire normal, l'**immigration**, comme un privilège. L'article 5 (2) du projet de loi C-24 dit en effet: "Le droit d'établissement **peut être** accordé à tout immigrant qui n'appartient pas à une catégorie non admissible et qui remplit les conditions posées par la présente loi et les règlements." L'arbitraire s'installe ici dans ce "peut être accordé", là où on s'at-

tendrait normalement à lire: "est accordé". Et comme si la loi n'était pas suffisamment claire, les notes explicatives qui l'accompagnent stipulent que "l'admission des immigrants ainsi que l'autorisation de séjour accordée aux visiteurs constituent une question de privilège et non de droit".

On imagine facilement le chantage subtil qui peut découler de l'interprétation d'une loi ainsi rédigée et la très grande précarité du statut de tout immigrant au Canada, tant et aussi longtemps qu'il n'a pas obtenu la citoyenneté.

Cet état de fait se complique encore du fardeau de la preuve à assumer par l'immigrant lui-même, tel que prescrit à l'article 8 du projet de loi: "Il appartient à la personne désireuse d'entrer au Canada de prouver qu'elle a le droit d'y entrer ou que son admission ne contrevien-

drait ni à la présente loi ni aux règlements".

Par ailleurs, par l'abrogation de la notion de "domicile" contenue dans la loi actuelle et en vertu de laquelle un immigrant ayant vécu au Canada pendant une période de cinq ans ne pouvait plus être expulsé comme étranger, même s'il n'avait pas acquis la citoyenneté canadienne, le nouveau projet de loi (article 127) conditionne la durée de l'arbitraire à l'obtention de la citoyenneté, qu'on peut demander après trois ans au pays, sans garantie de l'obtenir, alors que le domicile, lui, était automatique.

L'immigrant bouc émissaire

Étant donné la période de crise économique que nous traversons présentement et qui s'accompagne d'un taux de chômage très élevé (plus de 10% au Québec), les détracteurs du projet de loi C-24 n'hésitent

pas à critiquer vertement l'à-propos (dans le temps) de sa présentation en Chambre. Il est en effet fort tentant, et ni le ministre Bud Cullen, ni son secrétaire parlementaire, le député Arthur Portelance ne se sont gênés pour le faire, de justifier la rigueur des critères utilisés pour juger de l'acceptabilité d'un candidat immigrant en entretenant discrètement l'idée que les nouveaux arrivants s'emparent du peu d'emplois disponibles pour les Canadiens. Selon le comité de travail sur l'immigration, cette attitude tend à faire de l'immigrant le bouc émissaire dont on immole la liberté pour distraire la population des véritables problèmes.

Les réfugiés politiques

Pour la première fois, une loi canadienne introduit dans le texte de la loi le terme de "réfugié politique" de même que la pratique administrative qui régit leur entrée au pays. La loi ne s'applique cependant pas à tous les réfugiés qui ne sont pas déjà au pays lorsqu'elle stipule: "Sous réserve des lois du Parlement, le citoyen canadien, le résident permanent ainsi que le réfugié au sens de la Convention (de Genève) qui se trouve légalement au Canada, ont le droit d'y demeurer à l'exception..."

L'esprit de la loi est déjà en vigueur

10.000 réfugiés politiques, dont un grand nombre sont Chiliens ou Uruguayens, sont regroupés en Argentine, sous la protection de l'ONU qui a lancé un appel à tous les pays, les incitant à procurer une nouvelle patrie à ces gens dont quelque 2500 doivent, selon des témoignages dignes de foi, quitter ce pays de façon **urgente**, sous peine d'être arrêtés, détenus dans des prisons, torturés ou même tués.

Répondant à l'appel des Nations-Unies, le gouvernement canadien a accepté de recevoir un nombre additionnel de réfugiés. Cependant, ceux qui demandent à être admis au Canada rencontrent plusieurs obstacles qui sont loin d'alléger leur insécurité:

—on les informe d'abord que les procédures de l'immigration canadienne sont très longues et peuvent durer

de cinq à six mois; (Au rythme actuel d'acceptation, il faudra 18 mois pour remplir les mille visas offerts par le Canada, alors que certains pays ont réussi à accepter chez eux les cas les plus urgents en deux à quatre semaines ou même en 48 heures.)

—on applique à leurs demandes les critères d'une immigration normale, conditionnée par les offres d'emploi au Canada;

(Ainsi, on a refusé l'entrée au pays à plusieurs personnes dont les noms figuraient sur la liste d'urgence de la Commission des Nations-Unies, parce qu'elles n'avaient pas les pré-requis à leur "adaptation" à la société canadienne. L'une d'entre elles a même reçu une lettre de refus l'informant que ses possibilités de travail ne coïncidaient pas

avec les offres actuelles d'emploi au Canada.)

—la politique canadienne ne semble pas tenir compte du fait que les postulants sont des réfugiés, victimes de la persécution, cherchant à s'éloigner d'un environnement d'une précarité toujours grandissante;

—les agents de l'immigration canadienne refusent d'accorder de l'importance au témoignage donné par le réfugié à la Commission des Nations-Unies à partir duquel il a été accepté comme réfugié.

Le résultat de cette attitude est que 364 seulement des 1248 personnes qui se sont présentées à l'ambassade canadienne à Buenos Aires, entre janvier et septembre 1976, ont quitté l'Argentine pour le Canada.

C'est en pleine

connaissance de ces faits, après un voyage de deux semaines en Argentine, à titre de membres d'une délégation de parlementaires canadiens en compagnie de ses collègues le conservateur David MacDonald et le Néo-démocrate Andrew Brewin, que le député libéral de Montmorency à la Chambre des Communes, Louis Duclos, rappelait, le 21 décembre dernier "... que l'Argentine n'est plus aujourd'hui la terre d'accueil qu'elle a été traditionnellement pour les dissidents politiques des pays avoisinants" (Journal des débats, page 2237). Retraçant le tableau des enlèvements et des assassinats subséquents, en mai dernier, en plein cœur de Buenos Aires, de deux réfugiés Uruguayens, un sénateur, ancien ministre et un ex-président du Congrès de son pays, le député de

Montmorency narra les circonstances d'une descente des forces de l'ordre dans un établissement logeant des réfugiés enregistrés auprès des Nations-Unies, à Rosario, alors même que la mission dont il faisait partie se trouvait dans ce pays. À cette occasion, souligne-t-il, "une cinquantaine de personnes furent détenues pendant 24 heures sans aucune raison apparente".

Racontant que ses collègues et lui avaient été "littéralement assaillis de nombreuses demandes d'interventions auprès du gouvernement canadien", lors d'une visite dans un établissement accueillant des réfugiés politiques, le député libéral demandait que le gouvernement du Canada, imitant en cela le geste qu'il avait posé quand est venu le moment d'assumer ses responsabilités

envers les réfugiés politiques au Chili, après le coup d'état de septembre 1973, fasse "le nécessaire pour qu'un fonctionnaire d'expérience du ministère des Affaires extérieures aille évaluer la situation politique sur les lieux, dans un avenir rapproché".

Depuis lors, le ministre de l'Immigration et de la Main-d'oeuvre du Canada, Bud Cullen, a refusé chaque fois d'accéder à cette demande, réitérée à plusieurs reprises, prétextant que la situation n'était pas aussi urgente que le prétendaient les trois parlementaires. Pendant ce temps, "**Perspective Argentine**", bulletin du Comité d'information et de solidarité avec le peuple argentin, publie, dans son dernier numéro, une liste de 40 prisonniers politiques menacés de mort par la junte militaire au pouvoir.

(article 4 (2). Le réfugié politique présentement sous asile dangereux en Argentine devra donc, par exemple, entrer au Canada sous d'autres motifs qui pourraient s'avérer illégaux et justifier par la suite son renvoi du pays.

La loi n'améliore par ailleurs en rien la situation déjà insatisfaisante faite aux réfugiés politiques en ce que les critères prévus à leur choix continueront d'être aussi aléatoires, comme celui qu'énonce l'article 9 (1) f) lorsqu'il déclare non admissible "les personnes au sujet desquelles il existe de bonnes raisons de croire qu'elles sont susceptibles, au cours de leur séjour au Canada, de travailler ou d'inciter au renversement d'un gouvernement par la force", sans préciser de quel gouvernement il s'agit. Peut-on vraiment imaginer un réfugié politique Chilien au Canada qui ne contribue pas, même discrètement, à inciter au renversement du gouvernement fantoche que les militaires ont mis sur pied par la force dans son pays?

Autre fait étrange, la loi ne précise nulle part le statut du réfugié politique, une fois qu'il aura été admis à demeurer au Canada. À ce point, une deuxième étape de filtrage sécuritaire lui est imposée par l'article 47 du projet de loi qui permet de prononcer son renvoi ou son interdiction de séjour à partir des mêmes critères dont l'esprit est très clair, tel que décrit à l'article 3 (j): "Il est par les présentes déclaré que la politique d'immigration du Canada est conçue et mise en oeuvre en vue de promouvoir ses intérêts sur le plan interne et international en reconnaissant la nécessité de promouvoir l'ordre et la justice sur le plan international en refusant aux personnes susceptibles de se livrer à des activités criminelles de se trouver en territoire canadien". Sans compter que le même article de loi, tout en reconnaissant la nécessité "de s'assurer que les personnes désireuses d'être admises au Canada à titre permanent ou temporaire soient soumises à des critères non discriminatoires en raison de la race, l'origine nationale, ou ethnique, la couleur, la religion ou le sexe" (3) (6), exclut la possibilité de critères discriminatoires en raison de l'appartenance politique.

Enfin, par le biais de l'article 55, le bill prévoit le contournement possible de la loi canadienne d'extradition, en rendant pos-

sible l'expulsion de tous les réfugiés politiques déjà accueillis.

Mesures de contrôle et de répression

Toujours selon le projet de loi C-24, en matière de "sécurité nationale", tout le monde doit avoir une confiance aveugle et absolue dans la décision personnelle du ministre ou, dans les cas des "attestations de sécurité" (article 39), dans la décision conjointe du ministre et du Solliciteur général, sans que personne ne puisse vérifier quoi que ce soit et sans que le mis en cause lui-même puisse savoir avec précision ce qui lui est reproché. Ces "attestations de sécurité" découlent de ce que le projet de loi appelle des "rapports secrets en matière de sécurité ou de criminalité", rapports qui doivent, selon la loi, demeurer secrets: "Nul ne peut, devant une Cour ou dans une procédure quelconque, exiger la production des rapports secrets en matière de sécurité ou de criminalité, visés au paragraphe 39 (1), 40 (1) ou 83 (1)" (article 119).

Il apparaît hors de tout doute que ces articles (39, 40, 83 et 119) traitant spécifiquement de sécurité nationale, constituent une nouvelle version, incluse dans la loi, du projet de loi C-85 qu'avaient brandi les autorités aux mêmes fins, à l'occasion des Jeux Olympiques de Montréal, l'an dernier. Cet esprit, modelé sur la "Convention européenne contre le terrorisme", adoptée par les neuf du Marché Commun le 10 novembre dernier, permet en outre le recours possible à ces articles de loi et aux mesures qu'ils mettent de l'avant, contre l'ensemble de la population canadienne.

Comme preuve supplémentaire de l'universalité d'application de la loi, il n'est que de lire l'article 115 du projet, qui dit: "Le gouverneur en conseil peut établir des règlements ... (n) prescrivant à toute personne ou à toute catégorie de personnes de se présenter devant un agent de l'immigration avant de quitter le Canada et indiquant les modalités de leur comparution devant l'agent d'immigration et les renseignements à lui fournir". On parle bien ici de "toute personne"... la loi ne se limitant pas aux immigrants mais s'appliquant à tous les citoyens canadiens, qui devraient dès lors montrer patte blanche avant de pouvoir quitter le

pays.

Deux autres notions hautement répressives sont introduites dans le projet de loi C-24. La première, prévue à l'article 104(2), prévoit que "Tout agent de la paix au Canada, nommé en vertu d'une loi, fédérale, provinciale ou d'un règlement municipal, et tout agent d'immigration peuvent, sans mandat, ordre ou directive à cet effet, arrêter et détenir ou arrêter et ordonner la détention" de toute personne soupçonnée de tomber sous le coup d'une des catégories de renvoi ou d'inadmissibilité.

La deuxième permet l'établissement de règlements visant l'obligation de "se soumettre à l'identification par voie d'empreintes digitales, de photographies ou autrement" (115) (0). En fait, c'est la carte d'identité obligatoire que les Canadiens ont toujours refusée avec vigueur et qu'on tente de leur imposer par le biais discret des immigrants d'abord.

Les travailleurs étrangers

Le gouvernement s'est gardé la possibilité, en préparant son projet de loi sur l'immigration, d'importer en nombre illimité les travailleurs étrangers, nous avons rencontré Paul Dejean qui a accepté de se faire le porte-parole d'un groupement appelé "Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal":

"Nous sommes très inquiets des implications de ce projet de loi. Nous croyons que le public canadien et québécois dans sa majorité n'est pas disposé à voir s'instaurer chez lui, comme méthode d'administration, l'absolutisme et l'arbitraire avec leur cortège habituel d'exactions, de corruption et de peur. Aujourd'hui contre les autres, demain qui dira contre qui?"

"En institutionnalisant certains aspects répressifs qui étaient déjà plus ou moins diffus dans la pratique de l'immigration (loi C-85), le nouveau projet de loi est très dangereux et il importe d'alerter l'opinion publique.

"Si ce nouveau projet de loi est voté, par exemple, on peut très bien, à un moment donné, prétendre que j'ai l'intention de participer à des actions visant à renverser un gouvernement quelconque et, avec les nouveaux pouvoirs, le ministre n'a qu'à déclarer qu'il détient, sur mon compte, des rapports sécuritaires secrets et qu'il ne peut les divulguer..."

"Il y a deux ans, à Dorval, un de mes amis arrivant d'Haïti se présente à l'agent d'immigration citant mon nom. On lui répond: 'Vous connaissez monsieur Dejean? Ne savez-vous pas qu'il est à la tête d'un organisme qui veut renverser le gouvernement canadien?' J'ai dû faire intervenir le directeur de l'immigration tellement c'était ridicule: le gouvernement haïtien c'eût été vraisemblable, mais le gouvernement canadien... ça va pas du tout..."

Les pouvoirs de réglementation

Comme on l'a vu dans l'article 115, ci-dessus, les parrains du projet de loi se sont réservés le droit d'établir des règlements dont aucun n'est encore connu, ce qui complique l'interprétation de la loi elle-même quand on songe que, dès l'article 2 (Inter-

prétation), on peut lire: "Dans la présente loi, 'famille' a, dans une disposition donnée, le sens que lui attribuent les règlements".

Dans son rapport à la Chambre des Communes, le trois février dernier, le **Comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires du Parlement** se plaint que "... le ministère de la main d'oeuvre et de l'immigration a refusé de présenter son guide ou ses lignes directrices à l'intention des fonctionnaires de l'Immigration". Jusqu'ici, rien n'a

été fait pour forcer le ministère à se soumettre devant ce Comité dont c'est le droit de réclamer ces documents.

Enfin, le pouvoir discrétionnaire des fonctionnaires en matière d'immigration est proprement bouleversant quand on songe que toutes les décisions concernant l'acceptation ou le refus d'immigrants désireux de s'installer au Canada, relèvent d'un agent d'immigration sans formation aucune et qui souvent ne parle même pas la langue du postulant.

Une manifestation publique

En vue de protester contre un projet de loi jugé anti-démocratique, un comité ad hoc composé d'organismes de gauche a mis sur pied une manifestation populaire à laquelle est conviée toute la population et qui doit se tenir ce soir même, le vendredi premier avril, à compter de 18 heures 30. Le rassemblement a lieu au parc Jeanne-Mance, plus précisément à l'intersection de l'avenue du Parc et de la rue Mont-Royal.

Les immigrants face au projet de loi

La région du Montréal métropolitain compte à elle seule environ 650 000 immigrants de première ou deuxième génération, soit près du tiers de la population totale. Les dispositions du projet de loi C-24 sur l'immigration touchent donc une grande partie des citoyens.

A eux seuls, les Haïtiens sont 20 000 au Québec dont 18 000 à Montréal. Afin de commenter les implications directes du projet de loi sur ces ressortissants étrangers, nous avons rencontré Paul Dejean qui a accepté de se faire le porte-parole d'un groupement appelé "Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal":

"Nous sommes très inquiets des implications de ce projet de loi. Nous croyons que le public canadien et québécois dans sa majorité n'est pas disposé à voir s'instaurer chez lui, comme méthode d'administration, l'absolutisme et l'arbitraire avec leur cortège habituel d'exactions, de corruption et de peur. Aujourd'hui contre les autres, demain qui dira contre qui?"

"En institutionnalisant certains aspects répressifs qui étaient déjà plus ou moins diffus dans la pratique de l'immigration (loi C-85), le nouveau projet de loi est très dangereux et il importe d'alerter l'opinion publique.

"Si ce nouveau projet de loi est voté, par exemple, on peut très bien, à un moment donné, prétendre que j'ai l'intention de participer à des actions visant à renverser un gouvernement quelconque et, avec les nouveaux pouvoirs, le ministre n'a qu'à déclarer qu'il détient, sur mon compte, des rapports sécuritaires secrets et qu'il ne peut les divulguer..."

"Il y a deux ans, à Dorval, un de mes amis arrivant d'Haïti se présente à l'agent d'immigration citant mon nom. On lui répond: 'Vous connaissez monsieur Dejean? Ne savez-vous pas qu'il est à la tête d'un organisme qui veut renverser le gouvernement canadien?' J'ai dû faire intervenir le directeur de l'immigration tellement c'était ridicule: le gouvernement haïtien c'eût été vraisemblable, mais le gouvernement canadien... ça va pas du tout..."

"Jusqu'ici on perquisitionnait facilement sans mandat chez les immigrants reçus ou non, mais maintenant, la loi va le permettre officiellement. On institu-

tionalise des mesures répressives.

"C'est à mon avis un concept de sécurité supranationale qui entre en ligne de compte et qui concerne tous les pays capitalistes. Dans le cas d'Haïti, nous parlons volontiers d'une "Internationale Macoute" qui a ses bureaux dans des endroits bien précis, à Washington, à Ottawa, à Berne, à Paris, à Tel-Aviv, une sorte de coude-à-coude de tous ceux qui sentent l'hégémonie leur échapper. Cette législation canadienne n'est pas un hasard: c'est quelque chose qui s'inscrit dans une optique assez généralisée dans le monde occidental: il y a des mesures répressives vis-à-vis l'immigration dans tous les pays d'Europe et particulièrement au sein des neuf de la CEE. Les journaux européens en font quotidiennement état, particulièrement ceux de l'Allemagne de l'ouest qui semble donner le ton à cette campagne sur le dos des travailleurs d'origine turque qui ont accompli le fameux "miracle allemand" de la reconstruction après la deuxième guerre mondiale."

"Nos gens sont sporadiquement accostés dans la rue par des policiers. Un jeune compatriote rentrant chez lui à une heure du matin fut récemment interpellé dans un terrain de stationnement où il venait de garer sa voiture. Il a été fouillé sans droit et traité de "sale nègre" quand il a protesté. Il n'y a pas deux semaines de ça et ça se produit régulièrement."

"Il y a trois jours, j'ai dû intervenir, lors d'une enquête à Dorval. On détient un jeune Haïtien qui venait d'arriver parce qu'on présumait qu'il n'était pas un vrai touriste. Après avoir étudié le cas avec un conseiller, on s'est rendu compte que ce monsieur avait tout du parfait touriste: il travaille dans une compagnie canadienne en Haïti, a des amis ici qui l'ont invité à faire un séjour, avait 250 dollars en poche, ce qui semblait suffisant. L'enquêteur s'est mis en tête qu'il n'était pas normal pour un jeune Haïtien de se pointer à Montréal à ce temps-ci de l'année (hors la saison touristique habituelle). Retenu à l'aéroport durant quelques heures, il a été renvoyé en Haïti. A mon avis, dans des conditions semblables, un jeune Français aurait passé la douane sans encombre."

Monde

Les élections en Inde

Succès de la démocratie et échec du peuple

Les élections générales en Inde, où madame Gandhi a perdu le pouvoir, auront-elles changé quelque chose dans un certain avenir? Notre collaborateur, Olivier Nicoloff, ne le croit pas. La démocratie a fonctionné, soit! mais le peuple continuera d'être enfoncé dans la misère. L'Inde, contrairement à la Chine, est aux antipodes de l'homogénéité et elle est divisée de toutes les manières possibles et imaginables. Le nouveau pouvoir est un éventail de tendances, comme le précédent. L'auteur conclut en disant que, dans un pays sous-développé, la démocratie est comme un miroir: elle ne peut que le refléter. Et le perpétuer.

par Olivier Nicoloff

Le dimanche 20 mars, le résultat des élections indiennes est connu. Le parti du Congrès, qui dirige le pays depuis son accession à l'indépendance en 1947, et son leader, madame Indira Gandhi, subissent une défaite humiliante aux mains d'une coalition vieille d'à peine un mois, le Janata ("du peuple"). Victoire de la démocratie, bien sûr, car le peuple se débarrasse de quelqu'un qui depuis 1975 s'était arrogé les pouvoirs d'un dictateur. Mais défaite d'un peuple pour qui l'avenir s'annonce encore plus difficile.

Le contexte de la défaite

Madame Gandhi est devenue en 1966 le premier ministre d'un pays accablé de problèmes effroyables. La population de l'Inde (il y avait 547 millions d'Indiens en 1971) est la deuxième plus importante du monde après celle de la Chine, mais les comparaisons entre les deux immenses voisins s'arrêtent là. La Chine, en effet, a l'immense avantage d'avoir une population homogène à 96%. Ce qui lui a permis, dès 1949, de se concentrer sur ses problèmes économiques — d'où découlaient, comme en Inde aujourd'hui, chômage, famine, analphabétisme etc... — et de les résoudre.

Qu'avons-nous en Inde? A peu près de tout. Des divisions de classes énormes, comme dans la Chine d'avant 1949, mais avec en plus une organisation so-

cialie religieuse, la caste, qui justifie et renforce cette division du travail: ainsi un individu, né dans une caste, est-il condamné à y demeurer.

Mais les divisions de classes, ou divisions horizontales, ne sont qu'une partie de cet immense puzzle qu'est l'Inde. Normalement éléments révolutionnaires (révolution qui, dans la situation indienne, ne saurait être que bénéfique), elles sont là-bas noyées par les divisions verticales: religion, langue, race etc... Ainsi, il y a cinq religions relativement importantes, et quatorze langues officielles autour desquelles ont été constituées les provinces. Mais ce qu'il y a de plus grave, c'est qu'aucun de ces groupes n'est majoritaire (exception faite de la religion hindouiste). Si bien qu'aujourd'hui encore, la langue utilisée au gouvernement fédéral est celle de l'ancien colonisateur: l'anglais.

Le système politique qui, à l'indépendance, a émergé de cette situation, y est intimement lié. Le parti du Congrès, au centre de la vie politique indienne depuis 1947, était une coalition des plus disparates, au sein de laquelle on retrouvait des représentants de toutes les religions, de toutes les cultures et de toutes les tendances politiques. Toutes ces orientations et ces intérêts divergeants s'annulant les uns les autres, on se trouvait en face d'un système qui était incapable de bouger dans aucune direction, sous peine d'éclater.

Or les problèmes de l'Inde demandent des solu-

tions concrètes et rapides: il faut augmenter la productivité agricole et il faut industrialiser. En face de la famine et de la misère, a-t-on le droit d'hésiter?

Les dirigeants du Congrès en eurent conscience et essayèrent dès 1956 de doter l'Inde d'une industrie lourde (premier élément indispensable au décollage économique). Ils firent néanmoins deux erreurs majeures: ils négligèrent totalement l'agriculture, du moins jusqu'en 1964 (en partie sous la pression des États-Unis, qui voulaient vendre leur surproduction agricole) et, membres d'une classe moyenne-supérieure, ils firent porter tout le poids de ce mouvement d'industrialisation (qui demande une mobilisation énorme des ressources financières) sur les classes inférieures, faisant encore baisser leur niveau de vie.

Les révoltes populaires culminèrent en juin 1975, date à laquelle madame Gandhi se décida à imposer l'état d'urgence. À ce moment, elle était parvenue à la limite des possibilités de ce système politique qui, ne l'oublions pas, est un système de conciliation d'intérêts très divergeants. Deux années passèrent, pendant lesquelles l'économie se redressa, grâce surtout au secteur agricole, où l'on enregistra des récoltes records. N'était-ce pas le temps de déclencher des élections?

L'avenir

Mais voilà, le peuple in-

dien n'avait pas digéré la saveur dictatoriale du nouveau pouvoir de madame Gandhi, ni surtout les nombreux abus, dont les stérilisations et les emprisonnements massifs, auquel l'état d'urgence a donné lieu. Pas plus qu'il n'avait oublié les sacrifices qui lui avait été demandés pendant plus d'une décennie (par l'effet surtout d'une inflation galopante. Et le parti Janata est élu, avec comme allié le Congrès pour la démocratie, version dissidente du parti de Madame Gandhi et dirigé par l'ancien ministre de l'agriculture, M. J. Jagvivan Ram. Le chef du Janata, M. Morarji Desai, 81 ans, devient premier ministre.

Mais qu'est-ce que c'est le Janata? Une énorme coalition, qui va du parti de droite San Jangh (lui-même infiltré par un groupuscule fascisant de droite, le R.S.S.) au parti socialiste de George Fernandez. Ce qui les rassemble? La haine d'Indira Gandhi. Et que peut faire un tel parti? Absolument rien, sinon deux choses: 1) parler de socialisme (ce qu'a toujours fait Gandhi) et de "véritable" non-alignement (politique absolument irréaliste abandonnée dès 1962) et 2) éclater à cause de ses contradictions.

Et qui sera le vrai pendant? Le peuple qui continuera d'être dans la misère parce qu'au niveau politique, tout continuera d'être bloqué.

La démocratie, c'est comme un miroir. Apposé au sous-développement, il ne peut que le refléter. Et le perpétuer.

Canada

Le colloque libéral de Toronto

Vaguement triste; tristement vague

Les bois sont enchanteurs, sombres

et profonds,

Mais nous avons des promesses à tenir
Et un long chemin avant de dormir;
Et un long chemin avant de dormir.

(traduction libre)

—Robert Frost

par Jean Bédard

Ces quelques vers du poète de la Nouvelle-Angleterre, le premier ministre Trudeau les a prononcés avec beaucoup de gravité à la fin de son allocution de samedi dernier au colloque du parti libéral à Toronto.

Le ton était dramatique, la voix un peu brisée et ses vibrations, par moment, traversaient difficilement les microphones pourtant sensibles de la grande salle de l'hôtel Constellation. Le sénateur Jean Marchand devait dire plus tard que le discours était vaguement triste. C'est aussi vrai d'ajouter qu'il était tristement vague. Et mauvais.

Peut-être M. Trudeau s'est-il rendu compte après de nombreuses heures de discussion que le chemin auquel il pensait serait d'autant plus long à parcourir que ses libéraux n'en finissaient plus de tourner en rond autour d'analyses toujours de plus en plus identiques et de vieilles idées qu'ils ne savaient trop comment transformer et adapter aux circonstances nouvelles.

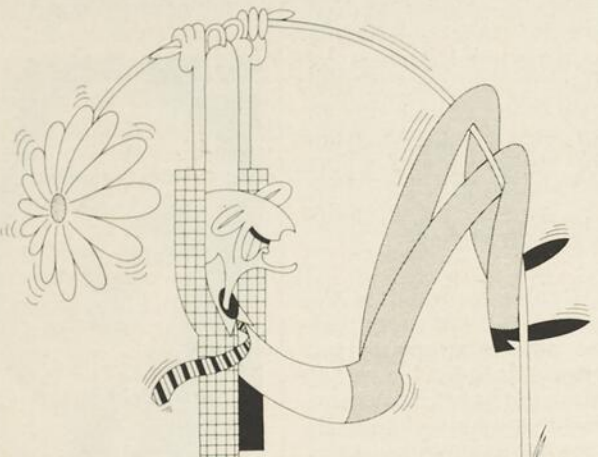
On a voulu présenter ce colloque — appelé "Vivre le Canada: l'Atelier libéral" — comme un second Kingston. Mais c'est de la fausse représentation, fût-elle endossée par le premier ministre lui-même qui y a fait allusion dans son discours de samedi.

Le parti libéral, aujourd'hui, n'est plus ce qu'il était en 1960, cela est évident et s'explique en bonne partie par le fait qu'à l'époque du colloque de Kingston les libéraux étaient dans l'opposition et en pleine reconstruction, alors qu'à l'heure actuelle ils comptent une quinzaine d'années de pouvoir sans interruption, dont neuf sous la férule d'un premier ministre qui, malgré ses grandes professions de foi envers la démocratie, s'est progressivement détaché de sa base pour concentrer autour de sa personne l'essentiel des grands mécanismes de décision.

A Kingston, les libéraux avaient refait le plein d'idées neuves et procédé à une véritable redéfinition de l'orientation économique et sociale du parti, largement inspirée du CCF. Ce fut un vrai débat de fond sur le libéralisme économique. Ils mirent toutes leurs convictions à contribution, tout en s'éloignant sensiblement de l'affairisme qui avait fortement marqué le règne de Louis Saint-Laurent. Cette rencontre, a été à l'origine, une fois le pouvoir retrouvé, de vastes programmes sociaux comme l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation.

Kingston, ce fut aussi l'occasion de refaire le plein en capital humain, en ressources prestigieuses. C'est là qu'apparurent sur l'avant-scène des hommes

TRUDEAU: "BRANCHEZ-VOUS!"



comme Mitchell Sharp, Walter Gordon, Maurice Lamontagne, René Tremblay, et d'autres.

A Toronto, rien de tout cela. Rien qu'une impression de vide, que la sensation d'une longue, interminable hésitation.

Les suggestions sail-lantes

Bien sûr, les militants ont étalé toutes sortes de solutions ou d'éléments de solutions aux problèmes sur les deux thèmes qui ont servi de pivots aux discussions: l'économie et l'unité canadienne.

Ces efforts de réflexion, on peut les situer, irrégulièrement postés, dans un spectre qui va de la sérieuse et intéressante proposition de Maurice Lamontagne sur la création d'un organisme multipartite non partisan dénommé "Horizon Canada" dont le but serait

de redonner aux Canadiens le sens perdu du consensus, jusqu'au projet délirant d'un turbo-fédéralisme qui, l'aiguillage ministériel aidant, ferait rouler ses wagons de démocratie et de participation.

Le projet qui a attiré le plus l'attention a été présenté par quelques députés du Québec, Bernard Loiselle en tête, pour qui s'impose le plus rapidement possible la création d'une conférence sur l'avenir du Canada à laquelle participeraient un peu moins de deux cents personnes représentant tous les paliers de gouvernement, tous les partis politiques reconnus et les principaux agents sociaux et économiques.

À quelques exceptions près — le sénateur Marchand, par exemple, selon qui cette conférence en-

gendrerait "le plus beau fouillis que la terre a jamais porté" — l'idée a trouvé bonne oreille tout au long de l'atelier, mais le premier ministre Trudeau n'a pas cru bon d'y apposer son imprimatur. Loin de retenir cette idée, M. Trudeau a même paru la combattre et l'éliminer entièrement comme toutes celles qui auraient quelque parenté avec elle, en laissant entendre qu'une question comme l'unité canadienne ne devait trouver sa réponse que chez les professionnels de la politique. Cette responsabilité doit échoir aux hommes élus, à ceux qui détiennent le pouvoir.

À l'égard du gouvernement, les critiques des militants libéraux n'ont pas manqué: mauvaise gestion de l'économie, accroissement indésirable de l'appareil administratif, divorce entre la base et les organes de décision, etc.

Tous ces reproches ont cependant été noyés dans un nombre incalculable d'interventions inappropriées qui tendaient la plupart du temps à ramener les grandes questions à de petits intérêts personnels ou particuliers. Noyés aussi dans une sorte de concer-

tation tacite et diffuse qui prohibait toute remise en cause véritable des principales politiques gouvernementales et de la qualité même du leadership exercé par le chef du parti.

Ces faits sont importants à noter, car ils prennent une signification particulière dans le contexte actuel.

Ce qu'on ne disait pas...

Comment ne pas sentir, en effet, une insatisfaction réprimée chez l'ensemble des militants? Comment ne pas voir que ce parti est au bord d'un éclatement majeur?

Seuls les mouvements brusques de l'opinion publique, l'élection du 15 novembre dernier au Québec et la manière dont M. Trudeau a pu maîtriser ces événements expliquent le comportement des libéraux. En fait, ils attendent... et ils feignent de laver leur linge sale.

Qu'attendent-ils? Beaucoup de choses en réalité: les prochains sondages, les élections partielles, l'évolution des statistiques sur le chômage et le coût de la vie, la suppression des mesures de contrôle et peut-être... John Turner.

Les libéraux attendent parce qu'ils sont inquiets; et ils sont inquiets parce qu'ils baignent en ce moment dans la plus grande incertitude. Bien sûr, ils vous diront avec le sourire combien ils sont redevables à l'élection du Parti québécois pour leur remontée dans l'opinion canadienne. Bien sûr, ils vous diront que Pierre Trudeau est le seul homme qui puisse sauver la Confédération. Bien sûr.

Mais cette attitude cache un sentiment parfois mal dissimulé: celui que leur situation est moins rose qu'elle n'y paraît. Les prévisions économiques ne se sont pas améliorées ces derniers jours, elles ont même empiré. Leur succès aux élections partielles est loin d'être dans leur poche. Il n'est pas sûr que la suppression des contrôles souhaitée par tout le monde se fera sans heurt. M. Trudeau a déjà admis que l'étape la plus difficile d'un tel programme est la suppression. Enfin, la présence du Parti québécois sur l'échiquier politique canadien accroît, du fait qu'elle est récente, la difficulté d'évaluer l'ampleur du bouleversement dans les règles du jeu.

Sur ce dernier point, il est certain qu'étant au pouvoir les libéraux ont profité d'une position privilégiée, ce que l'on a pu constater dans les derniers sondages. Mais l'on peut ajouter — et de nombreux libéraux en sont conscients — que l'avantage du pouvoir en de telles circonstances ne peut les servir indéfiniment et que, par conséquent, la position du parti est pour le moins fragile.

C'est cette fragilité présumée ou, à tout le moins, l'impossibilité de vérifier avec exactitude la solidité de l'appui dont ils sont l'objet, qui inquiète les libéraux. C'est pourquoi ils n'ont rien voulu remettre véritablement en question la semaine dernière.

Ce n'est pas le temps, quand on atteint le milieu de l'échelle, de la secouer pour en éprouver la résistance. C'est ce que les libéraux ont fait (ou n'ont pas fait) à Toronto, mais on peut penser qu'au moindre craquement révélateur, ils s'empresseront de changer d'échelle.

Certes, le défi est exaltant, mais l'avenir de Pierre Trudeau, et de son parti, comme les bois enchanteurs de Frost, apparaît sombre et profond.

CYCLE-DU-MOULIN LTÉE

GROS et DÉTAIL

DISTRIBUTEUR C. D. M. — C. C. M. — PEUGEOT

BICYCLETTE 10 VITESSES

C.D.M.



3 JOURS SEULEMENT

- Style de course
- Protecteur pour dérailleur
- Pédales en métal
- Pneus ambre
- Freins de sécurité
- Garantie 1 an

Reg. \$119.95

SPECIAL

\$89⁹⁵

C.C.M. MISTRAL

10 vitesses
Reg. \$210.00
en vente pour
seulement

\$139⁹⁵

EN VENTE

- PEUGEOT
- C.C.M.
- "TARGA"

651, VILLERAY

274-0125

La RENAULT ⁵ une vraie partie de plaisir!

Seulement \$3,495.00

Ce n'est pas cher!
- pneus Michelin inclus
- antirouille inclus

Dites que vous l'avez vu dans le Jour



* Modèle R5L - Frais de transport et préparation, toit ouvrant en supplément.

Automobiles
Renault  **ville Marie inc.**

Le concessionnaire
Renault des Québécois

2230, rue VIAU
(Entre Ontario et Hochelaga)

MÉTRO VIAU
254-9971

* Certains équipements montrés sur la photo sont optionnels.

Sciences

Une politique scientifique québécoise... enfin?

par Pierre Sormany

Ce n'était qu'une petite allusion, perdue dans la mer des engagements, souvent plus pressants. N'empêche que le discours inaugural de la présente session a mentionné l'urgence de se donner une politique scientifique québécoise.

Pour bien des gens, il s'agit sans doute là de la moindre des priorités. Mais la récente commission parlementaire sur l'énergie a montré à quel point les choix éventuels, en matière de développement techno-

logique et social, étaient conditionnés par les voies de recherches imposées par d'autres.

Pourtant, il n'en coûterait pas plus cher de développer ici une infrastructure décentralisée de fournitures électriques (basée sur la technologie douce, solaire ou éolienne, et sur le recyclage des résidus liquides et des déchets) que

de s'équiper en centrales surpuissantes, nucléaires ou hydro-électriques. La seule différence, à l'avantage de la seconde solution, c'est que l'on dispose déjà de toutes les données requises, que la recherche est faite. Que d'autres ont choisi pour nous.

On ne saura bâtir ici une société originale que si nous choisissons nous-mêmes nos avenues de recherche, et que nous nous donnions les instruments de réflexion qui correspondront à nos priorités et à nos dimensions, et non plus à l'échelle américaine.

Espérons donc qu'on n'oubliera pas, en cours de session, cette discrète promesse d'une politique scientifique québécoise.

La santé par les ions négatifs

J'ai coutume d'être très sceptique face aux nouvelles théories de santé lancées par les marchands de gadgets divers. Pourtant, la théorie des "ions négatifs" semble avoir suscité un tel intérêt chez certains de mes lecteurs que j'ai dû me documenter à son sujet.

C'est finalement la publication par le très sérieux magazine américain *Science* d'une étude des Drs Albert Krueger et Eddie J. Reed, de la faculté de santé publique de l'Université de Californie à Berkeley, qui donne un certain crédit à cette théorie selon laquelle un air ionisé négativement permettrait d'entretenir la santé.

Les deux chercheurs auraient étudié 36.000 échantillons sanguins de souris et 12.000 prélèvements cérébraux, depuis près d'une vingtaine d'années, pour en arriver à la conclusion que la présence de quelque 4.000 ions négatifs par centimètre cube d'air aurait au moins trois effets bénéfiques: ralentissement de croissance et abaissement de la vie de nombreuses bactéries; augmentation de la sérotonine produite

par le cerveau des animaux respirant cet air riche en particules négatives (la sérotonine est une substance entrant dans la transmission des influx nerveux, qui joue un rôle dans le sommeil et le contrôle de l'angoisse); et augmentation de l'efficacité des réactions chimiques libérant l'énergie, au sein de la cellule (cycle de Krebs).

Contre la publicité des vendeurs d'ioniseurs d'air, les deux chercheurs rappellent toutefois que l'air pur contient, naturellement, un taux d'ions approchant le nombre idéal. Par contre, les polluants chimiques auraient tendance à fixer ces ions, auquel cas les appareils de production d'ions négatifs ne seraient que d'une efficacité marginale. C'est l'absurde exemple d'un bureau doté d'un tel appareil où il serait toutefois permis de fumer. La fumée du tabac annihilerait rapidement l'effet bénéfique présumé de l'ionisation de l'air.

Le meilleur conseil à suivre, en somme: allez donc respirer de l'air pur, quelque part à la campagne!

Pour comprendre les tremblements de terre

Sautons un peu du coq-à-l'âne. Question de souligner la publication récente, dans la collection POINTS- (Sciences), aux éditions du Seuil, d'un des meilleurs livres de vulgarisation scientifique qu'il m'ait été donné de lire au sujet du dernier cri dans les sciences de la terre: la théorie de la tectonique des plaques, ou, en langage populaire, de la dérive des continents (ce n'est pas tout à fait la même chose, mais qu'importe).

Une révolution dans les sciences de la terre, de A. Hallman, est un livre qui se lit facilement, sans pourtant sacrifier l'exactitude et même une certaine rigidité qu'impose le sujet.

Mais comme on a beaucoup parlé de tremblements de terre, en 1976, il serait regrettable que l'on ne profite pas de notre intérêt sur la question (le "pourquoi" de cette soudaine agitation terrestre) pour jeter avec l'auteur un regard fascinant sur ce perpétuel remodelage de notre planète.

Les



Broadbent et le PQ

Une déclaration passée un peu inaperçue du leader fédéral du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, faite à Oshawa en Ontario, un des fiefs du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile. "Le gouvernement du PQ, prédit M. Broadbent, deviendra peut-être le plus progressiste dans l'histoire du Canada". Le leader du NPD doit rencontrer le premier ministre Lévesque bientôt, histoire sans doute de prendre quelques conseils...

Fernand Daoust, Lévesque, le PQ et le PSQ...

En avril 1963, Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ, est élu président du comité de fondation du Parti Socialiste du Québec (PSQ). Il déclare à La Presse: "Le Parti Libéral (de Lesage) est à droite mais il compte quelques hommes de gauche. Je ne désespère pas de récupérer un jour René Lévesque"... C'est plutôt le contraire qui s'est produit! Aux élections d'avril 1970, Fernand Daoust a failli se présenter candidat sous la bannière du PQ dans le comté de Duplessis (Sept-Îles), sur la Côte-Nord.

Les journalistes en congrès

Deux congrès de journalistes se tiendront coup sur coup, en avril, à Montréal. D'abord, les 16 et 17, aura lieu le congrès syndical de la Fédération nationale des communications (CSN), qui regroupe la grande majorité des journalistes de la presse

McGill

conférences publiques sur

les sociétés pluralistes

Problèmes et solutions des sociétés multilingues et multiculturelles. Exposés présentés par des personnalités invitées.

Gérard Bergeron

Professeur titulaire de Théorie Politique Université Laval

Un Commonwealth Canadien à inventer

Un mode de remaniement politique possible au Canada entre le régime fédératif et l'indépendance du Québec

Simultaneous translation facilities

Campus de l'Université McGill
Pavillon Stephen Leacock, Auditorium 132

le mardi 5 avril 1977 à 20 heures
Entrée libre (aucun billet exigé)

Prochain conférencier:

Monsieur A. Davidson Dunton, Director, Institute of Canadian Studies, Carleton University. Co-président, Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme
EQUAL PARTNERSHIP (Association égalité)

Université
McGill

Échos du Jour

écrite et parlée au Québec. Puis les 23 et 24 avril, ce sera au tour du congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), l'organisme professionnel. Deux bons endroits pour recueillir des échos croustillants auprès des gens les plus potineurs qui soient!

Des travaux doublement utiles

L'Atelier d'artisanat du Centre-Ville se maintient vaillamment malgré le peu d'intérêt que les gou-

vernements lui ont montré, et malgré son manque chronique de fonds. L'Atelier veut former de vrais artisans, par opposition aux bricoleurs d'occasion, et recrute ses apprentis chez les ex-patients d'hôpitaux psychiatriques et chez les chômeurs. Il offre ses travaux en vente au public tous les jeudis soirs, au 3553 rue Saint-Urbain à Montréal: une occasion de s'acheter de belles choses et en même temps d'aider une entreprise qui trace une voie nouvelle, loin des pilules et du bien-être, pour ceux qui se sentent coupés de la société.



La Confédération canadienne constitue une question brûlante d'actualité. Dans le cadre de "AUX YEUX DU PRÉSENT", le lundi 4 avril prochain à 20:30 heures, la télévision de Radio-Québec vous propose une réflexion à ce sujet. Cette émission "Québec-Confédération", vous permettra, entre autres, de mieux connaître le contexte dans lequel les hommes politiques de l'époque ont pris leurs décisions. Une commission d'enquête et les téléspectateurs seront invités à se prononcer sur la question suivante: "A l'époque, est-ce que nos représentants nous ont bien servis en nous faisant entrer dans la Confédération?". Parmi les comédiens chevronnés qui incarneront les différents personnages, nous retrouvons Jean-Pierre Masson dans le rôle de John A. Macdonald. A noter que l'émission "AUX YEUX DU PRÉSENT", dans le cadre de "LIVRAISON SPÉCIALE", est diffusée en reprise à la télévision de Radio-Québec, canal 15 Québec, canal 17 Montréal, le mardi 5 avril à 16:00 heures.



"Ci-gît Piron, qui ne fut rien.

"Pas même académicien"

Samedi, 26 mars. Déjà Jean Marchand et Claude Ryan nous amusaient ferme, ce dernier avec plus de régularité, celui-là d'une manière toujours inopinée et soudaine, ce qui ajoutait certes à sa drôlerie. Les fédéralistes, c'est un fait, comptent un nombre particulièrement élevé de grands comiques, Marchand, Ryan, Lalonde, le petit Garneau, Wagner, et combien d'autres, de sorte que la galerie a amplement de quoi rigoler. Mais il y a aussi Roger Lemelin, l'académicien. Il pense et il écrit, ce qui est vraiment très drôle.

La Presse publie aujourd'hui la conférence qu'il vient de prononcer à Toronto. C'est un texte extraordinaire. Ce qui est extraordinaire pour nous est ordinaire pour lui, d'ailleurs. Les membres de l'Académie Goncourt seront sans doute vivement intéressés de recevoir, par mes soins, copie de ce discours de leur collègue. Je le leur adresse aujourd'hui même, sans un mot, si ce n'est celui-ci: "Eh bien! eh bien! qu'est-ce que vous en pensez?"

Je veux qu'un texte applaudi avec enthousiasme à Toronto soit admiré également à Paris. Je voudrais bien qu'on lise, par exemple, les phrases qui suivent et qu'on en goûte autant que nous la force et l'élégance du style, l'éloquence, l'élan, la profondeur de la pensée.

Par exemple, celle-ci: "René Lévesque... exprime aussi leurs propres frustrations de Québécois errants entre le raisonnable et le viscéral".

Lemelin lui-même, me semble-t-il, se promène beaucoup dans cette région vague.

Il écrit encore ceci, dans une français qui erre un peu mais pas tellement:

"Le PQ est composé en majorité d'une classe moyenne aisée, ultranationaliste, employés de l'Etat, universitaires, professeurs, communicateurs, chapeautés par un état-major d'intellectuels

Le journal de Pierre Vadeboncoeur

minés par le virus de phantasmes idéologiques européens, autodétermination, indépendance, marxisme, socialisme. le tout entrepris par un esprit de revanche d'un passésisme frustré".

L'intellectuel miné par un virus de phantasmes que je suis se sent visé. Les virus de phantasmes sont cependant difficiles à voir et le remède n'est pas celui qu'on croit:

"Inutile d'essayer d'apaiser les Québécois par une immense campagne de marketing ou de lavage de cerveaux pour les convaincre de rester au bercail, avertit Lemelin.

Il a sans doute raison. Le marketing, en politique, ça vaut ce que ça vaut, et une campagne de lavage de cerveaux minés par un virus de phantasmes auprès d'individus errants entre le raisonnable et le viscéral dans un esprit de revanche d'un passésisme frustré constituerait un traitement plutôt rudimentaire. Cela se conçoit au simple énoncé du mal.

D'ailleurs, écrit de surcroît notre académicien: "Ils sont un peuple avec une culture en effervescence dans toutes les avenues des arts et de la connaissance".

Ce "peuple avec une culture", ou plutôt ce "peuple avec une culture en effervescence", ou mieux ce "peuple avec une culture en effervescence" dans des "avenues" ne présente pas le cas le plus simple. Une campagne de marketing ou même de lavage de cerveaux ne produirait sans doute que des effets fort limités.

Qu'on y songe! Peut-on penser qu'une panacée réussirait dans le cas décrit de plus comme suit par Lemelin:

"Le Parti québécois a réussi à créer une passion impressionnante au Québec derrière une bannière qui mène à un cul-de-sac..."

C'est un cas compliqué que celui d'un peuple animé par une passion impressionnante derrière une bannière qui mène à

un cul-de-sac. C'est un problème délicat.

Il faut vraiment imaginer un autre traitement. Par exemple, celui-ci:

"Nous avons l'occasion de prouver que cette mosaïque canadienne, que ce pays abstrait, ne peut pas voir ses différentes parties collées ensemble par la 'crazy glue' des petits égoïsmes particuliers, mais par une conception généreuse d'une population bigarrée, diverse et hautement civilisée."

Quand on a les parties collées ensemble par de la "crazy glue", il devient urgent en effet d'avoir recours à une conception généreuse.

Mais ce n'est pas tout. "... nous sommes aussi menacés de devenir des citoyens précaires en politique", ajoute le conférencier.

Qu'est-ce donc qu'un citoyen précaire? Je suis un citoyen précaire, tu es un citoyen précaire, vous êtes des citoyens précaires. Ce n'est pas rien.

Marketing, lavage de cerveaux, non; il faut chercher ailleurs, non pas la solution, ce n'est pas suffisant, dit Lemelin, "la clé de la solution". Oh! oh! cela doit être difficile à trouver, une clé de solution. M. Lemelin croit pourtant qu'il en tient une: "la recherche vers des institutions politiques reconsidérées".

On peut toujours rechercher vers quelque chose. Il n'y a pas de mal à ça. Par exemple, on peut rechercher vers quelque chose de reconsidéré. Cela mène sûrement quelque part. Cela peut conduire notamment à l'énoncé que voici:

"La réaction vibrante et positive des Canadiens français à (un) appel pour des valeurs élevées est la clé de la solution à notre unité nationale".

La réaction vibrante à un appel pour, de même que la clé de la solution, nous les avons autrefois, comme nous l'explique Lemelin:

"Jadis, quand l'unité nationale commençait à se relâcher, les guerres européennes qui nous réclamaient nous forçaient à nous serrer les coudes au nom de la liberté et du bien commun

universels".

Connaître l'histoire aide. Il est évident, comme il le répète avec insistance, que "l'unité canadienne a surtout été entretenue par les conflits européens".

"Surtout", bien sûr. Par exemple, en 1917, en 1943. Cela ne se voit certes pas d'un coup d'oeil, mais seulement quand on recherche vers. Quand on ne recherche pas vers, comment espérer découvrir que le Canada ait été si extraordinairement uni lors des deux conscriptions?

Quoiqu'il en soit, nous avons, dit Lemelin, à "jouer un rôle adulte dans le véritable enjeu de la scène canadienne d'abord et de la scène mondiale ensuite".

C'est en jouant des rôles dans des enjeux qu'on arrive à quelque chose. Ce n'est pas ce qu'il y a de plus facile, un rôle dans un enjeu, mais enfin, quand on se décide à en tenir un, on s'aperçoit que c'est aussi possible que de le dire.

Il suffit de vouloir. Mais cela suppose des sentiments élevés: "l'espérance", l'amour des "valeurs essentielles de la personne humaine"; cela suppose aussi de "connaître notre jeune, riche et grand pays", plutôt que de rester miné par un virus de phantasmes. Les sentiments élevés, voilà en définitive le traitement qu'on trouve quand on prend la peine de rechercher vers.

Quel idéal, en fin de compte, conclut l'auteur dans une belle envolée:

"Quel défi exaltant pour tous les Canadiens! Soyez assurés que les Québécois ont assez de noblesse, de sincérité et d'énergie pour l'accepter".

Il faut en effet miser sur leur noblesse. Vous en doutez? N'en doutez pas:

"Faites-leur confiance. Ils savent de quel côté leur pain est beurré..."

M. Lemelin a beaucoup eu cette noblesse-là. Il sait de quoi il parle. Ci-gît Lemelin, hélas! mort académicien, étouffé par les grands sentiments et par le pain beurré, en haut de la pente douce.

L'économie

Le port de Montréal ne va très bien mais il n'est pas incurable

La santé du port de Montréal inspire des inquiétudes, comme le public s'en rend compte de loin en loin par les questions qu'on pose à son sujet depuis plusieurs années. Mais d'où viennent ses difficultés, quelle est sa situation véritable et quels pourraient être certains remèdes à lui appliquer? Pourquoi d'autre part ces remèdes tardent-ils à être administrés? François Des Rosiers tente ici de faire le tour de la question.

Dès les débuts de la colonie, l'île de Montréal fut un lieu obligatoire d'arrêt sur la route qui menait les métropoles françaises et plus tard britanniques à la vaste zone des ressources de la vallée de l'Ohio et des Grands-Lacs. Ille située au carrefour des voies fluviales et maritimes, Montréal devenait, grâce à sa position géographique, un lieu privilégié d'activités de transbordement, de manutention, d'entreposage et de transit.

Avec l'exploitation du blé s'établit un premier axe d'échanges commerciaux entre Montréal et la Grande-Bretagne, axe dont l'ampleur devait croître régulièrement entre 1850 et 1939; d'autre part, dès 1871 apparaît un second axe commercial entre Montréal et les États-Unis. De ce fait, le port de Montréal devint la principale porte d'entrée et de sortie des produits canadiens. En 1928, son volume global de marchandises atteint 9.3 millions de tonnes, soit 40% du volume portuaire canadien. En 1930, c'est le principal port d'exportation des céréales de l'Amérique. A partir de ce moment toutefois, la croissance relative du port de Montréal se met à ralentir, au profit notamment de Vancouver qui prend une part de plus en plus importante du trafic des céréales. La part de Montréal dans le trafic canadien tombe à 33% en 1939, à 11.8% en 1961 et à 6.5% en 1971. Pendant ce temps les ports de Halifax et de Vancouver progressent. Ce dernier dépassait même celui de Montréal en 1966.

Évolution du trafic

Depuis 1961, le port de

par François Des Rosiers

Professeur, Faculté des Sciences administratives, Université Laval.

Montréal connaît une stabilisation de son volume manutentionné qui oscille entre 20 et 25 millions de tonnes. Cette stagnation est d'autant plus dangereuse que les autres grands ports canadiens connaissent tous depuis 1969 un essor; Sept-Îles, Québec et Vancouver en particulier ont connu une croissance extrêmement forte. Le tableau 1 souligne ce phénomène.

Il faut souligner qu'en raison de leur structure essentiellement orientée vers l'exportation des matières premières, ce ne sont pas tant Vancouver et Sept-Îles qui constituent les concurrents les plus menaçants pour Montréal, mais bien Halifax, Québec et New-York dont les fonctions sont similaires. A cet effet, l'une des caractéristiques dominantes du port de

Montréal est d'être le seul port à assurer un équilibre quasi parfait entre les entrées et les sorties de marchandises, et cela tant pour le trafic étranger que pour le trafic domestique.

Structure du trafic

D'une façon générale, on distingue deux grandes catégories de marchandises: les "marchandises en vrac", elles-mêmes subdivisées en "vrac solide" (matières premières, céréales, produits semi-fini, etc.) et en "vrac liquide" (produits pétroliers), et les "marchandises générales" qui peuvent être ou non conteneurisées. Ce sont surtout les marchandises en vrac qui caractérisent le port de Montréal; en 1974, près de 80% du volume total manipulé était constitué par du vrac, composé en

majeure partie (à 80%) de produits pétroliers et de céréales. Le tableau 2 nous montre l'évolution de la composition des marchandises par type entre 1969 et 1974.

On constate d'une part que le vrac occupe une proportion à peu près constante du trafic total et d'autre part que la proportion des marchandises conteneurisées a légèrement augmenté aux dépens des marchandises non conteneurisées. Malgré cela, le taux de conteneurisation des marchandises générales au port de Montréal (part des marchandises générales qui sont conteneurisées) n'est que de 44.3% en 1974, contre 71.5% pour le port de Québec et 74.2% pour celui de Halifax. Or il s'agit précisément là d'un élément déterminant dans l'avenir du commerce international. En effet, l'apparition du conteneur a modifié non seulement le volume et la composition du trafic des marchandises transportées, mais encore le choix du port utilisé pour l'expédition. Ainsi, depuis 1965, la conteneurisation s'est répandue à un rythme tel qu'en 1974, 44.1% du trafic mondial (marchandises

générales) était conteneurisé.

Bien que l'impact économique global causé par la manutention d'une tonne de marchandises générales non conteneurisées soit plus élevé que pour tout autre type de marchandise, le port qui négligerait de s'ajuster à cette nouvelle technologie risquerait fort de voir une bonne partie de son trafic de marchandises générales fuir vers d'autres ports mieux équipés, au fur et à mesure qu'elles deviennent conteneurisables. Il faut préciser cependant que le port de Montréal demeure à l'heure actuelle le mieux équipé en termes de conteneurs parmi les ports canadiens; mais la concurrence croissante d'autres ports comme Québec, Halifax, New York et même Toronto risque à plus ou moins brève échéance de lui faire perdre l'avance qu'il détient dans ce domaine.

La position concurrentielle du port se détériore

La croissance de l'activité portuaire au pays et le développement d'autres sites ont mis le port de Montréal devant une concurrence qu'il semble difficilement en mesure de soutenir. Une étude récente du gouvernement du Québec s'est penchée sur cette situation; les conclusions sont les suivantes:

a) En ce qui touche l'ensemble des marchandises générales, la performance du port de Montréal s'est traduite par une perte potentielle de tonnage de quelque 250 000 tonnes au cours de la période, ce qui est relativement minime. Le port a même réalisé un gain relatif de 430 000 tonnes aux dépens des États-Unis et des autres ports du Québec et de l'Ontario au niveau des marchandises non conteneurisées. Par contre, au niveau des marchandises conteneurisées,

Montréal a perdu un potentiel de plus de 1 million de tonnes au profit des autres ports du Québec et de Halifax. Ainsi, l'analyse montre que la basse performance du port est imputable au fait qu'il fut incapable de garder les marchandises diverses au fur et à mesure qu'elles se sont conteneurisées.

b) C'est cependant dans le domaine du vrac que la situation s'avère la plus critique; en effet, la perte relative du port s'élève à plus de 5.7 millions de tonnes pour la période et s'explique par la baisse du trafic des céréales, du charbon et des produits pétroliers. Ce déficit s'est effectué en grande partie au profit des autres ports du Québec.

Fait à noter, la majeure partie des pertes encourues s'explique dans les deux cas par de mauvaises conditions locales.

L'impact économique du port de Montréal

Le port de Montréal a une influence certaine à plusieurs niveaux de la vie économique montréalaise. Selon les autorités du port, ce dernier aurait généré en 1972 9,778 emplois directs et 8,086 emplois indirects, ce qui représentait à l'époque \$136 millions en salaires. Par ailleurs, l'activité portuaire produit un effet direct de \$60 millions en achat de biens et services. Enfin, certaines industries bénéficient plus particulièrement de la présence du port; il s'agit des activités relatives au transport par camions, au commerce de détail, à l'assurance et à l'immeuble, à la production de pétrole, au commerce de gros et aux établissements financiers; ici, l'aide indirecte du port est estimée à \$60 millions. L'impact économique total du port de Montréal est évalué à \$261 millions en 1972 (dont 157.5 en impact direct et 103.5 en impact indirect.)

Tableau 1
—Évolution récente du volume net des grands ports du C.P.N.* (en millions de tonnes).

	Montréal	Halifax	Québec	Sept-Îles	Vancouver
1961	22.9				
1962	21.6				
1963	22.6				
1964	23.0				
1965	23.4				
1966	24.8				
1967	20.7				
1968	20.8				
1969	20.5	10.6	7.5		23.1
1970	25.1	11.6	8.9		27.2
1971	23.8	11.3	11.1		35.3
1972	22.1	12.2	15.6	22.3	36.7
1973	23.9	14.1	16.7	30.5	42.1
1974	20.3				

*C.P.N.: Conseil des Ports Nationaux.

Tableau 2
Évolution de la composition des marchandises au port de Montréal, 1969-1974 (en millions de tonnes)

Année	Trafic total (000,000)	Vrac (000,000)	%	Marchandise gén. conteneurisées		March. gén. non conteneurisées	
				%	%	%	%
1969	20.5	16.2	79.0	0.5	2.4	3.8	18.5
1970	25.1	20.6	82.1	0.9	3.6	3.6	14.3
1971	23.8	19.0	79.8	1.3	5.5	3.5	14.7
1972	22.1	18.5	83.7	1.3	5.9	2.3	10.4
1973	23.9	20.2	84.5	1.7	7.1	2.0	8.4
1974	20.3	16.2	79.8	1.8	8.9	2.3	11.3



photo Armour Landry

Le port de Montréal

Les facteurs d'affaiblissement

Étant donné l'importance économique du port, il est important de comprendre les facteurs qui l'affaiblissent. Il nous faut établir la distinction entre les problèmes qui relèvent de l'organisation physique et administrative du port (les causes internes) et ceux qui dépendent d'éléments extérieurs (causes externes).

Les causes internes

• Pour ce qui est de son aménagement physique, on peut dire que la linéarité du port constitue un sérieux handicap à son expansion; l'exiguïté des lieux ne fait que nuire aux mouvements des divers véhicules et des équipements, dont certains sont d'ailleurs vétustes.

• Suréquipé au niveau de la manipulation conventionnelle des marchandises non conteneurisées, le port est par contre sous-équipé pour les besoins du transport par conteneurs.

• La présence de glace, de brouillard et d'embâcles durant la saison hivernale rend plus attrayants les itinéraires routiers et les ports situés en aval ou sur le littoral.

• Les contraintes d'aménagement urbain et de protection de l'environnement viennent s'ajouter aux autres.

• Face au Conseil des Ports Nationaux, l'administration locale du port de Montréal est dépourvue des pouvoirs décisionnels dans des domaines aussi déterminants que les grands investissements, la

tarification ou l'établissement de politiques; elle doit s'en tenir à la gestion des opérations courantes alors que le C.P.N. exerce son contrôle selon le critère prioritaire de l'intérêt national qui ne concorde pas nécessairement avec celui du port ou du Québec.

• Enfin, des organismes fédéraux comme la Commission canadienne du Blé et la Commission canadienne des Transports peuvent influencer le trafic du port sans que celui-ci puisse intervenir.

Les causes externes

• Entre 1961 et 1973, l'axe traditionnel des échanges économiques qui faisait de Montréal le pivot du commerce international du nord-est américain a beaucoup changé: les États-Unis contrôlent la majeure partie du marché des importations et des exportations canadiennes. De plus, le centre économique du continent se déplace d'est en ouest, vers le centre des États-Unis, favorisant Toronto aux dépens de Montréal.

• Au cours de la même période se développe l'usage du conteneur pour les marchandises générales. La mise sur pied de ports à conteneurs à St-Jean (N.B.), à Halifax et à Québec retire au port de Montréal une part non négligeable d'un trafic particulièrement rentable. Quant aux céréales, elles glissent vers les ports de l'estuaire, alors que le trafic de cabotage diminue avec le développement d'axes routiers et de raffineries en

amont de la métropole.

• La politique tarifaire se superpose au phénomène de la conteneurisation pour diminuer encore les avantages comparatifs du port de Montréal. En effet, le transport par conteneur fournit en général un service porte à porte qui intègre les frais de navigation, les droits portuaires et le transport ferroviaire et terrestre. L'intérêt de l'expéditeur consiste donc à minimiser la somme des coûts, ce qui, dans certains cas, exige que l'on réduise au maximum le temps de voyage aller-retour; en ce sens, les ports du littoral atlantique sont avantagés par rapport à Montréal, d'autant plus qu'ils bénéficient de **tarifs ferroviaires** avec l'Ontario qui sont plus avantageux que ceux dont jouissent le Québec, comme l'indique le tableau 3.

Il est indéniable qu'une telle structure tarifaire ne peut que contribuer à accentuer la montée du port de Halifax au détriment de Montréal. Il ressort d'ailleurs que, dans ces circonstances, le **coût global** du transport depuis l'Europe du Nord ou la Méditerranée à destination de Toronto et même de Montréal sera toujours supérieur si le port de transbordement est Montréal plutôt que Halifax.

• L'influence de la voie maritime est difficile à déceler. Bien qu'il soit évident qu'entre 1960 et 1966 son impact sur l'activité du port de Montréal fut positif, on doit constater qu'après cette date, le tonnage du port se remit à fluctuer

dangereusement. En fait, on sait de façon certaine que les ports des Grands Lacs ont largement bénéficié de cette infrastructure, qui a par ailleurs permis à une partie des marchandises générales d'éviter le transbordement à Montréal.

C'est donc sur un marché menacé de toute part que doit évoluer le port de Montréal. Or, jusqu'à présent, il n'a pas reçu le soutien nécessaire pour faire prévaloir ses intérêts locaux, ne serait-ce qu'en participant directement aux prises de décisions qui concernent sa propre existence, pour ne pas dire sa survie.

Les mesures à prendre

Bien que la situation du port de Montréal ne soit pas rose, elle n'est pas encore catastrophique et la métropole conserve suffisamment d'atouts pour tenter de ralentir ou du moins d'infléchir à son avantage la tendance de "l'impitoyable" conjoncture. Puisque la demande globale pour le transport maritime va connaître de nouveaux sommets, le port pourrait en tirer profit si l'on amorce sans tarder une action dynamique visant à maintenir et à accroître sa part du trafic maritime. Selon le rapport gouvernemental sur l'avenir du port de Montréal, il est réaliste de croire que d'ici 1990, le trafic global du port pourrait passer à 30,2 millions de tonnes. Pour ce faire, plusieurs mesures s'imposent:

a) Pour ce qui est de l'aménagement physique du port, il faut trouver un emplacement qui permette l'adaptation aux changements technologiques. L'île Ste-Thérèse, récemment acquise par le Gouvernement du Québec, pourrait, partiellement du moins, servir à développer une fonction de conteneurisation vraiment concurrentielle.

b) Le port de Montréal, pour s'imposer sur le marché, doit être doté d'un service de marketing efficace qui sait aller chercher le client en l'intéressant aux avantages comparatifs du port. De tels clients existent, puisqu'il semble que certains pays d'Europe de l'Est, dont l'U.R.S.S., soient intéressés à venir s'implanter à Montréal, à la condition de pouvoir y trouver tous les services adéquats en matière de conteneurisation.

c) Enfin, l'une des conditions sine qua non à la bonne marche du port consiste dans la décentralisation des pouvoirs. En effet, ce n'est que par une plus grande autonomie et, partant, une plus grande responsabilité au niveau de la planification, du choix des objectifs financiers et budgétaires et de l'orientation des investissements que l'on pourra déboucher sur un organisme sain, dynamique et capable de prendre son destin en

pour maintenir une situation dont elles tirent abondamment parti. En d'autres termes, plusieurs variables demeurent incontrôlables, du moins pour quelque temps encore...

Sources de référence

- 1)-"Étude sur l'avenir du Port de Montréal": Gouvernement du Québec - Décembre 1976
- 2)-"Faits Saillants sur l'impact économique du Port de Montréal": Conseil des Ports Nationaux - 1974
- 3)-"Les transports dans la ré-

Tableau 3

Taux maximum de transport de conteneurs (en dollar par tonne-mille) entre l'Ontario et certains ports.

Catégories	Montréal	St-Jean, N.B.	Halifax
conteneurs de 20 pi. minimum 20 000 lbs	0.130	0.060	0.045
conteneurs de 20 pi. minimum 40 000 lbs (20 conteneurs/sem.)	0.015	0.014	0.010
conteneurs de 20 pi. minimum 40 000 lbs (12 000 conteneurs/an)	0.009	0.008	0.006

main. Il faut avouer, bien sûr, que plusieurs éléments essentiels du problème relèvent de facteurs politiques et l'on peut supposer que le Conseil des Ports Nationaux n'est pas prêt à céder ses pouvoirs et que les Maritimes feront tout

gion de Montréal": C.R.D.E. - octobre 1972
4)-"Réflexions sur l'avenir du Port de Montréal": C.U.M. - octobre 1974
5)-"Commerce international et structure industrielle": Bryant Mc Donough, O.P.D.Q. (Montréal) - décembre 1975

Nous offrons, sous réserve de notre confirmation

LES OBLIGATIONS SUIVANTES

\$50,000. - St-Jacques-de-Parisville (Lotbinière) (subv. P.Q.)	9%	1 mars '81
35,000. - "	9 1/4%	1 mars '83
25,000. - Ville Dollard-des-Ormeaux	9 1/4%	7 mars '82
30,000. - "	9 1/2%	7 mars '85
30,000. - Ville de Dolbeau	9 1/4%	7 mars '81
40,000. - "	9 1/2%	7 mars '84
100,000. - "	9 3/4%	7 mars '87
30,000. - C/S Vaudreuil	9 1/4%	7 mars '82
30,000. - "	9 1/2%	7 mars '84
50,000. - Village Lafontaine (Terrebonne)	9 1/2%	21 mars '83
35,000. - "	9 3/4%	21 mars '86
20,000. - Ville Repentigny	9 1/4%	1 avr. '82
20,000. - "	9 1/2%	1 avr. '83
75,000. - "	9 3/4%	1 avr. '87

PRIX: 100 et l'intérêt couru

RAYMOND CAMUS INC.

Courtier en Valeurs Mobilières

500, Place d'Armes, ch. 1020
Montréal, tél. 842-2715

REFERENDUM



Chaque semaine Pierre Bourgault explique pourquoi il faut répondre "oui" au référendum.

Si je répons "oui" à l'indépendance du Québec c'est qu'elle nous permet de reprendre en main notre économie.

Un gouvernement québécois provincial mais dynamique peut faire un tas de choses sans le secours de cet instrument qu'on appelle "indépendance". C'est justement là le pari du Parti québécois: faire tout ce qu'il est possible de faire à l'intérieur des contraintes imposées par le régime fédéral jusqu'à ce que l'indépendance nous permette d'aller plus loin.

Mais il est absolument faux de prétendre, comme l'affirment certains, que toutes les exigences et toutes les prétentions du Québec puissent être satisfaites dans le cadre du régime fédéral canadien. Et c'est dans le secteur économique que cela m'apparaît le plus évident.

Tous les Etats, quel qu'ils soient, font des lois pour protéger et pour stimuler leur économie. De plus, ils perçoivent des impôts qu'ils redistribuent selon les priorités que se donnent les gouvernements successifs. De plus, de nos jours, ils

interviennent massivement dans des secteurs qui, sans avoir de fonctions économiques proprement dites, n'en font pas moins des fonctions substantielles dans les budgets collectifs.

On ne peut plus nier le rôle croissant de l'Etat dans l'économie d'un pays. Or, selon qu'un Etat a plus ou moins de pouvoir, il peut plus ou moins influencer la démarche économique en cours sur son territoire.

Au Canada, les grands pouvoirs économiques, ceux qui comptent vraiment, sont tous entre les mains d'Ottawa: la monnaie, le commerce extérieur, le crédit, les banques, les communications, le transport, les voies navigables, etc. De plus, c'est le gouvernement central qui détient une grande partie des pouvoirs de taxation. Ajoutons encore à cela que, dans de nombreux domaines, les provinces partagent leurs prérogatives avec Ottawa: agriculture, science, éduca-

tion (dans des aspects qui ont souvent une incidence économique), développement industriel, commerce inter-provincial, etc.

Dans le domaine économique la province de Québec se voit donc forcée de travailler les deux mains liées dans le dos. C'est une infirme qui doit, ou bien se contenter de solutions partielles à des problèmes globaux, ou bien négocier indéfiniment avec le pouvoir central pour lui faire admettre la pertinence de la définition de ses priorités.

Comment un Etat qui ne contrôle pas son commerce extérieur pourrait-il imaginer une politique cohérente d'importation et d'exportation?

Comment un Etat qui ne contrôle pas son crédit et son système bancaire pourrait-il imposer ses volontés en ce domaine?

Comment un Etat qui ne contrôle pas ses voies navigables pourrait-il sauver le port de Montréal?

Comment un Etat qui ne détient pas tous les pouvoirs de taxation pourrait-il déterminer ses priorités dans tous les secteurs?

Comment un Etat qui se voit forcé d'en concurrencer un autre en matière d'agriculture pourrait-il faire jouer à celle-ci le rôle prépondérant qui doit être le sien?

Comment la province de Québec peut-elle em-

pêcher Ottawa de subventionner le transport des pommes de terre du Nouveau-Brunswick et d'en inonder le marché québécois?

Comment la province de Québec peut-elle convaincre Ottawa d'ouvrir à ses commerçants le vaste marché naturel du bassin de New-York plutôt que de les encourager à produire pour le faible marché artificiel pan-canadien?

Comment la province de Québec peut-elle envisager de planifier, ne fût-ce que dans ses grandes lignes, son économie quand tant de centres de décision lui échappent?

Or l'importance de l'Etat québécois dans le domaine économique est d'autant plus importante qu'à cause des vicissitudes de l'histoire il ne s'est pas développé chez nous de véritable capitalisme autochtone. Il existe bien quelques petits capitalistes franco-québécois mais la presque totalité des grandes entreprises privées implantées sur notre territoire est entre les mains d'étrangers. (Peut-être ne serait-il pas mauvais de rappeler que chaque fois que des Québécois défendent l'entreprise privée, c'est celle des autres qu'ils défendent).

Dans la position économique précaire où nous sommes, il devient urgent de comprendre que c'est par le pouvoir collectif et par lui seul que

les Québécois peuvent espérer reprendre leur économie en main.

Ce pouvoir collectif s'exprimant à travers le seul Etat québécois, il devient également urgent de doter celui-ci de tous les pouvoirs de décision et d'intervention possibles.

Nous ne pourrions vraiment déterminer nos priorités en matière d'investissements publics que le jour où, grâce à l'indépendance, l'Etat québécois pourra disposer de la **totalité** des pouvoirs de taxation.

Il en va de même dans tous les domaines déjà mentionnés.

Et c'est également à partir d'une situation d'indépendance que nous pourrions négocier avec les autres (y compris le Canada) des accords économiques qui soient dans l'intérêt de toutes les parties et non pas seulement dans l'intérêt du plus gros partenaire comme c'est presque toujours le cas présentement.

D'où l'on voit que l'indépendance politique précède l'indépendance économique, car celle-ci restera toujours une chimère pour les Québécois tant qu'ils ne se seront pas dotés de l'ensemble des pouvoirs politiques collectifs qui leur permettront d'agir dans tous les secteurs de l'économie.

Le "miracle économique japonais", assis sur une bonne mesure de protectionnisme, n'aurait

jamais eu lieu si le Japon avait dû laisser à d'autres le soin de prendre des décisions dans le domaine économique.

Les Etats-Unis ne seraient jamais devenus la puissance économique qu'ils sont aujourd'hui s'ils avaient dû se plier jusqu'à maintenant aux impératifs de l'ancienne métropole britannique.

Le "miracle économique suédois" n'aurait jamais eu lieu s'il avait fallu que la Suède attende que l'Europe se convertisse à la social-démocratie.

L'indépendance, par sa seule déclaration, ne peut pas résoudre les problèmes économiques du Québec et il faut bien se garder de cette illusion.

Mais elle fournira aux Québécois tous les pouvoirs et tous les instruments essentiels qui leur permettront d'agir dans tous les secteurs de l'économie où ils trouveront pertinent de faire.

L'indépendance politique n'est pas une récompense pour les peuples économiquement forts et elle n'est pas l'aboutissement d'un processus; elle en est plutôt le départ. Elle donne des pouvoirs mais elle ne fournit pas le mode d'emploi.

Mais à quoi nous sert-il d'avoir le mode d'emploi (créditisme, socialisme, libéralisme, social-démocratie...) quand le pouvoir de mettre la machine en branle nous échappe?

1^{er} PRIX \$1 1/2 MILLION

Super Loto

TIRAGE LE 22 AVRIL
RÉSEAU TVA 10h.



Aménager des régions de cités-jardins

par Jean Proulx

Revue Critère

Le gouvernement québécois a l'intention de mettre au point une politique d'aménagement du territoire et de nous présenter les grandes lignes de cette politique dans une éventuelle loi-cadre qui pourrait être déposée à la session d'automne 1977. D'ores et déjà, nous savons que ses principaux points d'appui seront l'idée même de la décentralisation, et par voie de conséquence, celle de la régionalisation. Puisque c'est maintenant le temps des réflexions auprès du ministre d'État à l'aménagement du territoire, j'aimerais présenter, en quelques lignes, l'un des "scénarios" possibles.

Retrouver le micro-pays régional

La centralisation métropolitaine, ici comme ailleurs, a conduit à la fois à l'entassement des populations au coeur des métropoles et à leur éparpillement dans les banlieues

résidentielles. La ville congestionnée et la ville dispersée, voilà la double forme de l'anti-cité, puisque, à la limite, ni l'une ni l'autre ne permet la véritable vie communautaire, recherchée déjà il y a plus de 5.000 ans lors de la grande mutation urbaine, et reconnue depuis comme le fondement même de l'existence urbaine.

Ce que la surconcentration métropolitaine et l'isolement romantique suburbain ne permettent pas, la région, me semble-t-il, peut en favoriser l'avènement. Conçue comme un micro-pays de quelques centaines de milliers d'habitants, la région doit jouir d'une relative autosuffisance. Mais évoquer l'autonomie régionale, c'est affirmer, du même coup, la nécessité d'un développement nettement diversifié. Lieu industriel et commercial, chaque région devrait être, en même temps, un milieu social, culturel et politique: industries, commerces, centres d'art, hôpitaux, collèges,

université régionale, administrations gouvernementales y existeraient dans une harmonisation avec les lieux d'habitation.

Qui plus est, la région, soumise à une planification respectueuse à la fois des populations locales et de la vie elle-même — on pourrait dire une planification démocratique et organique — permet l'union, et non la confusion, de la ville et de la campagne. La ville, lieu de l'existence communautaire, milieu d'effervescence culturelle, centre des échanges de toutes sortes, peut, au sein de la région, retrouver dans la campagne environnante les rythmes vitaux, l'intimité avec la nature, les modes de participation directe et les fonctions artisanales qu'elle tend à oublier par la force des choses. La région peut être le lieu de réunion de ces deux principes civilisateurs que sont l'existence urbaine et la vie villageoise.

Véritable société de petites cités organiques,

"fédération", en quelque sorte, de cités-jardins, reliées entre elles par les meilleures acquisitions des télécommunications et des transports modernes, la région peut jouer les rôles, jusqu'à maintenant impartis à la seule métropole, de réservoir économique, social et culturel, d'une part, et de centre d'effervescence créatrice en tous domaines, d'autre part.

Aménager des cités-jardins

La région pourrait donc être une société composée de cités-jardins, un micro-pays fait de petites cités organiques. C'est Howard, Mumford et Bardet qui ont le mieux défini cette cité-jardin organique, dont les racines, cependant, remontent à l'antique cité grecque et à la cité médiévale du XIIe siècle. Essayons de la décrire.

La cité-jardin est une petite ville à l'échelle communautaire, de 30 à 50.000 habitants. Elle est limitée dans sa croissance démographique, mais aussi dans son développement territorial. Une inviolable ceinture verte l'entoure, destinée aux

terres agricoles, aux forêts et aux parcs touristiques. La petite cité n'est pas une banlieue résidentielle, puisqu'on retrouve en elle des industries, des commerces, des lieux administratifs, des centres d'art et de savoir, répartis dans des quartiers d'habitation où les parcs ne font pas défaut. La propriété du sol est collective. Chaque petite cité est reliée aux autres cités de la région par les télécommunications modernes et les transports rapides, collectifs ou privés. Les lieux de travail, pour la majorité de la population, sont peu éloignés de l'habitat et la campagne est encore toute proche. Dans la cité-jardin, il n'existe ni entassement, ni éparpillement. Chaque cité, ouverte sur les autres par les moyens techniques modernes, a la chance de ne pas sombrer dans l'isolement. Enfin, elle ne souffre aucunement de l'éloignement de la nature, ce dont même nos banlieues actuelles sont de plus en plus affligées.

Pure rêverie, diront certains! Et pourtant, c'est à partir de ce rêve qu'ont été aménagés ou réaménagés une multitude de petites villes d'Angleterre,

de Suède, de Hollande, de Californie ou de Virginie aux U.S.A. Aux Indes, de même, Auroville, d'abord cité mystique, est en même temps une authentique cité-jardin. Pourquoi le Québec ne pourrait-il pas aménager son territoire sur la base de tels principes urbanistiques?

Il nous est encore possible de dépasser la ville mercantile et anarchique, fruit de l'urbanisme capitaliste du XIXe siècle; il n'est sans doute pas souhaitable que nous nous acheminions vers l'édification de technopoles bureaucratiques, ordonnées mais froides, comme à l'Est du rideau de fer; il semble plutôt que la voie qui s'ouvre pour nous soit celle d'un aménagement de cités-jardins régionales. De telles cités, fondées sur la propriété collective du sol et sur la participation des citoyens, conviennent à une pensée sociale-démocrate. Elles constituent peut-être aussi les véritables cités de l'ère post-industrielle et d'une civilisation centrée, non plus sur l'économie ou sur la technique, mais sur la vie dans son ensemble.

LE JOUR INC.

COUPON D'ABONNEMENT

1435, rue de Bleury, local 801,
Montréal H3A 2H7,
Québec

Je désire recevoir
l'hebdomadaire national
Ci-joint mon chèque d'abonnement de :

PAR COURRIER

NOUVEL ABONNEMENT _____

RENOUVELLEMENT _____

\$25.00 pour 26 semaines _____

\$50.00 pour 52 semaines _____

(Une série de chèques post-datés est acceptée)

NOM _____

TÉL. _____

RUE _____

VILLE _____ Code postal _____

N.B. - Les abonnements ne sont pas remboursables.

AYEZ L'OEIL OUVERT SUR

LE JOUR

HEBDOMADAIRE DES QUÉBÉCOIS

un simple coup de fil, aux numéros suivants:

➔

sans frais de votre part

Service camelot

● Mtl. Local 332-3890

● Mtl. Extérieur 1-800-361-6059

● Hull Local 234-2078

● QUÉBEC 683-1517

● Saguenay 543-7715

● Lac St-Jean 1-800-361-5699

● Hull Extérieur 1-800-361-5699

et vous serez heureux de compter parmi nos nombreux abonnés

PAYABLE CHAQUE SEMAINE AU PORTEUR

\$1.00 \$1.00 \$1.00

tourisme et loisirs

AMORGOS



une histoire d'amour

texte et photos de Louis Jolin

Les îles grecques constituent aujourd'hui une attraction touristique majeure et, parmi elles, les Cyclades sont probablement les plus visitées. Le nom des Cyclades vient de ce qu'elles forment un cercle autour de l'île de Délos, île sacrée parmi toutes. Thira, los, Mikonos, Amorgos sont quelques-unes de ces îles aux reliefs vigoureux,

recherchées pour la conjonction du soleil, de l'onde marine... et de la fraîcheur. Elles jaillissent de la mer et dressent des crêtes dentelées, balayées par le vent, estompées d'un peu de verdure. L'ensemble présente un aspect nu et austère, mais d'une absolue beauté: une lumière éclatante anime les ports, les maisons blanches, les

nombreuses chapelles et plonge ses rayons dans les flots de la mer Egée, cette mer calme, au bleu si vif. Des cyprès et des oliviers, même quelques vignes poussent ça et là dans les vallées et jalonnent des sentiers tortueux.

L'aménagement touristique des îles est encore inégal. Heureusement! Certaines, comme Thira ou Mikonos, offrent tout ce qu'il désire au plus exigeant des touristes. D'au-

tres, par contre, en sont encore aux balbutiements dans ce domaine: elles sont cependant les derniers refuges de ce qu'il y a de plus authentiquement grec en mer Egée, là où le touriste a encore le statut de "visiteur". Amorgos est du nombre de ces refuges. J'y suis resté plusieurs jours et j'en conserve un souvenir inégalé!

Antique et humaine

Longue et étroite, légèrement à l'écart des autres, mal servie par les bateaux qui relient les îles et le Pirée, elle abrite quelque mille habitants disséminés dans de petits villages immaculés dont Katapola, Chora et Arkessini à l'ouest, Egiali au nord-est. Il y a très peu de voitures dans l'île d'Amorgos, quelques routes de terre, des sentiers à flancs de collines sur lesquels le marcheur solitaire déambule vers des promontoires saisissants qui surplombent la mer, vers un monastère du XIe siècle majestueusement niché dans les rochers, aux abords de criques désertes. Amorgos, paradis de la randonnée pédestre!

Les aménagements touristiques sont à peu près inexistant: aucune banque sur l'île, un petit hôtel à Katapola et à Egiali et quelques chambres chez l'habitant. Même les plages sont difficiles d'accès! Malgré les inconvénients — là réside peut-être le secret — Amorgos est une île merveilleuse pour son climat et le paysage grandiose qui s'offre au regard, mais surtout pour l'accueil de sa population.

Le doux souvenir que je

garde de l'île découle principalement d'un contact chaleureux et discret avec les habitants de Chora, où j'ai séjourné près d'une semaine. C'est cette relation privilégiée du visiteur avec le visité dont je veux ici témoigner, cette découverte d'hommes et de femmes, fiers de leur île malgré l'aridité du sol et une vie somme toute assez frugale. Il est rare, durant un voyage, de vivre une rencontre de cette qualité: la raison est que ces gens n'ont pas modifié leur comportement face aux touristes d'occasion et qu'ils se sont révélés comme ils sont dans leur quotidienneté.

De quelques Grecs, entre autres

Laissez-moi vous les présenter au hasard de mon souvenir, de l'album de photos et du journal de voyage d'Hélène, ma compagne.

Dimitri, quarante-cinq ans, sérieux comme un pape pendant son travail, propriétaire de l'un des deux cafés de Chora, s'anime et s'illumine après quelques verres d'ouzo, sous l'oeil inquiet de sa femme et de ses deux filles qui craignent ses frasques toujours possibles:

"Ah! les solos de danse de Dimitri. Ils rappellent ceux de Zorba, mais avec un je ne sais quoi d'intériorisé, de langoureux et de mélancolique. Je me souviendrai longtemps de ses yeux tournés vers le ciel, de ses épaules en mouvements délicats

le tourisme français/Pour découvrir le monde à la française

AIR FRANCE

CIRCUITS DÉPART DE MONTRÉAL AVION COMPRIS

Tour de France.....	\$1,517.
France-Italie-Suisse.....	\$1,597.
Suisse-Autriche-Italie.....	\$1,767.
Tour d'Europe.....	\$1,692.
Allemagne-Autriche-Suisse.....	\$1,697.
Angleterre-Belgique-Hollande.....	\$1,422.
Espagne-Maroc-Portugal.....	\$1,317.

la seule formule pour découvrir vraiment un pays...



Il vaut mieux avoir l'oeil sur un monument que sur la ligne blanche!

Découverte de la France

VOYAGES TRAVELAIDE

vous propose un choix unique de tours à travers les belles provinces françaises: Normandie-Bretagne - Alsace-Lorraine - Auvergne, Languedoc, Pyrénées - Bordelais, Bourgogne - Provence, Côte d'Azur - Dauphiné, Savoie. Vous découvrirez des richesses touristiques insoupçonnées à travers nos 18 circuits de 2 à 16 jours de \$ can 87 à \$ can 826 de Paris à Paris.

AUTRES CIRCUITS AU DÉPART DE PARIS

Spécialement conçus pour s'ajouter à votre séjour à Paris. Réservez votre avion sur le tarif Super Apex, 60 jours à l'avance, \$319. à \$451.

Paysages d'Italie	\$640.
La Sicile	\$545.
Suisse - Venise - Lacs italiens	\$500.
Tout-à-Hollande	\$455.
Paysage Suisse	\$382.
Villes impériales du Maroc	\$315.
Egypte	\$924.
Paysage d'Espagne	\$595.
Angleterre-Ecosse	\$760.
Autriche	\$602.
Tchécoslovaquie-Hongrie	\$846.
Europe Orientale	\$1,288.
Paris-Moscou	\$1,448.
Asie Mineure	\$733.

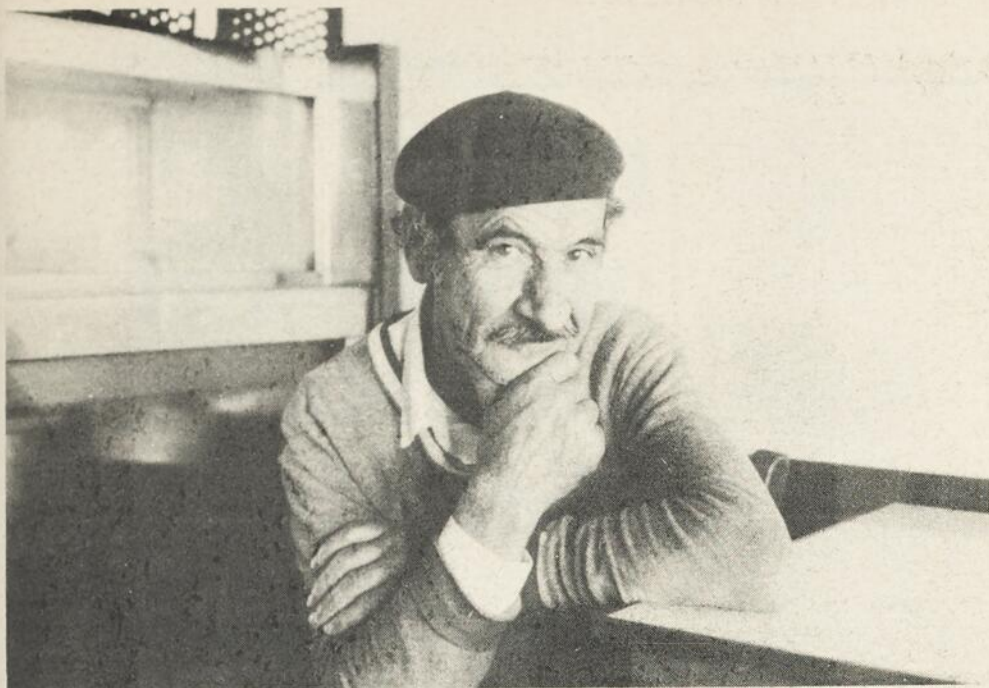
LAVAL CENTRE LAVAL Autoroute 15 * Sortie 8 1600 Le Corbusier 867-0880	BROSSARD PLACE PORTO BELLO 7350 boul. Taschereau 672-5353
PROMENADE 688-5310 LACHUTE LES GALERIES LACHUTE 505, Chemin BÉTHANIE 562-3788	LONGUEUIL PLACE LONGUEUIL 1, PLACE LONGUEUIL 679-3777

VOYAGES TRAVELAIDE

PERMIS 50280

LTÉE

CENTRE-VILLE 1010 ouest, STE-CATHERINE METRO PEEL 861-7272	DUPUIS CENTRE-VILLE 965 est, STE-CATHERINE Métro Berri-Da-Montigny 842-5151	LES GALERIES NORMANDIE 2634, De SALABERRY 331-9971
PLAZA ST-HUBERT 911 est Beaubien Métro Beaubien 273-7755	CARREFOUR MT ROYAL 4454 St Denis Métro Mt Royal 845-8225	AGE D'OR METROPOLITAIN 911 est Beaubien Métro Beaubien 273-2581



Dimitri, le Zorba d'Amorgos

selon le rythme lancinant de la musique grecque."

Anthony, le brave et fier Anthony, colosse au coeur d'enfant. Yeux pétillants, sourire franc, il est heureux d'être photographié sur le vif avec les deux poules qu'il a tuées pour le repas de sa famille. Anthony, notre informateur discret. C'est par lui que nous avons appris la fête du samedi soir.

Moska, notre logeuse, de qui nous avons loué pour la semaine une toute petite mais de deux pièces, au centre du village. Bien portante, rieuse, Moska a toujours prévenu nos moindres désirs. Un peu envahissante parfois!

"Les six nuits à payer servirent de prétexte pour entrer chez Moska, boire une liqueur du pays et

goûter de délicieuses sucreries. Moska nous entretiendra de choses et d'autres sur la vie de l'île et se montrera une dernière fois troublée et amusée par le nudisme des touristes sur les plages d'Amorgos; selon elle, c'est à Mikonos qu'on fait de pareilles choses! Pendant ce temps, la grand-mère tricote, une jeune fille fait une valise, tout en tendant l'oreille. Je



Le brave et fier Anthony

suis fascinée par ce monde qui nous est, un instant, révélé..."

Les visages se bousculent dans ma mémoire: je revois la bonhomie de Nikita et de sa femme, les tenanciers du deuxième café; Yorgos, jeune Grec qui se dit citoyen-du-monde, mais de retour dans l'île à chaque été, et son frère, le sédentaire Yannis; le barbier du village, le cordonnier qui a réparé une sandale pour un sou-

rire, et les deux musiciens du samedi soir:

"Imperceptiblement, deux musiciens se mettent en place, un verre de vin à la main et font danser quelques notes. L'un d'eux aime particulièrement chanter et jouer du violon. Il transmet tranquillement son enthousiasme à son confrère, cherche des yeux un feu semblable au sien et se réchauffe

tout doucement l'âme et le coeur."

Autour de ce beau monde, gravite la petite colonie de touristes: une dizaine tous au plus dont les français Jean-Pierre et Laura, le belge Jean, Edouard, un hollandais, les allemandes Christa et Yta, Hélène, Michel, Marie-Lyne, Louis... Québécois au bout du monde. Tous amants d'Amorgos! On ne résiste pas au coup de fou-

**VISITEZ L'EUROPE...
EN... AUTOMOBILE**



ou en
**EUROCAMPER
— TOURMOBILE**

**PLAN
VACANCES
COMBINÉ
AIR-AUTO**

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

RENAULT, VW — CITROËN — FIAT — SIMCO — PEUGEOT — VOLVO — MICRO-BUS — ETC....

Kilométrage illimité — Assurance internationale — Permis de conduire international, etc... Réservations billets: Bateau, avion.

VOLS NOLISÉS PARTOUT
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

**SERVICE EUROPEEN
DE TOURISME AUTOMOBILE**

1176, rue DRUMMOND, MTL 861-3906 — 861-0200

"Touring Club de France"

PERMIS 50291

PERMIS: 50-357

AGENCE DE VOYAGE

Lajeunesse

TRAVEL AGENCY

Tél.: (514) 381-5365

9257, rue Lajeunesse, Montréal, H2M 1S3, Qué.

Participez aux festivités de

Pâques à New York

Tourbec vous propose un long week-end à New York du 8 au 11 avril. Le trajet se fait à l'aller par le train "The Montrealer" et le retour par le tout nouveau **turbo Adirondack**. Vous logerez dans un hôtel tout confort situé en plein coeur de Manhattan. Des représentants de Tourbec vous accompagneront au cours de ce voyage.

Également au programme, un départ de Québec le 7 avril, par autobus de luxe. Le retour se fera le 11 avril. Informez-vous à Tourbec.

Chambres à deux personnes, toutes taxes incluses. Les enfants de moins de 2 ans participent gratuitement au voyage. Les enfants de 2 à 11 ans paient \$26. chacun.

Prix: \$79.

Détenteur d'un permis du Québec



Bureau de Montréal
347 est, rue St-Paul
(514) 866-1063

Bureau de Québec
29, rue d'Auteuil
(418) 694-0424



Plein air

Du Danemark au Japon, par Saint-Faustin

par Robert St-Jean

Lors de la parution du dossier sur la pollution au mercure, une donnée indiquait qu'un prélèvement avait été fait sur une truite de la pisciculture de Saint-Faustin. Cette truite indiquait un taux de mercure de 0,95 PPM. Donc, selon les normes canadiennes, inacceptable pour la consommation, car le seuil de sécurité est établi à 0,5 PPM. Par ailleurs nous savons que la fonction principale de cette pisciculture est d'alimenter en truites, les lacs des parcs provinciaux.

Pourquoi ces truites étaient-elles polluées? Nous avons appris que la pollution provenait de l'alimentation qui leur était donnée. En effet, ces truites étaient nourries avec des crevettes qui elles, étaient contaminées. On nous dit que les autorités ont cessé de nourrir les truites de cette façon dès que les résultats furent connus.

Ce qui m'inquiète, c'est de savoir où et combien de truites furentensemencées, leur taux de mercure, et ce que le ministère a fait pour en informer les pêcheurs.

Par ailleurs, que viennent faire le Danemark et le Ja-



pon dans cet article? Voici. Les chaînes d'alimentation vendent des truites arc-en-ciel. Ces truites sont importées. (Commi si au Québec nous n'en avons pas!) Les deux principaux pays exportateurs sont ces pays. En auriez-vous déjà acheté? Possible, des milliers l'ont fait.

Et puis après me direz-vous? Permettez-moi de vous citer le "Dossier Pollution" écrit par Marcel Chaput et Tony Lesauteur. Au fond de la mer entre la

Suède et le Danemark on a décelé des bacilles extrêmement dangereux puisqu'ils sécrètent le poison le plus violent qui soit: la toxine butolique. On trouve ces bacilles dans l'intestin de plus de 50% des poissons capturés dans cette étendue d'eau.

Et le Japon? Dans la baie du Minamata, entre 1953 et 1960, 111 personnes furent intoxiquées par le mercure. Cinquante moururent, les autres devinrent infirmes, aveugles ou chauves. Le mercure avait été déchargé dans la mer. Les poissons et les mollusques l'avaient concentré dans leurs tissus jusqu'au jour où ils furent mangés par leurs victimes.

Comment ces truites Danoises et Japonaises étaient-elles nourries? Avoient-elles le même régime que leurs cousines de Saint-Faustin? Étaient-elles et sont-elles encore nourries avec des crevettes contaminées?

J'aimerais bien que quelqu'un quelque part, me fasse parvenir (si cela existe) le dossier d'expertises faites sur ces truites importées, afin que nos lecteurs... et moi-même devenions systématiquement tranquilisés ou alarmés!

En bouquinant sur le plein air

Si vous pensez faire du trappage l'hiver prochain, il vous faudra d'ici là trouver un bon territoire. Par ailleurs, vous devrez aussi apprendre les techniques qui vous permettront de faire une bonne récolte.

Le castor rouge

Bébés phoques et penseurs libéraux

Nous vivons vraiment dans une société d'où sont absentes les vraies valeurs. Pendant que les media répandaient aux quatre coins du monde l'image de Brigitte Bardot venue défendre les phoques à Blanc-Sablon, c'est en vain que vous

cherchiez dans le *Periodico del Galapagos* la moindre allusion à la réunion des penseurs libéraux à Toronto. Et pourtant, du strict point de vue écologique, le mammifère de la famille libérale et du genre "penseur" est autrement plus menacé

George A. Robberts est l'auteur d'un petit manuel intitulé: **Techniques modernes de trappage**. Il traite de l'habitat, la nourriture et les habitudes de 19 des animaux les plus recherchés pour leurs fourrures.

De plus, il indique le type

de piège recommandé pour chaque animal. Par ailleurs, vingt-trois illustrations démontrent l'art de poser les pièges efficacement. Il termine avec les moules à peaux, l'écorçage et le dégraissage. Ce livre est édité par Parti Pris et se vend \$4,00.

les bonnes tables

par Roch Côté

Si on enlevait le titre de brasserie à toutes les "boîtes" qui ne savent que servir de la bière (et encore!) sans même savoir comment faire cuire un oeuf, le paysage serait du jour au lendemain libéré de bien des gargottes inutiles.

La brasserie, ça devrait être un art, car la bière mérite bien d'avoir sa cuisine à elle et pas n'importe quoi. Ce qui m'a un peu provoqué, cette semaine, c'est une nouvelle visite au Gobelet, (boul. Saint-Laurent, à Montréal). Si j'en crois les critiques de mes consoeurs dans le métier, critiques affichées bien en place à l'entrée du Gobelet, cette maison eut jadis son heure de gloire. Mais l'heure a sonné une fois pour toutes et le Gobelet a depuis appris que les conserves sont pratiques et pas chères.

Ces messieurs du Gobelet auraient une bonne leçon à prendre en cuisine de brasserie en al-

lant un midi manger des bonnes saucisses dans une petite boîte de rien du tout, le OLD VIENNA, qui offre, en plus de cinq sortes de saucisses, de la goulache, du pain de viande et de l'escalope viennoise, servis avec choucroute et salade de bonne terre. Une vraie bonne "popotte" pour la bière. Et pas cher: une saucisse garnie vous coûtera \$1,65, la soupe goulache, \$1,25, la goulache proprement dite \$2,00, l'escalope \$2,55. Le malheur, c'est que le OLD VIENNA n'a pas le permis de bière. Lui, pourtant, il le mériterait. Ses saucisses sont excellentes, sa goulache est populaire (mais je n'y ai pas encore goûté) et son escalope a la taille qu'il faut bien qu'elle mériterait d'être grillée plus délicatement. Ses desserts sont bien faits, particulièrement le strudel auquel on a su garder son bon goût de pommes sans l'écraser sous les essences.

OLD VIENNA, 1250 rue de Bleury, Montréal.

POLOGNE TCHÉCOSLOVAQUIE et YOUGOSLAVIE

Les plus belles villes et la Perle de l'Adriatique: DUBROVNIK
Un seul départ, accompagné par René Racicot,
du 17 juillet au 7 août

Prix incluant avion, logement, la plupart des repas, les visites

\$1595

UNE FUGUE EN ORIENT

26 jours au Japon, Hong Kong, Thaïlande, Corée, Hawaii. Un seul départ accompagné de Montréal, du 5 au 31 août.

Prix incluant avion, logement, visites, petits déjeuners et quelques autres repas.

\$2375

EUROPE en ROUE LIBRE

Location de voitures à prix compétitifs. Demandez la liste! Et n'oubliez pas que nous pouvons vous aider à tracer votre itinéraire et vous suggérer les petits hôtels "pas chers" dont vous rêvez!

ANTILLES et MEXIQUE

Les brochures pour l'été arrivent. Demandez votre copie.

RENSEIGNEMENTS ou INSCRIPTIONS

voyages **SELECT** Itée

620, rue Cathcart, suite 555

Station métro McGill

Montréal H3B 1M1

Tél.: (514) 866-3345 ou 866-1083



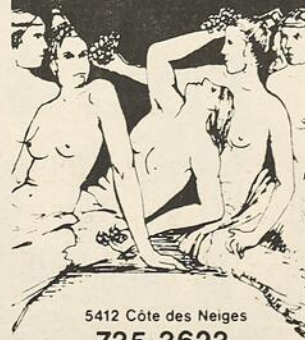
Ouvert du lundi au mercredi de 9h à 18h
Jeudi et vendredi de 9h à 20h

Permis du Québec 75-01-50277

RESTAURANT
chez
VITO

...un savoir faire

Mecca gastronomica



5412 Côte des Neiges
735-3623

par la société moderne que son cousin le phoque de l'Arctique. Pensez seulement à ceci: il y a, à tous les ans, une cinquantaine de mille bébés phoques dans le Golfe du St-Laurent, alors que depuis 10 ans, c'est la première fois qu'on retrouve réunis 250 penseurs libéraux.

Il convient de préciser ici, pour les férus de sémiologie (ce mal qui répand la terreur...) que l'expression "penseur libéral" n'est pas forcément antinomique; puisqu'on a pu un jour parler de "nègres blancs", rien ne s'oppose à ce qu'on dise d'un libéral qu'il pense. Toute la question, dès lors, est de savoir à quoi, et c'est ici que nous retraçons, sous l'angle paléontologique, le cousinage avec le bébé

phoque.

Du point de vue intellectuel, en effet — et c'est là-dessus qu'il se distingue du libéral tout court — le penseur libéral présente un type fortement caractérisé: il vient au monde (et passe toute son existence) à la dérive, arbore l'oeil implorant de l'innocence, et son comportement indique clairement qu'il ne pense qu'à manger. Si, de plus, on lui donne un coup de bâton sur la tête, il ne souffre pas.

Ce qui, dès lors, distingue le penseur libéral du bébé phoque est, d'une part, la fixité définitive de ses caractères, et, d'autre part, une technique de survie absolument unique chez les mammifères. Alors que le bébé phoque, en effet, deviendra fata-

lement un phoque tout court, à moins qu'il ne reçoive un coup de bâton sur la tête, le penseur libéral, lui, restera toujours penseur libéral, même si on lui donne beaucoup de coups de bâton sur la tête.

Par ailleurs, il représente le seul genre de mammifère parfaitement parasite; on ne le retrouve qu'aux alentours du parti ou au gouvernement. On n'en a jamais vu à l'état solitaire ou autonome. Les biologistes attribuent cette caractéristique au fait que, croisement entre un politicien et un intellectuel, le penseur libéral est structurellement stérile.

C'est donc avec énormément d'intérêt qu'un groupe de scientifiques et moi-même avons assisté il y a une dizaine de jours

aux assises de Toronto. Le terme "assises" convient d'ailleurs parfaitement au genre d'idées qu'on y agite, ce qui ne surprendra personne si l'on songe que, comme le coelacanthe, le penseur libéral est un fossile qui s'ignore.

A ceux que cette constatation étonnerait, je signale charitablement que jamais, au terme de quelque recherche que ce soit, les archéologues et paléontologues n'ont-ils retrouvé quelque trace de penseur libéral. Ce fait seul, puisque nous savons que l'espèce est stérile, démontre clairement que ce parasite existe depuis des millions d'années.

La réunion de Toronto a cependant failli être compromise lorsque,

après deux journées de délibérations, quelques penseurs émirent une idée. "Peut-être pourrait-on", dirent-ils, "abaïsser dans l'intérêt de l'unité canadienne les tarifs aériens entre Montréal et Vancouver." Vérification faite, cependant, il s'avéra que c'était là un simple plagiat du magazine américain "Mad" qui suggérait, dès 1967, de faire la même chose entre Damas et Tel Aviv.

Le clou de ces agapes fut évidemment le discours de Trudeau. Contrairement à l'idée

qu'on s'en fait trop souvent, celui-ci n'est pas un penseur libéral. Quand il était penseur, il était N.P.D.; devenu libéral, il cessa d'être penseur. C'est du reste, avouons nous appris de bonne source, à sa demande expresse que cette réunion fut tenue à Toronto et pas à Ottawa où elle était d'abord prévue: il voulait de la sorte signifier à Margaret que, fugue pour fugue, 250 libéraux font moins de bruit que 4 Rolling Stones.

Unitours Cuba

7 nuits \$369⁰⁰ et plus

Aussi 14 nuits disponibles

Plage Varadero Pension complète

7 nuits \$475⁰⁰ et plus

Aussi 14 nuits disponibles

VILLAGE
UNITOURS NEGRIL

Où les dents de requins sont la seule monnaie courante!
Un village de dix millions de dollars où le plaisir est la seule loi. Jamais de supplément.

VOYAGES **674-6273** 866-2951
unik 1574, chemin Chambly
Longueuil
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC
HEURES D'AFFAIRES: lundi au vendredi de 9h a.m. à 9h p.m.
samedi de 10 a.m. à 4h p.m.

Présentation touristique gratuite -
Mercredi le 6 avril
à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal.



LE GRAND
SPÉCIAL
1977
SIMCA 1307S



SIMCA
VOITURE DE L'ANNÉE

POUR VOS RÉSERVATIONS VOYEZ
VOTRE AGENT DE VOYAGE



CLUB JEUNESSE
5450, CÔTE-DES-NEIGES
Suite 304, MONTRÉAL
Tél. 341-4425 Permis no. 750150342



Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.
1255, rue Université
suite 1220
Montréal H3B 3W9
"Qui dit voyages, dit Malavoy" 861-2485



Permis No. 50493
388-9241
Une équipe dynamique
pour vous servir.
1220 EST FLEURY, MONTRÉAL, QUÉBEC H2C 1R1

AGENCE DE VOYAGE

Lajeunesse

PERMIS 50-357

381-5365
9257 LAJEUNESSE



VOYAGES
JACQUES
CARTIER

LES TERRASSES 220
705 ouest STE-CATHERINE
281-1750

Sports

L'ESCRIME

de l'aristocratie
à la masse

par René Bataille

Paul Beaudry, 18 ans, vient de remporter, pendant la même fin de semaine, à la fois chez les juniors et chez les seniors, le championnat québécois au sabre. Presqu'assuré de l'emporter dans sa catégorie, il devait affronter deux membres de l'équipe du Canada, qu'il relégua au 2ème et au 3ème rangs. Sans vouloir diminuer en quelque façon que ce soit le mérite de ses deux adversaires, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'encore une fois, le jeune Québécois peut exceller dans une discipline très particulière, s'il s'en donne la peine.

De Sherbrooke aux Mousquetaires

Paul a commencé par suivre des cours dans sa ville natale, Sherbrooke, sous la direction du maître belge, M. Bardoul, un spécialiste du sabre. Il quitta l'Estrie pour la grande ville et la compétition. À Montréal, il entra dans l'organisation du club des Mous-

quetaires sous la direction du maître, Jean-Pierre Le-coz.

Choisi comme le meilleur athlète des premiers championnats sportifs québécois, le jeune Estrien ne se croyait pas assez "vedette" pour cette sélection. Ce titre qu'il a si bien mérité ne donnait que plus d'importance et de validité aux championnats et aux organisateurs qui ont eu l'honnêteté de porter leur choix sur un sport pas tellement connu du public.

On comprend aussi le sourire de joie du ministre Claude Charron lorsqu'il félicita son jeune compatriote. Il est certes très encourageant de voir tous ces jeunes venus de partout montrer tant de motivation dans des domaines où ils étaient presque absents, il y a à peine quelques années. Bien entendu, nos jeunes, à cause de leur culture, ont certaines préférences. L'escrime, une discipline très latine, est aussi au goût du Québécois.

Poursuivant sa lancée vers les plus hauts sommets, Paul Beaudry participera, du sept au onze avril prochain, au cham-

pinat du monde junior à Vienne. Il espère se classer parmi les seize premiers. S'il réussit, ce serait la meilleure performance québécoise internationale.

Paul n'est pas la seule révélation des championnats sportifs québécois regroupés. Les femmes, en escrime, se sont taillé une excellente place pendant la fin de semaine.

Danielle Longpré, du club de Laval, une jeune étudiante de vingt ans, l'a emporté sur ses deux aînées, Chantal Payer et Fleurette Campeau, deux femmes d'expérience. La jeune Anne Bernier, 14 ans, remportait la médaille chez les juniors, devançant Guy-laine Sauvé et Francine Boulet.

À 70 ans, Robert Desjarlais enseigne encore

L'escrime n'a pas toujours été aussi florissante que les résultats d'aujourd'hui peuvent l'indiquer. Un vétéran de l'escrime, Maître Robert Desjarlais, se réjouit du progrès de cet art. Ce septuagénaire, un Québécois pure laine, n'a jamais cessé

de donner des cours, plusieurs heures par semaine. "Le Club des Mousquetaires, cela a été toute ma vie. Je me rappelle encore ses débuts, alors qu'en 1938 nous décidions d'ouvrir le club au public et de commencer à donner des cours. Nous étions 5 ou 6, puis cela a augmenté progressivement.

"Nous nous réunissons, trois soirs par semaine, dans la cave de l'édifice, angle Roy et Saint-Denis, un endroit présentement occupé par le magasin Vennat. Nous avons dû bien vite monter au quatrième étage lorsque le club atteignit la quarantaine d'élèves."

Démocratisation de l'escrime au Québec

Ce pionnier de l'escrime au Québec français commença par apprendre son art dans un livre avant de suivre les leçons du professeur. Fonctionnaire, il avait une passion: l'épée.

"Dans le temps, les Anglais de Montréal avaient créé autour de l'escrime toute une auréole. Pour être membre du Montreal Fencing Club, il fallait déboursier \$100 pour l'inscription et \$50 annuellement. C'était beaucoup d'argent en 1930.

"Au MFC, le snobisme était à l'honneur et le président du club, Percy Nobbs, allait jusqu'à interdire aux gens du YMCA de croiser le fer avec ses membres."

Danielle Longpré,
une championne
du club Laval

Le MFC était situé dans l'ouest de la ville, comme il se doit, et très peu de Québécois le fréquentaient, vu le coût élevé. C'est pour cette raison que le club des Mousquetaires s'installa rue Saint-Denis. En 1943, il fait partie de la Palestre Nationale, pour s'intégrer ensuite à l'Université de Montréal, il y a environ trois ans.

Les Mousquetaires ainsi que le MFC font partie de la petite histoire de ce sport d'adresse. Ce n'est pas pour rien que les Latins y excellent. Italie, France et Hongrie se partagent la tête des disciplines de l'épée, du fleuret et du sabre. La Russie, bien entendu, est forte dans tous ces domaines.

Au Québec, il y a 42 clubs inscrits et 5,000 personnes qui pratiquent l'escrime.

Depuis que le gouvernement s'est mis de la partie en finançant cette activité sportive, on a assisté à une évolution très rapide. Les Jeux du Québec ont eu pour effet de décentraliser l'escrime. Alors qu'autrefois, Montréal en avait le monopole, aux derniers jeux, 60% des médaillés provenaient des régions extérieures au Montréal métropolitain.

Pour M. Pierre Charron, président de la fédération québécoise, l'avenir de l'escrime est prometteur. "La relève n'a jamais été si nombreuse. 70% des membres se recrutent chez les juniors. Nous avons instauré un circuit québécois qui comprend sept compétitions avec un système de pointage. L'escrime est enseignée dans 80% des cepeps et c'est là que réside l'avenir et la force du Québec."

La participation des Québécois à cette discipline dite aristocratique est trois fois plus élevée que la participation des Canadiens. Au Québec même, il y a à peine 15 ans, au début de la révolution "tranquillissante", les Québécois d'expression française ne formaient qu'à peine 10% de la représentation québécoise.

Longtemps considérée comme une discipline de riches, l'escrime n'est plus aussi inaccessible qu'autrefois. Il n'est pas nécessaire pour un jeune de se procurer l'équipement

Le reportage sportif et
les niveaux de langage

par Jacques Larue-Langlois

J'aime Guy Lafleur! Y' m'semb' que ça r'sortait d'mon papier d'la s'maine passée. J'vois pas comment on peut en douter. Et pourtant on m'a r'proché dans certains milieux (journalistiques en particulier) d'y avoir mis en bouche une langue de tit nègr'. Comme certains d'ces reproches viennent de source officielle et d'autres de confrères que j'estime, j'voudrais ben m'expliquer.

La langue est un outil de communication dont

chacun use selon le genre de communication à établir. Ainsi, je tente présentement d'écrire cette phrase dans ce qu'il est convenu d'appeler un "niveau" de langue journalistique courante: mots simples, faciles, phrase courte etc... Je pourrais dire les mêmes choses en ayant recours à un niveau de langue différent, le niveau littéraire, par exemple, ou poétique, ou académique, ou encore au niveau parlé. Or, ni l'un ni l'autre de ces niveaux de

langue n'est plus élevé (qualitativement) que l'autre. L'un ou l'autre est approprié, selon le cas.

Quant à la langue parlée elle-même, si elle est issue du même code (le français) et répond, en principe, aux mêmes règles, elle est, bien entendu, différente dans chaque milieu géographique où on la parle. Encore là, ces différences ne comportent aucune notion qualitative et il n'est ni mieux ni plus mauvais de parler cette langue selon l'accent et les particu-

L'air du temps

chronique de météo transcendante

J'ai fait un beau grand discours à Toronto

Le professeur Nimbus était invité la semaine dernière à prendre la parole devant les membres de l'Association météorologique transcendante réunis à Toronto. Nous livrons ici le texte authentique de son discours.

Quand on est fédéraliste, aujourd'hui, dans le Québec contemporain, on se sent un peu comme dans la chanson célèbre "Alouette, alouette, je t'y plumerai la queue", et on se demande bien ce qui va nous arriver.

En attendant, on erre sur le territoire et on a bien hâte qu'un jour les indépendantistes s'aperçoivent, comme dans la chanson de Brassens, que "par bonheur, ils n'en avaient pas!"

Le malaise est profond. Il nous déchire tous comme des voiles du Temple en ratine. Nous sommes pourtant nombreux au Québec à croire, en très grand nombre, que le véritable problème n'est pas de chercher le biais de l'indépendance par l'autodétermination et le respect de la culture mais de jeter enfin cartes sur table et de s'apercevoir que le grand problème mondial c'est le respect des peuples et des individus et que l'indépendance du Québec est complètement à côté du grand problème mondial tel que défini par moi-même.

Dans sa grande oeuvre séparatiste l'Etre et le Néant, Jean-Paul Sartre affirme sans nuances: "La philosophie moderne a réalisé un progrès considérable en réduisant l'être à la série des apparitions qui le manifestent". Si on écoute le célèbre philosophe français de France, existentialiste nihiliste, on pourrait tout de suite conclure que le Québec est devenu tout entier péquiste étant donné les apparitions qui se manifestent depuis le 15 novembre dernier. Hé bien, non! J'ai fait savoir à Jean-Paul Sartre, par courrier recommandé, que l'existentialisme ne passera pas au Québec.

Heureusement, il y a des Pyrénées et ce qui est vrai sur le dessus est possiblement moins plausi-

ble rendu en bas, étant donné que l'anarchie y subit une poussée verticale qui plaît beaucoup aux intellectuels de notre élite pensante, ce qui nous pousse dans une stratosphère où se trouve le piège de la révolution cubaine et de l'indépendance algérienne enveloppé dans un nuage de passésisme frustré d'où surgit soudain, en pleine lumière, le célèbre aphorisme de Protagoras: "How does Québec feel?" (Appaludissements)

Il faut reprendre aujourd'hui, chacun pour son compte, l'interrogation que lançait Protagoras lors de son dernier passage à Toronto.

L'Histoire elle-même nous y pousse. De Mussolini à Trudeau, deux mille ans d'Histoire nous enseignent que le PQ est composé de voteurs et de membres du PQ et que cela est suffisant pour faire un parti comme le PQ et que le virus des phantasmes idéologiques européens, comme le foie gras et la chocroute, ne

seront toujours des importations face aux cretons Taillefer; mais attention de prendre le PQ pour un marchand d'illusions, les Québécois aiment le pâté de plus en plus et leur coeur peut avoir des raisons que leur porte-monnaie est forcé de suivre.

L'important, pour résumer ma pensée en un mot, si la chose est faisable, serait de faire aimer le pâté dans tout le Canada. Malraux l'a d'ailleurs dit dans La Voie Royale: "Si qu'on n'aurait pas manqué de pâté, on se serait rendu jusqu'au boutte".

Quel beau défi pour tous les vrais Canadiens! Mais cela ne sera pas possible en dehors d'un beau grand capitalisme fort et musclé, avec du pain Weston beurré de bon bord; vous inquiétez pas, pis quand le pain est beurré du mauvais bord, ils le mangent à l'envers, ce qui fait qu'ils ont toujours le bord du beurre, car les Québécois sont cartésiens et n'ont pas oublié ce célèbre passage du Discours de la Méthode: "Ce qui se mange beurré d'un bord sans être à l'envers peut tout aussi bien se manger de l'autre bord tout en étant à l'envers et néanmoins

toujours beurré, ce qui prouve que le même est égal au semblable, que l'être peut tout aussi bien se revirer comme une crêpe, ce qu'il fallait démontrer".

(Appaludissements)
Les Québécois savent comme Descartes que pour penser, il faut se renfermer dans une cabane chauffée, pis là, quand ils commencent à en avoir assez dans le nez, ils se mettent à douter de tout, les Québécois sont un petit peuple, ce qu'il faut créer c'est un grand peuple, big is beautiful, un grand peuple avec une grande passion, parce qu'un petit peuple avec une grande passion, ça peut pas marcher, ça se contredit, c'est un vrai désordre, et que les peuples ont surtout besoin d'ordre et que Mussolini, justement... Mais là, j'ai sorti de mes notes, c'est pas Descartes qui dit ça, excusez mon excès de culture.

Maulraux, lui, dit que la télévision nous empêche de lire, ce qui fait qu'on ne lit plus Malraux et que le Canada est aujourd'hui dans l'incertitude.

Voilà le message que j'étais venu vous livrer.

Vive le Canada!

complet pour se lancer à l'attaque, l'épée au poing. La plupart des Cegeps fournissent le matériel nécessaire; tout ce qu'il doit se procurer, c'est une paire d'espadrilles pour un prix approximatif de \$15.00.

Un sport latin

L'escrime se divise en trois armes. Il y a d'abord le fleuret, qui est une arme légère. En compétition, l'arme est reliée par un fil de corps à l'appareil électrique de contrôle. Une touche est enregistrée quand la pointe du fleuret "touche" l'adversaire avec une force d'au moins 500 grammes. Tout est électrique, si le fleuret touche à un endroit permis, la lumière marque un point en sa faveur; s'il touche ailleurs, c'est le contraire. Il est donc très facile de suivre un combat.

L'épée est aussi une arme d'estoc. Elle est plus lourde que le fleuret. Le même système s'applique à l'épée qu'au fleuret, sauf que la force de frappe doit s'élever à 750 grammes avant de produire son effet sur la lampe-témoin.

Le sabre est une arme légère et à la fois une arme d'estoc et de taille. Les femmes ne compétitionnent qu'au fleuret, alors que les hommes le font dans les trois armes.

Les trois armes virent le jour en France, en Hongrie et en Italie où elles conservent encore de nos jours toute la popularité d'antan.

À quand une catégorie de l'âge fort

Comme partout ailleurs, nos Québécois ont besoin d'aller suivre des cours ou simplement de participer à des compétitions en Europe. Il existe une entente avec la Belgique, et trois éléments parmi les plus prometteurs font actuellement un stage d'un an dans l'armée belge. Il s'agit de Jacques Primeau, de Gérard Hubert et de Donald Charest.

L'escrime est un sport complet. Elle développe la rapidité des réflexes et surtout un jeu de jambes.

Si l'escrimeur, tout comme le tennisman, développe surtout une main, il peut changer de main si c'est nécessaire. La grande Chantal Payer a déjà participé à des compétitions de la main gauche parce qu'elle s'était foulé le poignet de la main droite.

Sport de combat, l'escrime permet aux jeunes et aux moins jeunes d'exprimer leur agressivité et de se défouler. L'escrime peut s'apprendre même tardivement et il n'est certes pas rare de voir des gens de tout âge s'entraîner dans la même salle d'armes. Verra-t-on peut-être aux prochains Jeux du Québec, en plus des catégories actuelles, cadets, junior et senior, une catégorie nouvelle, celle des vétérans ou, si l'on préfère, une catégorie de l'âge fort?

lui-même sur la question.

Au moment d'écrire ces lignes, il reste trois parties régulières au calendrier des Canadiens: les Leafs ce soir (mercredi) et les Capitals deux fois en fin de semaine, samedi et dimanche. Chaque match devient l'occasion d'atteindre de nouveaux records d'équipe comme individuels en même temps qu'il permet aux joueurs de se maintenir en forme pour les éliminatoires au cours desquels nous pouvons encore escompter assister à un certain nombre de bonnes parties. Les Bruins, les Sabres, les Islanders et même les Flyers forment toujours de bonnes équipes de hockey... et pis, y faudra voir Tit Guy, de plus en plus dangereusement en forme... C'est déjà un spectacle en soi.

larités locales de Paris ou de Marseille que de Lausanne ou de Dakar que de Papete ou de Chicoutimi. Et j'aime beaucoup mieux entendre Guy Lafleur, dont la langue parlée ressemble passablement à la mienne, que certains commentateurs plus soucieux de défendre l'académisme d'une langue qui n'a aucune racine vécut, le français international, que de dire la vérité.

Ceci dit, Mario Tremblay a ben aimé mon article. Y m'a dit: "C'est ben bon. C'est juss' Lafleur comm' on l'connait dans chamb' des joueurs." A mon avis, ça veut dire que j'ai réussi à recueillir les propos de Lafleur sur le vif et à les transmettre sans distorsion. Ça m'suffit comme compliment. D'ailleurs j'ai hâte d'avoir l'avis d'Lafleur

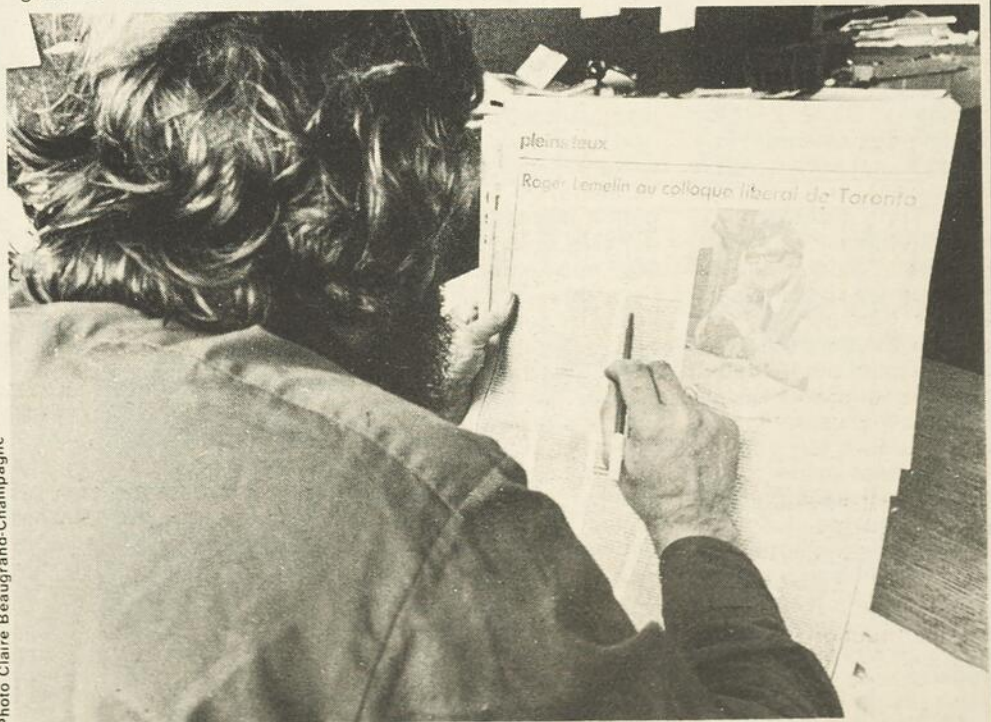
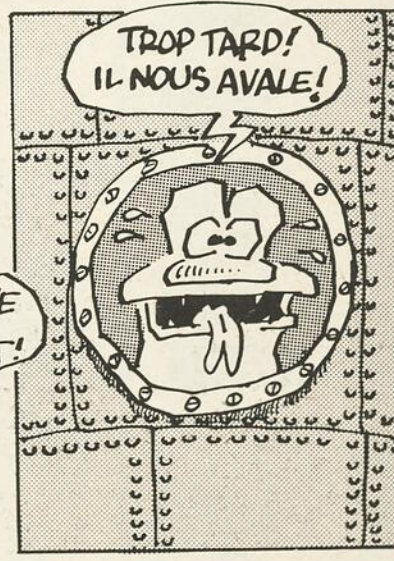
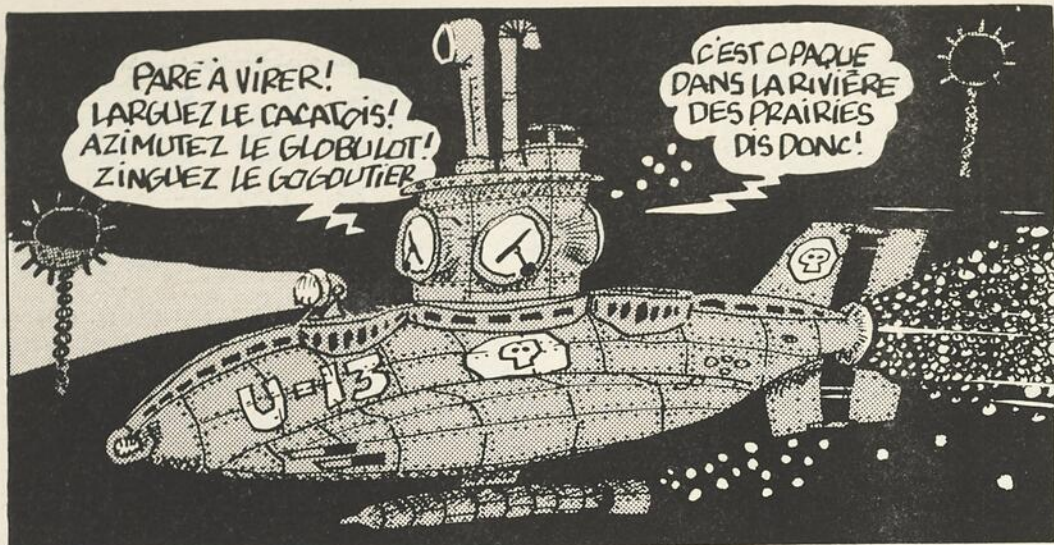


Photo Claire Beaugrand-Champagne
Le professeur Nimbus prenant des notes pour son grand discours



La semaine à livre ouvert

L'automne
du
PatriarcheLes gais boubiers
du patriarche

par Alain Pontaut

Né en 1928 à Aracataca, village de Colombie, le Macondo dont parle toute son oeuvre, Gabriel García Marquez a réussi, on le sait, le tour de force de faire de son roman, **Cent ans de solitude**, publié en 1967, comme le témoin mondial, on pourrait presque dire le symbole de la littérature et même de l'histoire latino-américaines.

Épopée d'un village, miroir formant et déformé de ces républiques fabuleuses où des dictatures folles et hideuses transforment, avec la bénédiction du capital étranger, la splendeur en chaos et le soleil en nuit, **Cent ans de solitude** est en fait cette "boucle de temps" - genèse, dynastie, grandeur, fléaux, apocalypse -, ce théâtre géant où les mythes, comme chez Homère, Cervantès ou Ra-

belais. Mosaïque à la vie multiforme, intense, bariolée. Fresque d'amour et chant de haine. Image la plus parfaite et la plus bouleversante du dénuement de l'homme sud-américain.

Une lame de fond

Dix ans après — le choc n'est pas moindre —, voici **El Otono del patriarca**, ou sa version française, **L'Automne du patriarche**, publié chez Grasset. Le choc n'est en effet pas moindre, il est même plus violent encore. On le savait depuis **Cent ans de solitude**: Marquez est un torrent, sa prose un flot irrépressible et ses allégories des vagues gigantesques, minutieusement impitoyables, des cauchemars fantastiques et sanglants comme la dictature, burlesques, vrais, hallucinants, fous comme le pouvoir quand il est fou.

Dans **L'Automne du patriarche**, fable totale dont

la démesure est la mesure et le prodigieux l'ordinaire, cette folie même rend la page folle, bourrée, sans paragraphes, presque sans ponctuation, d'un récit quotidien et épique, boursoufflé et grouillant, qui enveloppe sa vie incessante, crue, truculente, graveleuse, féroce, poétique, drôlatique, picaresque, démente, dans une extraordinaire lame de fond.

Cette furia, c'est l'Amérique latine grande nature. Cette fresque intarissable, c'est son pouls même et son oppressante misère, le saccage quotidien de ses paradis, ses fleurs et ses charniers, ses taudis et son or, ses affamés et ses tyrans. Ce patriarche, c'est un despote mort et vivant, peureux et soudard, traqué et tout-puissant, actuel, même s'il a "entre 107 et 232 ans", hideux et constellé d'éperons d'or et de décorations, petit, même s'il a continué de grandir jusqu'à cent ans et

L'homme précaire
et la littérature,
de Malraux

par François Hébert

Donc, à 76 ans, André Malraux, qui avait parlé (je ne sais plus si c'était dans **les Voix du silence** ou dans **la Métamorphose des dieux**) de l'éclat tout particulier des toiles des grands vieillards, de leur dernier souffle, écrivait encore ce livre magnifique, **L'Homme précaire et la littérature** (Gallimard, 1977; 330 pages), comme on se frayerait une voie royale à travers la forêt vierge de l'esprit: à coups de machette. C'est tout ce que je trouve pour qualifier son style, fait de gestes nerveux, directs, de pauses et de bonds, d'insinuations et d'interrogations, n'omettant que les végétations qui ne l'empê-

chent pas de passer — son style fait de regards rapides sur mille choses que nous voyons sans les voir (la télévision, l'université, les statues, les États-Unis, les siècles, le roman, la science...) et de lianes, de fils conducteurs, aussi fragiles que l'homme qui les dispose est précaire. On ne résume pas Malraux, il l'a déjà fait: on tombe dans les crevasses que le fauve ouvre sous ses bonds, ses ellipses; on s'accroche aux perches qu'il nous tend. Lentement, on le rattrapera peut-être, et l'on saura moins mal ce que sont, puisqu'on ne peut connaître l'une sans l'autre, la littérature et l'Homme.

Car les valeurs fluctuent, comme à la Bourse, selon la conjoncture, et les oeuvres que nos ancêtres ad-

mirèrent ne sont pas nécessairement celles qui figurent dans les rayons de nos bibliothèques; soyons logiques et constatons la précarité de nos choix, de nos **corpus** comme disent les universitaires; nous ignorons les raisons de nos admirations et ceux qui nous remplaceront, dans cinquante ans, dans cinq cents ans, transformeront notre bibliothèque selon leurs goûts, selon l'image qu'ils se feront de ce qu'ils sont, de ce qu'ils étaient (nous!) et de ce qu'ils veulent devenir. Autrement dit, et toute l'interrogation de Malraux porte sur cette relation problématique, la littérature (les écrivains, les lecteurs, les institutions: l'édition, l'Académie, l'Université) n'est définissable qu'en fonction d'une défi-

qu'il a fait, à cent-cinquante, sa troisième dentition. Il a le corps comme mutilé par les charognards, une peau terreuse, tachetée, couleur de fiel, des yeux jadis taciturnes dont il ne reste plus que les orbites vides, des "pieds énormes, carrés et plats, avec des griffes écaillées et courbes d'épervier", des doigts couverts de pierres précieuses et une hernie géante qui ne cesse de torturer son unique testicule.

Une arête dans l'âme

Pour le reste, boulimie de pouvoir, conduite lugubre et incroyable dureté de coeur. Ayant fait fuir l'occupant colonial, après toutefois qu'il ait acheté la mer et voué le pays à un crépuscule désertique, la peste a laissé un jour ce général-valet jouer au roi, entre vieillesse interminable et sadisme figé dans l'habitude, entre la garde impitoyable mais toujours surveillée et les chamailleuses de putains dans les toilettes, entre les porcs et les lépreux dans les rosiers et le grouillement des enfants-monstres: le patriarche en a eu cinq mille,

"tous prématurés". Et "si esseulé dans la gloire qu'il ne lui reste plus d'amis", entre son miel et ses oiseaux, son sabre et ses bouses de vaches, dans un palais-cour des miracles qui tient tout à la fois de la place du marché, du lupanar sordide, de la fastueuse salle de bal, de la chambre de torture, du château fabuleux et de l'auge à cochons, on le voit qui fait "les cent pas dans la salle des audiences avec l'angoisse sans solution d'un président immortel qui s'est planté dans l'âme une arête de poisson."

On le voit avec sa vieille mère, qui vit sordidement malgré les rançons et les rapines qui gonflent le trésor du patriarche, seule à ne pas croire qu'il puisse disposer de ce pouvoir et le prier, quand il part en carrosse inspecter la garde, de lui ramener quelque provision de chez l'épicier, ou de porter son linge, puisqu'il passe par là.

Le métier de régner

On le voit disposer d'un sosie, et constater, à la mort de celui-ci, la joie du peuple et le début de la ré-

ntion de l'Homme.

Complication: l'homme n'est définissable que par l'homme. Cercle vicieux. Toute définition de l'homme se heurte à ce mur: l'homme qui définit l'homme, est cependant défini par lui, celui qui le précède ou celui qu'il prépare. Les époques qui sentirent profondément cette impasse inventèrent les dieux; ils le firent, il faut le préciser, **selon leurs dieux**, car ils étaient dépendants d'eux à tous égards, et leurs inventions, fussent-elles de dieux, étaient permises par nuls autres que les dieux qui les pénétraient! Ainsi, ce sont les Olympiens qui parlent (dictent) tandis qu'Homère écrit; ce sont les Grecs et les Romains qui parlent tandis que ceux de la Renaissance écrivent. Aujourd'hui, tandis que l'écrivain s'acharne sur sa feuille, rien, personne, n'en garantit la blancheur; rien, personne, ne justifie le labeur de l'écrivain. Mais revenons en arrière.

Les métamorphoses de la littérature

Au Moyen-Age, qui fascine assez Malraux, les Romains sont considérés comme des païens; c'est le

Christ, la Vierge, qui agissent tandis que les troubadours, patiemment, disent et redisent la **fine amour** du chevalier pour sa dame. En ces époques de foi, la littérature, comme la peinture et la sculpture, est subordonnée à ce que Malraux appelle un "imaginaire-de-Vérité"; les écrivains sont des traducteurs et leur statut est déterminé par un système du monde (et de l'Homme) qui les englobe; les oeuvres ont une fonction transitive, créent un "imaginaire-de-Merveille" inséparable de la toile de fond, l'imaginaire-de-Vérité qui le permet. Le roi Artur vient de Dieu, va à Lui; n'existe qu'en fonction d'une foi.

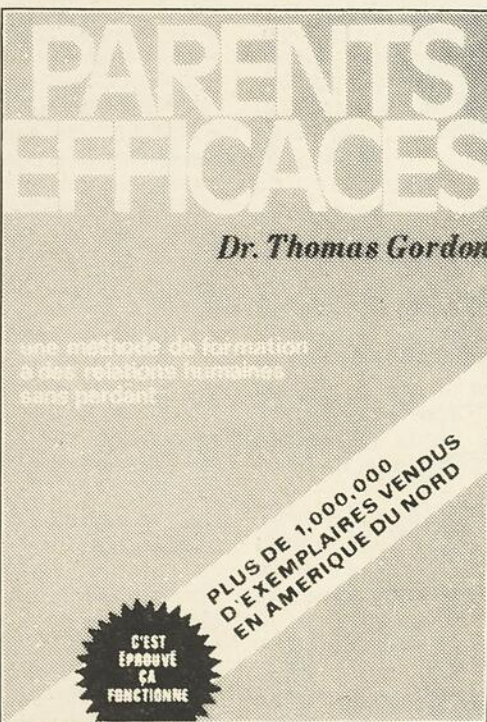
Mais Don Quichotte (les années malmenant les dieux), de qui vient-il, où va-t-il? Il vient de Cervantès, il va à la mort, broyé par ses moulins: la littérature servait la foi, voici qu'elle servira le théâtre, "l'imaginaire-de-Fiction". Les valeurs se métamorphosent et (essentiellement au 17e siècle) la "grandeur" remplacera la "sainteté". Les lieux changent: l'église se transforme en palais, la scène rem-



Les Éditions du Jour ENFIN

La version française exclusive du livre "tant attendu"
PARENTS EFFECTIVENESS TRAINING
du Dr THOMAS GORDON, psychologue

PARENTS EFFICACES



\$9.95

UNE MÉTHODE DE FORMATION À DES RELATIONS HUMAINES "SANS PERDANT"

Le problème des relations *parents-enfants* est un problème d'une actualité quotidienne: les parents ne comprennent pas leurs enfants et ceux-ci se plaignent de leurs parents.

Thomas Gordon, un psychologue américain, a connu les mêmes problèmes et en qualité de spécialiste des relations humaines, il ne pouvait admettre qu'il ne puisse établir de bonnes relations avec ses propres enfants. Avec quelques voisins qui connaissaient les mêmes problèmes, il organisa des réunions intimes au cours desquelles les parents discutaient de leurs problèmes en vue de trouver des solutions. Les résultats furent encourageants et le nombre des parents qui voulurent se joindre à ces groupes fut si grand qu'il en résulta un mouvement qui se propagea non seulement à travers les États-Unis, mais également dans d'autres pays. Un éditeur américain réussit à convaincre Thomas Gordon de publier un livre expliquant sa méthode et rapidement plus d'un million d'exemplaires furent vendus. Traduit maintenant en six langues, ce sont Les Éditions du Jour qui ont obtenu le privilège de le publier en langue française.

Thomas Gordon se demande qui doit être le gagnant ou le perdant, alors que les parents s'y objectent? Qui doit gagner lorsque la jeune fille désire passer une fin de semaine hors du foyer avec des amis? Les parents abandonnent-ils leur rôle lorsqu'ils cessent d'exercer leur autorité?

"PARENTS EFFICACES" répond à toutes ces questions et établit les normes d'une méthode "sans perdant".

UN LIVRE PASSIONNANT... ET FACILE À LIRE qui devrait se retrouver au chevet des parents qui se veulent efficaces.

Le Dr THOMAS GORDON

Un psychologue qui a trouvé une méthode excellente pour aider les parents et les professeurs dans leur comportement avec les enfants. Avant de fonder, en Californie, un institut pour la formation d'instructeurs désireux d'apprendre ses méthodes de relations humaines, le Dr Gordon enseignait à l'Université de Chicago.

En vente chez tous les libraires et dépositaires

AJG-150

LES ÉDITIONS DU JOUR

5705 est rue Sherbrooke, Montréal H1N 1A7

Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaire(s) de ce livre, prière de remplir cette formule et de la retourner avec votre chèque ou mandat-poste.

Nom

PARENTS EFFICACES \$9.95

Adresse

Ville

Chèque ou mandat-poste ci-joint

TOTAL \$

les gais bourbiers...

(suite de la page 33)

volte. Et on le voit alors, ressuscité, lancer sa garde sur les émeutiers, faire écorcher vivants des prisonniers "dont il envoie ensuite la peau aux familles pour servir de leçon", ou les faire supplicier et jeter vifs aux caïmans des fossés de la citadelle. Mitrailleuses sur les places ou grenades au phosphore dans les maisons: il faut bien achever les blessés puisque, "selon le critère présidentiel, tout survivant est un ennemi juré pour toute la vie". Donc la répression, toujours. Un métier difficile, exigeant, fastidieux: régner. Il y faut de la fermeté. Et puis le peuple, dont pourtant il est sûr de l'amour, a parfois si mauvais esprit. Ne lui a-t-on pas signalé cette chanson populaire: "Voilà le général de mes amours qui par la bouche fait caca et par la poupe fait des lois". Ah! pouvoir les exterminer tous, et régner seul...

On le voit se morfondre à pourrir, s'ennuyer à voler, à détruire, à affamer et à tuer, mais posséder l'ivresse du pouvoir. Il est saoul mais il peut tout faire: convoquer par exemple un grand bal et, se haussant au-dessus des invités, déboutonner sa braguette et se débouler "comme une vanne aspergeant les décolletés parfumés des ambassadrices et ministresses de son manchon flétri de vieux charognard" et inondant "de son urine acide de piovrot guerrier les doux girons de mousseline, les corsages de brocart et d'or, les éventails de plumes d'autruche, en chantant impassible en pleine panique générale je suis l'amant de ton dédain, qui

arrose les roses de ton jardin, ô roses exquises...

La fin de l'éternité

On le voit même faire, mais en vain, le siège de la beauté même, la jeune et pauvre Manuela Sanchez, qui le repousse sans l'irriter, écoeurée de son odeur rance, de sa face lugubre et rongée, Manuela qui traverse les murs, qui est peut-être, insaisissable, le rêve de liberté chez les hommes.

Et certes cet enfer qu'on voit, c'est la dictature sud-américaine, mais, en changeant un peu les mœurs et le décor, ce patriarcat, c'est toutes les dictatures: c'est Batista faisant fracasser les étudiants sur les murs de la forteresse de La Havane, c'est Franco, boucher chamarré, assassinant encore par le garrot la veille de sa mort, c'est Duvalier et ses tontons-macoutes faisant, après l'avoir torturé, jeter Jacques Stephen Alexis d'un avion, c'est Hitler, wagnérien chef d'orchestre de ses SS chantant près des fours crématoires, c'est... Mais les monstres — et c'est la conclusion admirable, du livre — meurent aussi. Et l'on annonce au monde, ce jour-là, "la bonne nouvelle selon laquelle le temps incalculable de l'éternité" est enfin terminé.

Eden ensorcelé par la terreur, caraïbe dantesque illustrée par plus hallucinant que Bosch ou que Goya, **L'Automne du patriarcat** est une allégorie d'une verve féroce et pathétique, d'un souffle littéraire confondant.

Malraux...

(suite de la page 33)

place le parvis, la tragédie supplante le mystère. Malraux analyse ces transformations en philosophe; il cherche en quoi elles **préexistent** (comme les genres littéraires) à la création de toute oeuvre particulière, et en déterminent le sens, et se demande à la fois comment les écrivains réagissent à ces bouleversements et pourquoi ils ont lieu.

Exemples de bouleversements dans le monde de la littérature: le passage du mythe (qu'il définit judicieusement comme "valeur suprême et ordonnatrice") de la **perfection** (Boileau et Cie) au mythe du **génie** (les romantiques). Autre exemple et qu'il interrogera longuement (pages 85-206 et passim): le passage du théâtre (genre majeur au 17^e siècle) et (mais moins) de la poésie, au roman (domaine majeur depuis le 19^e siècle) et (mais moins) à l'essai. C'est probablement la partie du livre qui retiendra le plus les "littéraires", tant elle foisonne de vues aussi profondes qu'étendues sur le domaine romanesque et sur ses six représentants principaux (dont je crois savoir que Malraux, qui ne parle pourtant jamais de lui dans ce livre, les aime dans l'ordre suivant: Balzac, Dostoïevski, Tolstoï, Flaubert, Stendhal, Zola); mais ces "littéraires" auront intérêt à réfléchir sur le livre entier et sur tout ce qui, à la fois, trace et occulte l'image qu'ils se font de l'Homme et **donc**, de la littérature.

Le roman a "tué le théâtre", en ce qu'il a modifié la relation qui existait entre la scène et le monde: depuis Balzac, le roman s'est efforcé d'opérer "la jonction de la fiction et de la réalité". Le romancier joua savamment avec l'illusion selon laquelle le père Goriot avait **réellement** vécu à Saumur. Illusion que chaque romancier produisit se-

lon la fonction qu'il attribuait au roman (secrètement, sans le savoir, en la cherchant: c'est aussi le roman qui cherchait son auteur!); Balzac verra ses personnages du dedans, fera partie de leur univers et les y aimera; Flaubert, non, qui, par souci de **justice** (qu'est-ce que cela signifie?), les roulera tous dans le même boue, les créera et les tuera du dehors; Stendhal, lui, sera déjà un anti-romancier, un précurseur génial, en ce qu'il fera apparaître les ficelles par lesquelles il meut ses personnages... Quant au roman russe, "c'est le roman européen regardé par la mort" (p. 135); Dostoïevski, c'est "le vertigineux accent du vide que creuse l'absence de Dieu, là où il devrait être" (p. 200).

L'un des grands mérites de Malraux, c'est qu'il n'étudie pas les romans de l'intérieur. Il les regarde à travers le kaléidoscope de notre époque et tente d'en déchiffrer le sens non seulement à travers ce que les romanciers voulaient faire, ni seulement à travers ce que lui y voit, mais aussi à travers ce qui les accompagne: la bibliothèque (imaginaire), le cinéma, la télévision, et ce qu'il appelle "la secte", c'est-à-dire l'ensemble des **lisseurs** d'aujourd'hui, des lecteurs de "vraie" littérature (non l'Académie et ses fossiles, ni l'Université et ses pantins, pour lesquels l'argumentation importe plus que la contagion), bref: **les mordus**.

La découverte de l'aléatoire

Toute bibliothèque, fût-elle celle, vaste, de la Pléiade, est un choix, et témoigne avant tout de ceux qui la font. Elle est subjective, deux fois: l'époque choisit ses livres, chacun y choisit les siens. Selon les questions que nous posons au monde. La bibliothèque

joue dans notre civilisation un rôle d'autant plus fondamental que l'église a disparu et que la presse l'a remplacée: "l'Église entretenait le chrétien dans un mystère sans fin, la presse entretient le citoyen dans un film sans entracte".

La relation entre le cinéma et le roman est particulière: celui-ci naît de celui-ci, mais en dépend encore trop, et lui nuit, bien qu'au fond, les deux domaines soient assez distincts pour permettre à l'un d'éclairer l'autre et à chacun de se développer.

Quant à la télévision, savons-nous bien ce qu'elle est? ce qu'elle nous fait? Elle change "l'attitude fondamentale de l'homme devant la terre" (p. 215); l'arc-en-ciel étonne davantage Noé que la bombe atomatique ne surprend Dupont. "Il y avait des voyageurs; nous inventons les voyages" (p. 216) — et ceux qui ont leur voyage... Les ondes détruisent le temps (qui devient **l'actualité**) et l'espace (on connaît mieux la place Tien An Men que le carré Saint-Louis!). Chacun assiste à une étrange cérémonie solitaire, à laquelle il ne peut participer qu'en l'annulant (tourner le bouton), cérémonie sans culte ni dieux, cérémonie qui élabore son imaginaire: l'indicatif remplace les cloches, et Bernard Derome, l'angélus...

Plus discrètement, "l'Ordre de la littérature transmet sa foi et sa règle dans ses invisibles couvents" (p. 205); cet "Ordre" rappelle celui de la **Condition humaine**, "l'ordre mendiant de la révolution", et Malraux en attend beaucoup: il s'agit comme je l'ai dit, de la secte des mordus (auteurs et lecteurs) de la littérature dont les choix dessinent le visage présent de l'Homme, et plus particulièrement de ceux qui ont le flair de détecter les oeuvres que nos descendants liront, les oeuvres qui, par un mystérieux "achronisme", échappent au temps (qui va de la vie à la mort de nos corps) et possèdent le pouvoir d'assu-

mer la métamorphose. L'art n'est certes pas une religion, précise Malraux, mais il en utilise le vocabulaire, car sa vocation lui est énigmatiquement parallèle: l'appel de l'oeuvre ressemble à celui de la foi, d'une foi qui se cherche, et se trouve en se cherchant, et se cherche encore dans ce qu'elle trouve. Ainsi, les lecteurs de la secte sont des fervents, des sortes de **fidèles**; et Malraux définit, en y insistant, l'artiste comme étant "**tout homme à qui un art est NÉCESSAIRE**" (p. 275). La secte est composée d'**intoxiqués** spéciaux, dont "l'opium" servira peut-être à déterminer, demain, ce que nous entendions par l'Homme.

Malraux aboutit enfin à une notion dont je crois (grâce à lui) qu'elle définit bien l'état actuel de la civilisation occidentale: Einstein nous a dit que nous sommes **relatifs**, Freud que nous sommes **inconscients**; Sartre a ajouté que nous sommes **contingents**; Malraux affirme que nous vivons dans l'**aléatoire**. Ce livre l'interroge constamment et conclut à notre inaptitude à ordonner l'ensemble (pourtant proliférant) de nos actes et de nos découvertes; nous avons changé le monde comme cela ne s'était jamais vu, mais pas la vie; nous sommes encore les mêmes hommes, et nous ne le sommes plus; nous ne savons plus où nous en sommes, coincés quelque part entre le "mystère invincible de la mort" (à laquelle nous ne savons pas quoi répondre) et un autre mystère, non moins important et antérieur à celui de la mort, "insolite", celui de la vie, de notre présence, là, ici.

Un essai capital, une interrogation magistrale sur le destin de l'Homme que nous devenons, que nous **rapaillons**, chacun à sa manière, et sur les images que nous faisons et qui nous font — sur notre terre, dans notre siècle, dont le Québec fait partie: on le voit mieux à travers ce livre-fenêtre.

DISQUES USAGES

**ACHAT
VENTE - ÉCHANGE**

3706 ST-DENIS, 849-1913
(près metro sherbrooke)

**Disques neufs
Québécois
BEAU DOMMAGE**
(son dernier)

UN AUTRE JOUR
ARRIVE EN VILLE

\$4.75

RABAIS SUR ÉCHANGE

L'ÉCHANGE

BALCON
les images

présente

**"L'UNIVERS
ÉSOTÉRIQUE
FÉMININ"**

de Rusdi Genest

Sculptures

31 mars
— 23 avril 1977

2031 Saint-Denis

Tél: 843-7720

Peintures récentes
de
MARCELLE FERRON

Vernissage Jeudi le 7 avril à 20 h 30

 galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147

du mardi au samedi de 10 à 17.30h

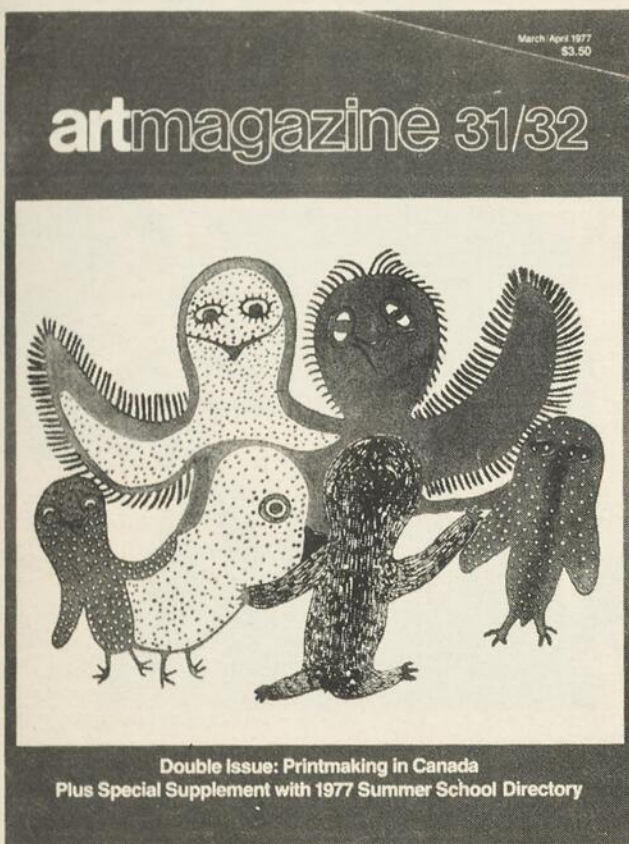
Depuis
le 6 Déc 1976
**LES
GRENOUILLES
ONT
DES AILES.**

FM 96.9
ckoi



Arts plastiques

Art Magazine se moque du monde!



par Yves Robillard

Je suis scandalisé. Le dernier numéro de la revue torontoise "Art Magazine" — un numéro double — vient de paraître. Il est entièrement consacré à la gravure au Canada depuis 20 ans. Or cinq pages seulement (photographies y comprises) sont accordées au Québec (sur un total de 78), alors que pour n'importe quel observateur objectif, Montréal est depuis 20 ans le coeur du développement de la gravure au Canada.

C'est très grave, parce que c'est un numéro historique, le seul en 20 ans. Écrit en anglais, il passe les frontières et est distribué dans toutes les capitales artistiques du monde. Et c'est avec de tels documents que l'on fait l'histoire de l'Art. Or, tout, dans ce numéro, tant par le genre d'articles commandés que par l'importance respectivement accordée à chaque région du Canada, tend à minimiser l'impact du Québec, à le réduire au dixième de sa valeur, et à gonfler ce qui se fait à l'extérieur du Québec. Ce numéro est subventionné par le Conseil

des Arts du Canada. C'est un exemple évident de la mauvaise foi que certaines institutions anglophones veulent entretenir à notre égard.

La vraie histoire

Faisons d'abord quelques rappels historiques. Il est dit (p. 43) que la gravure à Montréal commença au début des années 1960. C'est faux. Dès 1949, Roland Giguère fonde à l'École des Arts graphiques de Montréal les éditions Erta. Il publiera à ma connaissance plus d'une quinzaine d'éditions de luxe, dans lesquelles on trouve des gravures de Giguère, Gérard Tremblay, Dumouchel, Françoise Bujold, Jean-Pierre Beaudin, Marcelle Ferron, pour ne citer que les réalisations les plus importantes. En 1958, une autre maison d'édition voit le jour, Goglin, qui publiera, de 1958 à 1960, cinq albums, comportant des gravures de Françoise Bujold, Marie Anastasie, Janine Leroux-Guillaume et Richard Lacroix. Voilà pour cette décennie. Et je ne parle pas ici des nombreu-

ses réalisations individuelles, les 33 eaux-fortes de Paul Beaulieu en 52, les sérigraphies d'André Jasmin, les bois gravés de Roussil, etc...

Et par la suite, Montréal a toujours été à l'avant garde. En 1963, Richard Lacroix fonde l'Atelier libre de recherches graphiques, le premier atelier du genre au Canada et le plus ancien à fonctionner encore aujourd'hui. En 1966, il ajoute à l'Atelier la Guilde graphique, une maison d'édition et de distribution. En 1966 également, Pierre Ayot ouvre l'Atelier libre 848; en 1967, à l'atelier, il ajoute une petite galerie, qui fonctionne jusqu'en 1969, date à laquelle l'Atelier 848 devient le Centre de conception graphique, Greff, qui est encore toujours en pleine effervescence.

On fausse la réalité

Or Graff, en textes dans la revue, reçoit l'équivalent d'un tiers de page, la Guilde Graphique, un tiers également, alors que l'Open Studio de Toronto, qui a commencé à fonctionner en 1970, a cinq pages et que le groupe de graveurs de l'Alberta, réunis autour du Grand Western Canadian Screen Shop, se voit accorder 9 pages, en trois articles. Cet atelier a débuté en 1968. Et je pourrais continuer à citer un bon nombre de faits qui faussent la réalité.

Un exemple encore? Barry Lord (p. 14) dans son article sur les tentatives de démocratisation de l'art par la gravure, "Mass prints" ne dit rien de ce qui a été tenté au Québec de 1967 à 1970. Or, je sais fort bien que la Guilde Graphique, pour ne citer qu'elle, a organisé de 1967 à 1970 plus de 400 expositions dans différents milieux populaires, librairies d'école, cafétérias, comités de citoyens, centres d'art régionaux et même au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul. Je sais qu'elle a publié un bon nombre de sérigraphies-posters, vendus au prix ridicule de \$2.50. Pas un mot de tout cela. Et pas un mot également de ce qui se passe dans les universités du Québec, alors que l'on parle abondamment de ce

qui se passe dans les universités d'Ontario. (York, George Brown College, Fanshaw College, Western Ontario, Windsor, Guelph etc...), dans les universités de Terre-Neuve, de Calgary, d'Halifax, du Manitoba, de la Saskatchewan, de Vancouver etc...

Tout pour mousser Calgary

C'est aberrant. Le numéro entier a été construit, je le répète, pour gonfler l'importance de Toronto et de Calgary. Et je sais très bien pourquoi. On vient de créer le Print and drawing Council of Ca-

nada, qui a comme première tâche d'organiser, pour septembre 78, la Canadian Print and Drawing Biennial. Son siège social est à Calgary. Pourquoi Calgary? (je traduis littéralement ce qui est écrit en page 41) Eh bien! une raison a été donnée par Rosemarie L. Tovell, conservateur-adjoint de la section Dessins et Estampes à la Galerie nationale du Canada. Dans un entretien familial avec M. Derek Besant, vice-président du Print and Drawing Council, elle aurait dit que de l'avis de plusieurs personnes de la Galerie Nationale du Ca-

nada, Calgary était "the place where prints are happening today". Cela ne peut être plus clair et c'est pourquoi Calgary a 9 pages.

Pourtant, à la toute fin de l'article sur le Québec, (p. 47), on cite une anglophone de Montréal, Madame Notkin, directrice de la plus ancienne galerie de gravures de Montréal, la Galerie 1640. "Il y a plus d'ateliers ici", dit Madame Notkin, "que n'importe où au Canada. Les grands noms de la gravure continuent à travailler, et il y a

samedi & dimanche 2 et 3 avril

Gratis!
Le format familial de frites dorées.

avec l'achat d'un seau ou d'un baril de **Poulet Frit à la Kentucky®**

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts".

La Villa du Poulet®

Pour six personnes

également de nouveaux venus qui ont chacun un style unique, Marois, Derouin, etc... En fait, un style nouveau est né, spécialement chez les Canadiens français, qui ont "injecté" à la gravure un esprit humoristique et ludique que l'on ne retrouve nulle part ailleurs". Mais il n'est pas question de ces gens dans la revue.

Pour la réunion d'Ottawa

Ce numéro spécial d'Art Magazine prépare pour ainsi dire la réunion des représentants des ateliers de gravure du Canada, organisée par le Conseil des arts du Canada et qui aura lieu les 4 et 5 avril à Ottawa. Il donnera le ton. J'ai cherché à rejoindre Pierre Ayot et Richard Lacroix pour qu'ils m'en parlent. Ayot était absent. Lacroix m'a dit: "Si l'on doit parler à cette réunion de faits et de chiffres, il faut être bien renseigné. J'ai écrit au Conseil des Arts du Canada

le 21 février dernier et leur ai demandé de répondre à un certain nombre de questions. Les voici: le nombre d'ateliers de gravure au Canada, lesquels seront représentés à la réunion; depuis quand existent-ils; quels services offrent-ils; le nombre de techniques offertes; les divers équipements employés; les heures d'ouverture; le nombre d'artistes qui les fréquentent à chaque année; le nombre d'éditions qu'ils ont produites; de quels budgets disposent-ils pour fonctionner; quelles sommes ont-ils reçues du Conseil des Arts du Canada, depuis 5 ans, subventions directes ou indirectes par voie d'achats d'oeuvres de la part de la Banque d'Art du Canada, et quels sont leurs autres sources de financement, conseils des Arts provinciaux ou institutions particulières. Nous sommes le 26 mars, à 10 jours de la réunion, et je n'ai encore reçu aucune réponse."

Cinéma

Des films vus et à voir

par Anne Constanty

La Semaine du Cinéma Québécois se termine demain. Cela veut dire que pendant toute la semaine nous avons pu voir, au Cinéma Fleur de Lys et pour une somme dérisoire, les réalisations les plus récentes — surtout au niveau documentaire — de nos cinéastes.

A voir aujourd'hui, à 13 heures 30, un court-métrage de Carolyn Leaf: "THE STREET". Celui-ci fut en compétition cette année, catégorie films d'animation, à l'Academy Awards pour les Oscars. En avant-première, à 19 heures, un documentaire sur l'abbé Poitevin, pionnier du cinéma québécois. Il participa à la réalisation du premier long-métrage produit au Québec — c'était en 1943 et cela s'appela: "La croisée des chemins". A la gloire de ce pionnier, Louis Ricard a réalisé: "JEAN-MARIE POITEVIN OU LA FOLLE AVENTURE". Arthur Lamothe nous présente, toujours ce soir, vers 20 heures et dans la série Carcajou: "LE PASSAGE DES TENTES AUX MAISONS". En première et encore ce soir, un documentaire sur la Côte Nord et sa jeunesse: "DEUX POUCE EN HAUT DE LA CARTE", réalisé par Daniel Le Saunier.

Demain, samedi, Journée du cinéma artisanal. Celle-ci débutera dès 9 heures 30. Rappelons qu'à 19 heures, l'on pourra voir l'excellent documentaire de Gilles Groulx: "24 HEURES OU PLUS". Ce film a passé cinq ans sur les "Tablettes" et l'on put le voir pour la première fois le 10 février dernier, à la Cinéma-



Dennis Hopper dans *Le Chien enragé*

thèque de la Bibliothèque Nationale. Ce film, Groulx nous le propose comme un "exercice" de lecture. C'est une des "cinquante-six mille façons" de raconter l'Histoire.

Un documentaire bien fait sur certains événements qui se sont passés au Québec et que Groulx réintègre dans l'histoire d'une vie de tous les jours, de la nôtre, pourquoi pas! A la Cinémathèque de la Bibliothèque Nationale du Québec, rue Saint-Denis, se poursuit, aujourd'hui et demain la rétrospective Arthur Penn, réalisateur américain à qui l'on doit entre autres "Bonnie and Clyde" (Arthur Penn se trouvait la semaine dernière à Montréal pour le présenter) et "Alice's Restaurant". Ces films sont, hélas, présentés en version originale sans sous-titre français...

Mercredi, toujours à la Bibliothèque Nationale, quatre films d'un prolifique réalisateur américain, Griffith. Ce cinéaste tourna entre juin 1908 et octobre 1913, plus de quatre cents films... un record!

Judi, à 20 heures, est offert en avant-première: "SOUVENIRS D'EN FRANCE" d'André Téchiné. A travers une chronique familiale, reliée sans cesse à une crise historique — l'avènement entre

autre du Front Populaire et ce qui s'en suivit — l'on voit, l'on découvre ces valeurs propres à la petite bourgeoisie et leur remise en cause.

Vendredi, à 19 heures 30, "LA VIE A L'ENVERS" d'Alain Jossua et à 21 heures 30, "REGARDS SUR LA FOLIE" de Mario Ruspoli, suivi de "AU-DELA DES MURS" de Arthur Lamothe, trois films consacrés à la folie.

Je vous avais promis de vous reparler du "CHIEN ENRAGÉ" de Philippe Mora. Ce film australien met en vedette, dans le rôle-titre, l'Américain Dennis Hopper. A travers une imagerie d'Epinal et de carte postale — ce film fut tourné presque entièrement en extérieur et en Australie — c'est l'histoire de Mad Dog Morgan, bandit de grands chemins, hors-la-loi, que la croyance populaire et le temps ont élevé au rang de héros national que l'on nous raconte. Volontairement, semble-t-il, ce film ne raconte que quelques épisodes de la vie de Mad Dog Morgan et encore ne décrit-il que très imparfaitement, les données psychologiques et sociales — celles des chercheurs d'or de l'époque — qui l'amènent à se conduire ainsi. Une sorte de western où le sang gicle bien, ce qui est

normal dans ce genre de film, mais que je trouve tout compte fait d'une grande inutilité. Traqué, cerné, Morgan sera tué par la milice civile aidée de l'armée. Il aura pourtant défié, pendant des années, les lois et rendu la justice de manière très personnelle et cependant propre à ce genre de hors-la-loi. Tout cela en compagnie d'un Aborigène dont il aura fait son compagnon de banditisme. Dans la version française, il est à déplorer une traduction d'une banalité et d'une platitude rares. Mais à qui la faute?

Absolument délicieux: "SÉRIEUX COMME LE PLAISIR". Ce film de Robert Benayoun met en vedette Jane Bikin, Richard Leduc et Georges Mansart. C'est en quelque sorte une version 1977 de "Jules et Jim". Un art de vivre, une façon charmante de concevoir la vie, deux garçons, une fille, un appartement, une voiture qui leur jouera plus d'un bon tour, de la malice de la gaité et des dialogues qui ravissent. Ni fesses ni érotisme, mais une immense tendresse les unit. La morale bourgeoise en prend un coup, mais c'est si joliment agréable! L'on en sort détendu, heureux et le temps a passé très vite. Un film léger et adorable!



GALERIE
SIGNAL

4545, rue St-Denis

Vous invite à l'exposition des oeuvres de Jean-Pierre Deniss, Eudice Garmaise, Roger-Antoine Plourde, du 26 mars au 13 avril 1977.

Heures d'ouverture: Lundi au Vendredi 10 h à 18 h

Samedi et Dimanche 13 h à 17 h

COURS DE MÉTIERS D'ART

POTERIE
BATIK
PEINTURE SUR SOIE
DESSIN D'OBSERVATION

début des cours le 18 avril
inscription immédiate à la

POTERIE BONSECOURS

433, est, rue Notre-Dame,
Vieux-Montréal
844-6165 844-6253

COURS D'ÉTÉ POTERIE—CÉRAMIQUE

St-Jacques-des-Piles
de la belle Mauricie.
Sessions de 2 semaines
du 4 juillet au 28 août

Permis Culture Personnelle no. 330516

Théâtre

Le jeune théâtre d'auteur

- Les arbres, Billie de Michel Langlois

par Bernard Andrés



Anne Caron, Marie Codebecq et Paule Marier dans *Les arbres, Billie*, de Michel Langlois. Mise en scène d'Alain Fournier. Au conventum.

Deux jeunes théâtres

Au Conventum et à la Maison des Arts La Sauvegarde, prennent l'affiche deux nouveaux spectacles de jeunes troupes dont l'une crée un texte québécois et l'autre présente une création collective: **Le grand moule** (Je reviendrai la semaine prochaine sur cette production du **Théâtre en l'Air**, à La Sauvegarde, du 31 mars au 23 avril). On a là deux optiques qui illustrent assez bien les orientations du jeune théâtre actuel. D'un côté, à partir surtout de créations collectives, l'Association des Troupes Autonomes du Québec (ATAQ) tente de définir depuis décembre dernier une autre orientation: soucieuse de l'autonomie de la troupe par rapport aux autres associations (AQJT et ADT), elle axerait plutôt son travail sur la création de textes québécois (1).

Un système de diction multiple

Avec **Les arbres, Billie** (au Centre d'Essai du Conventum, 1237 Sanguiet, jusqu'au 10 avril -843 3460-), on assiste à la création par trois jeunes comédiennes d'un premier texte d'auteur. Michel Langlois avait vu sa pièce radiophonique primée au Concours 1974 de Radio-Canada. Pour exploiter toutes les ressources du texte, Alain Fournier a organisé un système de diction multiple. Trois voix articulent le monologue ini-

tial, soit alternativement, soit simultanément (en coeur ou légèrement décalé). L'attente d'un visiteur est ainsi vécue par trois femmes qui partagent les mêmes espoirs, enthousiasmes et angoisses. L'environnement scénique est constitué par l'appartement où elles évoluent parallèlement, à la fois étrangères l'une à l'autre et intimement liées par l'attente. La promenade des accessoires de maquillage, de main en main, illustre cette situation commune. Trois solitudes, une femme. A l'attente d'un homme qui ne viendra pas et dont elle répète quand même inlassablement l'arrivée souhaitée. Serait-il venu qu'il n'aurait certes pas compris grand chose aux aspirations de cette femme perdue dans ses visions de jeunesse: le spectacle des arbres et l'audition de "My Man", par Billie Holiday, version 1937.

Cherchez l'homme

Attente et absence de l'homme qui rappellent étrangement **Judi soir en pleine face**, de François Beaulieu, le monologue de La Fille, dans **la Nef des Sorcières** et **Quatre à Quatre**, de Michel Garneau. L'intimité féminine, dans **Les arbres, Billie**, apparaît comme l'ébauche d'une réflexion dont les trois autres pièces constituent à divers degrés l'aboutissement: chez Beaulieu, les deux filles rejettent le monde masculin en se ren-

fermant sur elles-mêmes; la jeune fille de Garneau a fort à faire pour concilier les frustrations des femmes de sa lignée et son aspiration au bonheur personnel: "J'suis pas née pour vous accomplir... J'vous aime, J'vous déteste, J'vous prolonge". Quant à La Fille de **la Nef** elle n'attend plus rien des gars et se tourne vers ses compagnes dans un élan de solidarité. "J'en aurais un icitte à soir, pis j'saurais pas quoi faire avec". Partout la même méfiance, la même agressivité à l'égard de celui qui ne fait que passer, prendre son plaisir et s'effacer. Pour être plus larvées, elles n'en sont pas moins présentes chez Langlois, soulignées par ce maquillage patiemment composé sans l'attente, par cette ombre posée sur les paupières closes et le mutisme pathologique où sombre finalement Claire.

Sans paroles

Tout intimiste qu'il soit, et bien qu'il ne dépasse pas la problématique individualiste de l'incommunicabilité, ce théâtre de texte présente l'avantage de poser un défi à la mise en scène: il force les artisans du spectacle à dépasser le réalisme de la simple diction, à varier à l'infini les façons de "monter" un texte, de le hisser jusqu'à la scène.

A l'opposé de ces re-

cherches, je signale pour finir la production du **Théâtre National de Mime du Québec** (prenant fin les 1er, 2 et 3 avril, à la salle du 4459 St-Laurent —526 9847-): **Centre de Gravité** est un spectacle basé sur les jeux d'équilibre. Il remet en question le plan horizontal et la surface rigide du mime traditionnel, avec un dispositif de plans inclinés et de surfaces élastiques. Six comédiens dirigés par Elie Oren interprètent un scénario assez complexe sur l'évolution humaine, du cosmos originel au chaos final. Sans paroles...

Sur l'ATAQ, voir l'article de Claude des Landes: **ATAQ: circonstance ou nécessité?**; dans **jeu**, no 4, Hiver 1977, ed. Quinze.

veronique sanson



11 et 12 avril à 7h30 billets \$4.50 et \$5.
en vente au cinéma et à l'alternatif
à l'OUTREMONT 1243 BERNARD 277-4145
présentation ckoï production BEAU BEC

ckoi présente
"MON DERNIER SHOW"
Clémence des rochers
7 avril à 9h30
8-9 avril à 10h \$4. Billets (sièges res) en vente de midi à 10h00 au cinéma
Une production Beau Bec
OUTREMONT
1248 BERNARD 277-4145

ckoi et Luc Phaneuf présente **DIANE** Sans entr'acte
LA MAISON NEUVE
DU 29 MARS AU 17 AVRIL
MAINTENANT EN VENTE
Sem: 20.30hrs.
Sam: 18.30hrs. et 22hrs.
Relâche les lundis
en vente chez Sauvé Frères et P.D.A.
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Garçhets du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Musique

Pour relancer l'art lyrique: du réalisme avant toute chose!

par Pierre Prévost

Je reviens aujourd'hui sur le Mouvement d'action pour l'Art lyrique du Québec — j'en avais parlé dans une chronique récente, — qui s'est fait connaître au grand public la semaine dernière, lors d'une conférence de presse.

Voici quelques réflexions qui me sont venues après avoir assisté à cette réunion et avoir lu attentivement le document de présentation du Mouvement.

Le réalisme indispensable

Du fait même que l'art lyrique au Québec a besoin pour survivre de toute l'aide que les différents milieux de notre société pourront lui apporter, découle un autre fait: les fondateurs du Mouvement, qui en sont les dirigeants, de même que les collaborateurs qui les appuient, ont le devoir de planifier et d'agir avec le plus strict réalisme. C'est de cette manière seulement que le Mouvement établira sa crédibilité, en tout premier lieu auprès de

l'Etat, dont l'apport financier est d'absolue nécessité.

Qui doit administrer une compagnie d'art lyrique?

Ainsi, est-il parfaitement exact que la destinée de l'opéra, "comme la chose existe déjà depuis longtemps au théâtre, en musique et en danse, doit être prise en main par les personnes qui sont appelées à s'y produire, à en assurer l'avenir, c'est-à-dire les artistes lyriques eux-mêmes"? - Je n'en suis pas

sûr, et mon sentiment là-dessus rejoint celui qu'exprimait, samedi dernier, mon collègue du **Star**, le très expérimenté Eric McLean, qui se trouve à court d'exemples dans ce domaine. Il est abusif, sinon spécieux, de mettre sur le même plan l'administration d'une compagnie de théâtre et la conduite d'une maison d'opéra, à cause de la complexité beaucoup plus grande qui résulte, dans le second cas, de la mise en oeuvre de trois arts frères mais souvent frères ennemis, la musique, le théâtre et la danse.

Je me réjouis que le mouvement de relance de l'art lyrique au Québec ait à son origine nos meilleurs chanteurs, que ce soit eux qui nous fassent prendre conscience de l'importance de la participation de tout le monde des artistes à ce renouveau, des avantages qui résulteront, à l'échelle du Québec, d'une décentralisation de cet art et de ses manifestations, et de la nécessité d'assurer la

relève, à la fois chez les artistes et chez les amateurs d'opéra et d'opérette. Je pense aussi que ces artistes, ces initiateurs, auront toujours leur place, mais qui ne saurait être exclusive dans la structure ad-



Symbole du Mouvement pour l'Art lyrique au Québec.

ministrative responsable de la bonne santé et de la permanence d'une maison d'opéra typiquement québécoise.

Un administrateur de génie, mais...

Jacques Létourneau, le metteur en scène bien connu, qui est le premier vice-président du Mouvement d'action pour l'Art ly-

rique et qui a fait ses preuves comme administrateur du Théâtre-Club, m'a paru fort agacé quand je lui ai dit, à la conférence de presse, qu'il fallait au Mouvement un administrateur de génie. "J'en ai connu au moins deux, qui croyaient l'être", a-t-il rétorqué, "l'un était un financier des mines, l'autre un épicière prospère, mais ils ignoraient tout de l'administration d'une compagnie artistique..."

Je suis tombé d'accord avec M. Létourneau: la bonne volonté et la générosité ne suffisent pas. Le problème pour cela n'est pas résolu. Si l'administrateur dont je parlais peut être trouvé parmi les artistes, de toutes disciplines, tant mieux. On pourrait l'avoir sous la main en la personne de M. Létourneau, qui sait?... et je l'écris sans ironie.

Qu'on prenne en bonne part ce que je viens d'écrire. Nul ne souhaite plus que moi le succès, chez-nous, de l'art dionysiaque par excellence.

Voici l'adresse du Mouvement pour l'Art lyrique du Québec: Boîte postale 280, succursale N.-D.-G., Montréal H4A 3P6, téléphone: 626-1378.

Ce que la critique en dit

Voilà un film qui respire un air différent.

J. A. Martin photographe marque certainement un moment important non seulement dans la carrière de Jean Beaudin mais pour le cinéma québécois dans son ensemble. (Luc Perrault, La Presse)

Un film qui nous va droit au coeur! Je vous le recommande chaudement. Un des meilleurs films québécois faits à date. (Suzanne Lévesque, CKAC)

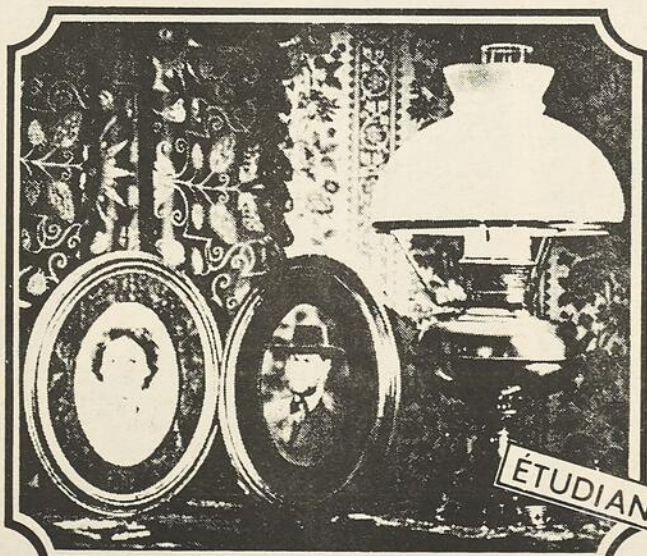
Les prises de vues ont la luminosité d'une peinture impressionniste et la mise en scène est caractérisée par une inégalable sobriété. Monique Mercure et Marcel Sabourin (...) méritent sûrement un grand prix d'interprétation. (Gilbert Moore, Montréal-Matin)

L'Office national du film
présente

J. A. MARTIN
photographe

POUR
TOUS

Un film de Jean Beaudin
avec Monique Mercure et Marcel Sabourin



le DAUPHIN 1

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

Semaine 7:30, 9:30

Sam. — Dim. 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

L'Algérie dans les livres

par Djamel Benyekhlef

"La répudiation", Rachid Boudjedra. Editions Denoël.

Dans la collection "Relire", Denoël vient de rééditer le premier roman de l'algérien Rachid Boudjedra paru en 1969: "La répudiation". Livre à caractère autobiographique affirme l'auteur: "Dans la mesure où j'ai eu personnellement des problèmes avec mon père quand il a répudié ma mère. J'en ai énormément souffert. Mon père a épousé trois femmes..."

Il raconte tout en délirant à sa maîtresse Céline le mariage de son père Si Zoubir avec une jeune fille de quinze ans. La répudiation est double: d'une part

la mère abandonnée sexuellement et d'autre part le fils, le narrateur, qui se sent rejeté par ce père dont il recherche tout de même l'amour. L'amante Céline l'invite sans cesse à en dire plus long: "Parle-moi encore de ta mère...". Et c'est la révolte de l'écrivain contre le père et contre ce milieu symbolisé par ce chef de famille tout puissant. Pour venger sa mère, il couchera avec la jeune épouse.

Ensemble de critiques contre la société bourgeoise et hypocrite qui se veut pure et fidèle parce qu'elle prie Dieu à l'aide d'automatismes solennels qui peuvent impressionner ceux qui doutent et les ramener dans le chemin vers le ciel.

Roman hallucinant qui a valu à l'auteur le prix des enfants terribles institué par Jean Cocteau. En 1969,

le M.L.F. n'existait pas et les éditions des Femmes n'avaient pas encore donné la parole aux "dammées" et c'est un homme qui écrit ce roman qui aurait dû être l'oeuvre d'une femme.

"L'Algérie: cultures et révolutions" Bruno Etienne. Editions du Seuil. Collection l'histoire immédiate.

Dès qu'il s'agit d'étudier un pays du Tiers-Monde, n'importe quel grimaud, bardé de ses caméras et de ses savantes théories apprises souvent au coin d'une table de bistrot, est prêt à disséquer les indigènes exotiques sous toutes les coutures et ramener ses recherches et photos qui seront publiées, lues et

admiration. Le tout à sens unique. On croira avoir fait un pas vers la connaissance de ces damnés de l'histoire.

Bruno Etienne n'appartient pas à cette catégorie d'écrivains. Il connaît la langue des gens du pays qu'il va étudier. Il connaît leur histoire, non pas celle qui a été falsifiée par les historiens d'état et qui repose encore sur tous les rayons des bibliothèques mais celle qui se rapproche le plus de la vérité. C'est déjà un bon point.

Rien de nouveau quand il rappelle les options économiques de l'Algérie: "l'industrie industrialisante" et la révolution agraire. La première est en cours et la seconde est pratiquement terminée avec la redistribution des terres qui s'effectua en 1975-1976. Par contre, les chapitres consacrés à la culture, à l'enseignement, à la religion n'ont jamais été, à ma connaissance, abordés par d'autres auteurs avec autant de sérieux. Pays d'Islam, occupé pendant 132 ans, qui a donc subi une influence française. La langue nationale, en l'occurrence l'Arabe, n'était pratiquement pas enseignée sous "l'ancien régime". Seule la connaissance du français était économiquement rentable naturellement pour ceux qui avaient la chance de fréquenter l'école coloniale construite d'abord pour l'Européen.

Un livre qui décrit bien la marche de l'Algérie vers la sortie du sous-développement et les embûches et les problèmes que lui a légués l'histoire coloniale.

Le pop

Anthologie Phil Spector et Valiquette de la scène au studio: le son pour le son!

par Bruno Dostie

A l'époque où il enregistrait "Sur la même longueur d'ondes" de Diane Dufresne, François Cousineau, son producteur, me disait à propos du son d'un disque: "Tu perds entre 10 et 20 pour cent en passant du master au disque, et jusqu'à 50 pour cent quand c'est rendu sur la radio de ton auto. Ce qui doit rester pour tout le monde, au bout de la ligne, c'est la voix, le feeling et un peu de drum."

Mais c'est en passant du disque à la scène que Gilles Valiquette, lui, semble perdre l'essentiel de ce qu'on aime chez lui, même si, paradoxalement, il s'est fait la réputation d'être un animateur de salle hors pair avec des numéros comme celui des trois chorales. De fait, samedi dernier à l'Outremont, il ne restait plus de ses productions qu'une voix trop mince, un seul et unique "feeling" de décontractation, et de "drum"! C'est que Gilles Valiquette est peut-être surtout un producteur de disque.

Ce qui, de toute façon, reste comme signature pour tout le monde, une fois qu'un disque est rendu à destination, c'est ordinairement celle de la voix. La vedette, c'est elle. Pour François Cousineau, c'est Diane Dufresne; pour Michel Lachance, c'est Harmonium ou Beau Dom-

mage; pour George Martin, c'était les Beatles. Ce qu'on appelle, à l'américaine, le "producteur" d'un disque, et qui correspond plus à la notion qu'on a du réalisateur d'un film, est un personnage de coulisse. On reconnaît les mérites des producteurs, les plus réputés ont imposé leurs noms, mais en dehors de l'industrie ou du cercle de leurs admirateurs, ils restent généralement des personnages de second plan.

Phil Spector est peut-être le seul producteur qui ait échappé à cette humble destinée. Producteur d'une trentaine de "hits" entre 1960 et 1964, avec les Crystals, les Ronettes, les Righteous Brothers, Ben E. King (ancien chanteur des Drifters), Bob B. Soxx & the Blue Jeans et quelques autres, c'est lui qui a facilement pris la vedette. Warner vient donc de mettre sur le marché un album de deux disques ("Phil Spector's Greatest Hits") qui reprend 24 de ces succès aux titres aussi évocateurs que: "Da Doo Ron Ron", "Zip-A-Dee Doo-Dah", "Today I Met The Boy I'm Gonna Marry", "To Know Him Is To Love Him", "He's Sure The Boy I Love", mais également "Spanish Harlem" et "River Deep-Mountain High" qui ont été moins éphémères.

Si Phil Spector est devenu une vedette, c'est qu'on lui attribue généralement le mérite d'avoir in-

venté le son à texture complexe acquis par le rock'n roll entre Elvis Presley et les Beatles. C'est lui qui a transformé la structure batterie-basse-guitare-voix du rock en multipliant d'abord chacun de ces instruments, pour créer l'impression d'une véritable muraille de batterie, de guitare et de voix, et qui a ajouté à tout cela des cuivres, des cordes, des chœurs et des percussions à l'infinie. Mais en réécoutant cette anthologie, même si l'on est au minimum amusé par ces productions, on comprend vite pourquoi il n'a pas survécu aux Beatles, aux Stones et aux Beach Boys qui sont pourtant tributaires du son qu'il a inventé, mais qui ont réussi, tout en le rendant encore plus complexe et plus riche, à lui imprimer une variété qu'il n'avait jamais eue à travers les pièces toutes semblables de Spector, et à lui redonner quelque chose de direct, de frais et d'humain qui s'était perdu chez Spector au profit de la virtuosité technique. Car ce qui frappe le plus, en écoutant les uns à la suite des autres ces "hits" conçus pour être écoutés de six mois en six mois lors de leur parution successive sur 45 tours, c'est bien leur uniformité et la dépersonnalisation qui les déprécient tous. On a en effet l'impression qu'il n'y avait pas d'artistes pour



Gilles Valiquette

Spector, mais seulement des sons emmagasinés dans sa console de mixage avec lesquels il s'amusait en dilettante de génie. Et si aucune production ne sait mieux que les siennes faire passer un peu de "drum" et de voix à travers le pauvre haut-parleur d'une automobile, pour reprendre la pensée de François Cousineau, peu de productions sentent autant l'artifice et véhiculent "feeling" si mince.

Indifférence et carence

Gilles Valiquette est sans doute de la race de Phil Spector. Peu de disques, ici, sont aussi bien faits que son dernier ("Valiquette en ville"). Mais peu d'artistes réussissent aussi mal que lui à transposer sur la scène une musique qui se révèle indissociable du studio et qui perd presque tout intérêt dès qu'elle doit compter sur son propre dynamisme pour toucher le public. A quoi s'ajoutait d'ailleurs un manque de travail préparatoire évident de sa part et de celle de ses musiciens d'occasion dont

la performance de l'Outremont avait l'allure d'une répétition.

Pourtant, "Quelle belle journée", "La vie en rose" ou "Fais attention" sont des plages exceptionnelles et "Chez-vous c'est chez-nous" ou "Mes amis s'en vont" de son dernier disque n'ont rien à leur enlever. Mais comme si le charme de ces chansons ne tenait qu'à la beauté de l'enveloppe sonore qu'il leur a donnée sur disque, on a du mal à les reconnaître dans les approximations si peu inspirées qu'il en donne sur scène.

Mais même avec ses disques, une fois émoussée par la répétition la séduction de leurs enveloppes, ces plages n'ont plus grand chose pour nous captiver. Il dit peu de chose, et on n'est pas tellement porté à le croire de toute façon tellement il a lui-même l'air indifférent à ce qu'il dit. Valiquette, semble-t-il, c'est du son pour le son. Le minimum, et ça ne serait peut-être pas encore assez, serait qu'il s'en soucie autant sur scène qu'en studio.

LA POLITIQUE AU CANADA ET AU QUÉBEC

COMMENT FAIRE TENIR UN CHÂTEAU DE CARTES ?

2^e édition, revue, corrigée et augmentée

Aujourd'hui, la politique ne peut plus laisser les citoyens indifférents. Il faut connaître comment fonctionne le gouvernement et comment s'y prennent les décisions qui nous concernent. Il est bon de savoir comment et pourquoi ce gouvernement a progressivement pris l'importance qu'il a maintenant. Il faut comprendre l'univers politique qui nous entoure.

La parution de nouvelles recherches en 1976 et la tenue d'une élection au Québec le 15 novembre 1976 imposaient de réviser plusieurs sections de cette introduction générale à la politique au Québec et au Canada.

Un volume de 560 pages

\$14.25



ppq

les presses de l'université du québec

C. P. 250, Succursale N, Montréal H2X 3M4. Tél. : 282-4954
3465, rue Durocher, local 06, Montréal

BON DE COMMANDE

Nom

Adresse

Ci-joint la somme de \$14.25 (chèque ou mandat à l'ordre des Presses de l'Université du Québec.)

[+5% pour frais de manutention]

En vente chez votre libraire
et chez l'éditeur

Dossier

Sur les comptes économiques du Québec, 1961-1975

Le retard du Québec s'explique enfin!

par Pierre Lamonde
INRS

En publiant les "Comptes économiques du Québec, 1961-1975", le gouvernement du Québec fournit aux Québécois un dossier majeur en vue du référendum¹. Les Comptes permettent d'éclairer les prises de décisions économiques, de suivre l'évolution des structures de notre système économique, et surtout, ils contribueront à dresser le bilan économique du régime fédéral actuel.

Rappelons que lors de la campagne électorale de 1973, le Parti Québécois avait jugé d'intérêt public de diffuser des statistiques tenues secrètes par le gouvernement Bourassa. Sous le titre de "Comptes Nationaux du Québec", les tableaux alors dévoilés couvraient la période 1947-1971. En dépit de leur caractère préliminaire, les tendances de fond qui s'en dégageaient sont confirmées par le nouveau document des "Comptes économiques".

Le Québec exporte plus qu'il n'importe

Un des critères pour juger de l'état de santé d'une économie est celui du solde des échanges en biens et services d'un pays avec l'extérieur. Si au cours d'une période de plusieurs années, ce pays achète plus qu'il ne vend à l'étranger, il risque de s'endetter de plus en plus, de devoir dévaluer sa monnaie et de tomber sous la tutelle de pays riches ou d'organismes internationaux. Aussi, sans nécessairement viser à faire un surplus à chaque année, tout gouvernement recherche un équilibre dans ses échanges, à moyen terme.

Considérons la colonne 1 du tableau 1: elle nous donne la **balance commerciale** du Québec, c'est-à-dire le solde de nos échanges de biens et services avec l'extérieur. Notons qu'elle inclut le bilan net des revenus et dépenses touristiques mais qu'elle exclut les paiements d'intérêts et de dividendes payés ou reçus de l'étranger. Nous pouvons constater que la balance commerciale a été positive 13 années sur 15 entre 1961 et 1975. C'est à plus de \$10 milliards que s'établit le surplus

total pendant ces 15 années, ce qui donne un solde positif moyen de \$671 millions par an. Cela confirme les comptes nationaux de 1973 qui, pour la période 1961-1971, indiquaient une balance annuelle moyenne de \$550 millions.

Dans la colonne 2 du tableau 1, on trouve la **balance extérieure courante totale**, qui comprend à la fois la balance commerciale et le solde net des paiements d'intérêts et de dividendes payés ou reçus de l'extérieur. Bien qu'elle soit moins élevée que la balance commerciale, elle présente les mêmes tendances: de 1961 à 1975, le solde cumulé est positif et dépasse \$4.3 milliards. Exprimé en dollars de 1975, ce montant s'établit à plus de \$8.7 milliards. On peut considérer ce solde total comme une forme de ressources ou d'épargne que les Québécois ont mises à la disposition de l'extérieur. Or pendant cette période le Canada a connu un déficit cumulé de \$14.1 milliards dans sa balance extérieure courante; les excédents du Québec, dans le régime fédéral actuel, ont donc servi à combler une partie importante du déficit canadien.

Pourquoi le gouvernement Bourassa refusait-il de dévoiler les chiffres des Comptes nationaux de 1973? Le lecteur s'en doute maintenant! Premièrement, la situation de la balance extérieure courante du Québec contredisait le slogan électoral des libéraux qui prétendaient depuis 1970 qu'un dollar québécois ne vaudrait que 50 ou 60 cents: or un surplus chronique a exactement l'effet contraire. Le dollar québécois, pendant ces années, aurait eu tendance à dépasser le dollar canadien. Ce qui, en soi, n'est d'ailleurs ni bon ni mauvais! La deuxième raison pour laquelle le gouvernement libéral ne vou-

lait pas divulguer ces chiffres, c'est qu'ils jettent un doute sérieux sur un autre slogan, celui du fédéralisme rentable. Rentable, oui, il l'est: mais pour quelles provinces?

Les années 1974 et 1975

En 1974 et 1975, la balance commerciale de même que la balance extérieure courante du Québec sont devenues négatives. Pourquoi? Plusieurs facteurs ont joué: la crise du pétrole qui s'est traduite par une hausse considérable des prix; la récession des économies industrialisées qui a fait baisser les exportations québécoises; la politique fédérale consistant à garder les taux d'intérêt à un niveau élevé, ce qui surévaluait le dollar canadien et

nuisait à nos ventes à l'étranger; l'abaissement par Ottawa des barrières protégeant le textile canadien, fortement concentré au Québec, etc.

Il faut par ailleurs souligner deux points. Tout d'abord, en 1974 et surtout en 1975, le Canada lui-même a connu une balance extérieure courante fortement déficitaire; le solde négatif a été de plus de \$5 milliards en 1975. Ensuite, dans la mesure où la conjoncture mondiale va s'améliorer, on peut s'attendre à ce que l'économie québécoise retrouve des soldes positifs dans sa balance extérieure courante, car d'une part la tendance de fond semble très forte, et d'autre part plusieurs des facteurs ayant provoqué un déficit en 1974 et 1975 ont perdu une partie de leur importance ou sont même disparus.

Tableau 1
Balance commerciale et mouvement net de l'épargne, Québec, 1961-1975 (en dollars courants)

Année	Balance commerciale, \$ en millions (1)	Balance extérieure courante totale \$ en millions (2)
1961	628	470
1962	740	518
1963	665	429
1964	608	292
1965	367	3
1966	594	248
1967	1,450	1,130
1968	1,543	1,187
1969	1,668	1,269
1970	1,772	1,249
1971	1,375	858
1972	1,252	751
1973	229	91
1974	- 975 _b	-1,459
1975	-1,844 _b	-2,521
Total 1961-75	10,072	4,327

Source : Colonne (1) : Tableau 2 des Comptes, lignes 21 et 22;
Colonne (2) : Tableau 1 de Présentation des comptes économiques du Québec, 1961-75, texte de M. R. Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce 18/3/77

Note a) Inclut le solde des échanges touristiques
b) Comprend la subvention fédérale à l'importation de pétrole : -\$521 millions en 1974 et -\$999 millions en 1975.

Tableau 2
Taux d'investissement et taux d'exportations nettes, au Québec, de 1961 à 1975

	Taux d'investissement	Taux d'exportations nettes
1961	19,7	5,9
1962	19,2	6,4
1963	19,4	5,5
1964	22,1	4,5
1965	24,0	2,5
1966	23,0	3,6
1967	18,6	8,2
1968	17,5	8,2
1969	17,4	8,1
1970	15,4	8,1
1971	17,7	5,8
1972	18,9	4,7
1973	21,0	0,8
1974	23,4	-2,8
1975	22,5	-4,7

Source : Tableau II de Présentation des comptes économiques du Québec, 1961-1975, op. cit.

Il y a surplus... et surplus!

Il faut se garder de croire que la tendance de l'économie québécoise à décaler chroniquement des surplus dans ses échanges courants avec l'extérieur est nécessairement un signe de bonne santé. Nous avons vu plus haut que les excédents québécois profitent au reste du Canada en lui permettant de combler ses propres déficits. Mais il existe aussi un autre symptôme beaucoup plus inquiétant: on observe une relation inverse entre le taux québécois d'investissement et celui des exportations nettes de biens et de services. Mais tout d'abord définissons ces taux. Le taux d'investissement est le rapport entre la formation de capital et le produit intérieur brut; celui des exportations nettes est le rapport entre celles-ci et le produit intérieur brut. Notons aussi que les exportations nettes sont en fait le solde de la balance commerciale donnée dans la colonne 1 du tableau 1.

Comme l'indique le tableau 2, lorsque le taux d'investissement est supérieur à 21%, le taux des exportations nettes tend à être faible ou même à devenir négatif. On peut faire l'hypothèse que quand les agents économiques investissent relativement beaucoup, une partie significative des achats qui s'ensuivent (machinerie, matériel de transport, appareils électriques, produits chimiques, etc.) sont importés de l'Ontario et des États-Unis plutôt qu'achetés au Québec. Bref, la relation inverse entre les deux taux s'expliquerait alors par la faiblesse des structures manufacturières de notre économie.

D'autre part, lorsqu'on compare le Québec et l'Ontario du point de vue des investissements, on constate qu'il y a un fort écart entre les deux. Ainsi, alors qu'en 1974 la population du Québec formait 75.8% de celle de l'Ontario, ses investissements totaux ne représentaient que 62.4% de ceux de la province voisine. En 1975, malgré l'essor temporaire des investissements provoqués par les Jeux Olympiques, tout particulièrement dans le secteur commercial et financier, le pourcentage n'était encore que de 66.8%. Surtout,

le sous-investissement québécois était frappant dans le secteur de la fabrication: le rapport Québec/Ontario était de seulement 56.9% en 1974 et il était retombé à 47% en 1975². On pourrait aussi démontrer que le retard québécois est encore plus grand dans le groupe des industriels de biens durables: fabrication métallique, machinerie, matériel de transport, produits électriques, produits chimiques, etc.

Il est crucial de noter les points suivants: 1) en 1974 et en 1975, le Québec, globalement, avait un niveau d'investissement per capita nettement inférieur à celui de l'Ontario; 2) pourtant, comme l'indique le tableau 2, le taux d'investissement du Québec était alors très élevé: 23.4% en 1974 et 22.5% en 1975; 3) cependant, cet effort d'investissement, il faut le souligner, ne portait pas prioritairement sur le secteur de la fabrication, mais sur le parc olympique et sur le secteur de l'hôtellerie et de la restauration; 4) ces hauts taux d'investissement ont provoqué des importations considérables et ont donc contribué à faire émerger un solde négatif dans la balance commerciale du Québec.

Ce qu'il faut conclure, c'est que le Québec n'a pas de choix face à la formation de capital: pour combler le retard relatif d'investissement que nous avons par rapport à l'Ontario, et, en corollaire, pour accélérer la création d'emploi, les politiques économiques doivent viser à maintenir le taux d'investissement à un palier élevé. Cela, bien sûr, se traduira, comme en 1974 et 1975, par des importations nettes pendant les prochaines années. Mais dans la mesure où l'effort d'investissement se ferait prioritairement dans des secteurs exportateurs, l'équilibre de nos échanges extérieurs se rétablirait graduellement. Enfin, mentionnons qu'un autre effet d'une telle stratégie serait d'arrêter la sortie chronique de notre épargne.

Evidemment, un tel scénario implique que le Québec cesse de gaspiller ses efforts d'investissement dans des projets à la fois extraordinairement coûteux et improductifs, comme ceux des Jeux.

Tableau 3

Manque à dépenser de l'administration fédérale au Québec après répartition provinciale des surplus ou déficits de l'administration fédérale, 1961-1975

	\$ courants	\$ de 1975
	(en millions)	
1961	693	1,281
1962	715	1,306
1963	659	1,182
1964	634	1,118
1965	550	946
1966	706	1,171
1967	616	986
1968	533	820
1969	504	742
1970	449	640
1971	310	429
1972	245	324
1973	73	90
1974	- 930	-1,030
1975	-1,031	-1,031
1961-1975	4,726	8,974

Source : Tableau III de Présentation des comptes économiques du Québec, 1961-1975, op. cit.

Le manque à dépenser du fédéral au Québec

Depuis quelque temps au Québec, on essaie d'identifier les principales institutions responsables du déplacement chronique de l'épargne des Québécois vers l'extérieur. À tour de rôle, les compagnies d'assurance-vie, les caisses de retraite privées et... la Caisse de dépôt et de placement (eh oui!) ont été critiquées pour pratiquer une politique de placement qui défavorise notre économie et contribue à la sortie de l'épargne. Au 31 décembre 1975, ces trois catégories d'institutions financières avaient exporté \$3.6 milliards sur les \$12.3 milliards qu'elles avaient accumulés à même l'épargne des Québécois³.

Mais le fédéral contribue, lui aussi, à l'hémorragie de notre épargne. En effet, si les dépenses annuelles qu'il fait au Québec sont inférieures aux revenus qu'il retire des contribuables québécois, l'écart constitue un prélèvement, une épargne forcée qu'on impose aux Québécois au profit des provinces où elle est dépensée par Ottawa.

Dans le tableau 3, nous présentons le "manque à dépenser" du fédéral au Qué-

bec; ce montant, à chaque année est obtenu: 1) en soustrayant les dépenses des revenus du fédéral au Québec; et 2) en additionnant au résultat ainsi obtenu 25% du déficit réalisé par Ottawa au niveau de tout le Canada au cours de l'année; dans le cas d'un surplus, au lieu d'additionner, on en soustrait 25%.

Prenons l'année 1961, comme exemple: 1) le fédéral avait, cette année-là, dépensé \$591 millions de moins qu'il n'avait retiré de revenus du Québec; 2) dans l'ensemble du Canada, il avait réalisé un déficit de \$410 millions, dont le Québec aurait dû recevoir une part normale, c'est-à-dire 25% ou \$102 millions; 3) le manque à dépenser du fédéral au Québec est donc de \$591 + \$102 = \$693 millions.

Pour l'ensemble de la période 1961-1975, le manque à dépenser total du fédéral est de plus de \$4.7 milliards en dollars courants. Exprimé en dollars de 1975, il s'agit de près de \$9 milliards! En 1974 et 1975, la relation est inversée: le fédéral a dépensé plus qu'il n'a retiré de revenus au Québec.

Une fois qu'on a tenu compte du déficit canadien qu'a encouru Ottawa en 1974 et 1975 et, donc de la part relative de celui-ci normalement imputable au Québec, l'ex-

Tableau 4

Revenus et dépenses du fédéral au Québec, per capita, 1961, 1966, 1971 et 1975, en dollars de 1975

	1961	1966	1971	1975
Revenus (1) ^a	\$679	\$744	\$960	\$1105
Dépenses (2) ^b	\$471	\$525	\$897	\$1431
Ecart: (1)-(2)	\$208	\$219	\$ 63	-\$326
Dépenses en % des revenus	69.4%	70.6%	93.4%	129.5%
Augmentation annuelle moyenne		1961-1966	1966-1971	1971-1975
Revenus	-	1.8	5.2	3.6
Dépenses	-	2.2	11.3	12.4

Source : Tableaux 16 à 19, des Comptes

Notes : a) Inclut la provision pour consommation de capital

b) Il s'agit des dépenses courantes plus la formation brute de capital fixe.

Tableau 5

Dépenses courantes totales et paiements d'assurance-chômage du fédéral au Québec, 1961-1975 (en dollars courants)

Années	Dépenses courantes totales (1)	Paiements d'assurance-chômage (2)	Paiements d'A.-C. en % des dépenses courantes (2) ÷ (1) en %
	\$(000,000)	\$(000,000)	%
1961	1,305	150	11.5
1962	1,412	122	8.6
1963	1,480	125	8.4
1964	1,606	111	6.9
1965	1,641	102	6.2
1966	1,773	94	5.3
1967	2,115	112	5.3
1968	2,421	146	6.0
1969	2,703	164	6.1
1970	3,198	212	6.6
1971	3,814	263	6.9
1972	4,388	566	12.9
1973	4,839	632	13.1
1974	6,737	736	10.9
1975	8,575	1076	12.5

Source : Tableaux 17 et 50 des Comptes

cèdent des dépenses fédérales au Québec est dû presque uniquement aux subventions au prix d'importation du pétrole. Comme ces subventions vont disparaître graduellement, puisque le prix canadien du baril se rapproche de plus en plus du prix international, on peut s'attendre à ce que l'excédent des dépenses se transforme de nouveau en "manque à dépenser".

Un rattrapage partiel du fédéral

On constate que le manque à dépenser du fédéral au Québec a diminué constamment depuis 1966 pour devenir même négatif en 1974 et 1975. Nous avons voulu scruter de plus près la nature de ce changement.

Dans le tableau 4, nous présentons les revenus et dépenses fédérales au Québec *per capita*, exprimées en dollars de 1975⁴. Comme on peut le voir, l'écart entre les revenus et les dépenses est tombé de \$208 à \$63 par habitant entre 1961 et 1971; en 1975, le fédéral dépensait *per capita* \$326 de plus qu'il ne retirait de revenus ici.

Le rattrapage fédéral se comprend mieux lorsqu'on examine le taux d'augmentation annuel moyen des revenus et dépenses. De 1966 à 1971, l'écart a

été en bonne partie comblé par une accélération très forte des dépenses par rapport aux années 1961-1966; mais ce qui caractérise la période 1971-75, c'est moins l'augmentation du rythme des dépenses fédérales que la diminution du taux de croissance des revenus. De 1961 à 1966, ce taux avait été encore plus faible, mais cela était la conséquence de la cession de ressources fiscales au gouvernement québécois; par contre, la faiblesse du taux, de 1971 à 1975, reflète plutôt les problèmes de croissance de l'économie québécoise et, en particulier, le chômage élevé qui y prévalait.

De quelle sorte de rattrapage s'agit-il?

Oùtre le fait que le fédéral est loin d'avoir effacé le manque à gagner du Québec pour l'ensemble de la période, puisqu'à la fin de 1975, le surplus de ses revenus sur ses dépenses s'établissait encore à \$9 millions en dollars de 1975, il faut s'interroger sur la qualité de ce rattrapage partiel, amorcé en 1966.

À ce sujet, les Comptes économiques fournissent des précisions intéressantes. Ils permettent d'établir la distinction entre les catégories de dépenses créant direc-

tement des emplois et celles qui n'ont pas de tels effets immédiats. Parmi les premières, on trouve les dépenses salariales, les dépenses d'investissement et les achats de biens et de services auprès des entreprises. Parmi les secondes, il y a tout particulièrement les paiements d'assurance-chômage.

Or, les dépenses fédérales directement créatrices d'emploi au Québec ont oscillé entre 14% et 16% seulement par rapport à l'ensemble de ces dépenses faites pour tout le Canada. Pendant cette période, la part relative du Québec dans la population canadienne a varié entre 29% et 27%. Les Québécois sont donc très loin d'avoir reçu un pourcentage adéquat des dépenses fédérales les plus rentables en terme d'emploi. Par contre, ils ont toujours eu plus que leur part des prestations d'assurance-chômage versées aux Canadiens depuis 1961: par exemple, en 1974 et 1975, la part relative des Québécois dans ces paiements a atteint des sommets: 34.7% et 34.1% respectivement. Ainsi, pendant que les entreprises ontariennes bénéficient de contrats gouvernementaux, les citoyens du Québec doivent se contenter d'un gâteau plus maigre...

Le tableau 5 présente le pourcentage formé par les paiements d'assurance-chômage dans le total annuel des dépenses courantes du fédéral au Québec depuis 1961. On constate qu'après un sommet de 11.5% atteint en début de période, cette proportion décline jusqu'en 1966, pour s'établir alors à 5.3%. Ensuite, elle s'accroît, surtout à partir de 1971: de 1972 à 1975, le pourcentage moyen de l'assurance-chômage est de plus de 12.3%! (Vous vous souvenez: c'était le temps du slogan "Les 100,000 emplois"...). On peut donc conclure qu'une partie significative du rattrapage du fédéral depuis 1966 est attribuable à l'assurance-chômage; sans celle-ci, l'écart entre les revenus et les dépenses annuelles d'Ottawa au Québec n'aurait pas été comblé aussi rapidement.

Les dépenses fédérales dans les 10 provinces

Les Comptes économiques démontrent que les Québécois n'ont pas reçu leur juste part des dépenses fédérales les plus productives d'emploi. Ils permettent de supposer que d'autres provinces sont favorisées, mais ils ne fournissent pas de données sur chacune de celles-ci. Nous avons décidé de compléter l'analyse que nous fournissent les Comptes, en nous servant d'une étude toute récente du Conseil économique du Canada (Irene Banks, *The Provincial Distribution of Federal Government Expenditures 1972-73, 1973-74 et 1974-75*, février 1977).

Effectuée dans le but de contribuer au débat actuel sur l'évolution de la Confédération canadienne et suivant une approche dont la philosophie de base s'apparente à celle des Comptes, l'étude du Conseil couvre les cinq catégories de dépenses suivantes: 1) les transferts fédéraux aux autres niveaux de gouvernement; 2) les salaires versés par Ottawa; 3) les transferts aux personnes; 4) les subventions aux entreprises et 5) la formation brute de capital. Par ailleurs, l'étude laisse de côté environ 35% des dépenses fédérales, dont les principales sont certains types de paiements de transfert (aux non-

résidents, aux entreprises de transport, etc.), les intérêts versés sur la dette publique, les achats de services professionnels et spéciaux, et enfin les achats de fournitures et de matériel. Néanmoins, l'étude du Conseil permet d'établir des comparaisons valables entre les provinces du point de vue de la distribution des dépenses fédérales couvertes.

Dans le tableau 6, nous avons classé les provinces selon le niveau relatif des dépenses fédérales *per capita* que chacune a reçues entre 1972-73 et 1974-75. Nous constatons que le Québec a reçu 1.5% de moins que la moyenne *per capita* des dix provinces et qu'il ne vient qu'au 7e rang:

Les données du tableau 6 sont globales; nous avons donc jugé intéressant de décomposer les dépenses fédérales *per capita* reçues sur le Québec et de les comparer avec la moyenne *per capita* établie pour les 10 provinces. Afin de simplifier, nous avons choisi une seule année, 1974-75, même si pour l'ensemble des dépenses le Québec se situait alors légèrement au-dessus de la moyenne. Comme on le voit dans le tableau 7, si le Québec est assez avantagé quant aux transferts fédéraux aux gouvernements, il est fortement défavorisé en ce qui a trait aux dépenses salariales faites par Ottawa: alors que l'ensemble des provinces, en moyenne, reçoivent \$185 de salaires fédéraux par habitant, le Québec n'en a que \$102, soit 55% de moins.

Nous avons souligné plus haut que les Comptes économiques laissent voir que le Québec ne reçoit pas sa juste part des dépenses fédérales qui sont directement créatrices d'emplois et dont les salaires versés par Ottawa font partie. L'étude du Conseil économique vient confirmer la conclusion du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce.

Mais le Conseil va plus loin. Établissant le manque à gagner du Québec en matière de salaires versés par le fédéral à \$83 par habitant (voir le tableau 7) et multipliant cet écart par la population totale du Québec en 1974, le Conseil indique que c'est une somme de \$509 millions de salaires qu'Ottawa devrait verser en plus aux Québécois si ceux-ci devaient recevoir une part égale à la moyenne des 10 provinces.

Selon l'étude fédérale, si on tient compte des effets indirects de revenus engendrés par ce manque à gagner de \$509 millions, la perte de revenu total supporté alors par les Québécois est de près de \$708 millions en 1974-75, soit \$115 par habitant. C'est le Québec qui perd le plus à cet égard. En guise de comparaison, voici les gains ou pertes de revenu total, en matière de salaires fédéraux reçus en 1974-75, établis pour chacune des provinces:

\$ par habitant

T.-N.	-71	Ont.	74
I.-P.-E.	80	Man.	2
N.-E.	338	Sask.	-65
N.-B.	27	Alb.	-31
Qué.	-115	C.-B.	-21

Faut-il s'étonner que, dans ces conditions, l'économie du Québec ait pris du retard par rapport à celle du Canada pendant cette période?

Tableau 6
Les dépenses fédérales *per capita* reçues par les provinces, en pourcentage de la moyenne établie pour l'ensemble de celles-ci, 1972-73 à 1974-75

Provinces	Dépenses fédérales <i>per capita</i> reçues (moyenne des années 1972-73 à 1974-75)		Rang
	%		
I.-P.-E.	167.7		1
N.-E.	155.4		2
N.-B.	135.5		3
T.-N.	133.6		4
Man.	107.4		5
Sask.	105.3		6
Qué.	98.5		7
Ont.	93.0		8
C.-B.	90.7		9
Alb.	88.7		10
Les 10 provinces, moyenne	100.0		

Source: I Banks, op. cit., tableau 3

Tableau 7
Les dépenses fédérales *per capita* reçues par le Québec, par catégorie, en 1974-75, et comparaison avec la moyenne des 10 provinces.

Catégories	Dépenses fédérales <i>per capita</i> reçues par le Québec en 1974-75	Dépenses fédérales <i>per capita</i> reçues en moyenne par les 10 provinces en 1974-75	Le Québec en % de la moyenne des 10 provinces
	\$	\$	%
Transferts fédéraux aux gouvernements	461	358	128.8
Salaires	102	185	55.1
Transferts aux personnes	408	410	99.5
Subventions aux entreprises	52	49	106.1
Formation brute de capital	46	54	85.2
Dépenses, toutes catégories	1069	1056	101.2

Source: I. Banks, op. cit., Tableau 1 de l'appendice B.

Le produit inférieur brut, qui mesure la valeur de la production qui s'est effectuée à l'intérieur d'un territoire donné, est un bon baromètre de la croissance économique. Alors que le P.I.B. canadien, en dollars courants, s'est accru au taux annuel moyen de 10% entre 1961 et 1974, celui du Québec a augmenté au taux de 9%. Ainsi, la part relative du P.I.B. québécois dans le total canadien est tombée de 25.4% à 22.5%, de 1961 à 1974.

On pourrait utiliser plusieurs autres indices qui démontreraient aussi que l'économie québécoise est en perte de vitesse. Pourquoi ce déclin? Il y a plusieurs raisons à cela. Ici contentons-nous de souligner que les Comptes économiques nous en fournissent quelques-unes parmi les plus importantes. Les ponctions financières et fiscales faites par les institutions financières et le gouvernement fédéral dans les ressources québécoises n'ont pu qu'avoir une influence défaltonniste sérieuse sur notre économie. Une croissance freinée, une création d'emplois insuffisante, un taux de chômage excessif, le recours à l'endettement extérieur pour compenser l'hémorragie d'épargne en direction du reste du Canada, voilà quelques-unes des conséquences des phénomènes identifiés par les Comptes économiques. Il est temps que les Québécois commencent à faire leurs comptes...

1. **Comptes économiques du Québec, 1961-1975**, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, mars 1977, 222 p.

2. Source: **Investissements privés et publics au Canada**, Statistique Canada, 61-205.

3. Jean Labrecque, **Document de base**, atelier de "Canalisation de l'épargne", Semaine de l'économie, H.E.C., 17/3/77.

4. Le tableau 4 ne tient pas compte des déficits ou surplus fédéraux faits au niveau canadien, contrairement au tableau 3.

OFFRE D'EMPLOI

Secrétaire émérite

Ayant excellente connaissance de la dactylo et du français, pouvant assumer des tâches administratives. Excellent climat de travail.

Pressier

Presse A.B. Dick. Grande autonomie d'exécution.

Appeler Charles Lafrenière, 389-4233

Une invitation

CONSEIL DES HOMMES D'AFFAIRES QUÉBÉCOIS

Chaque lundi à midi
des membres du C.H.A.Q.
Dinent ensemble pour discuter de leurs affaires

Endroit: **HÔTEL DE L'INSTITUT**
3535, St-Denis
Montréal.

Serez-vous des nôtres?

POUR INFORMATION: 326-8650

Centre de réadaptation pour adultes handicapés physiques, possédant déjà des ateliers industriels.

CONSEILLER EN ADAPTATION AU TRAVAIL

Fonction:

Fournir une période d'acclimatation, de formation, d'adaptation aux exigences de la réalité du travail afin d'orienter par la suite vers une formation plus spécifique, à l'emploi adapté ou ordinaire.

AGENT DE RÉINSERTION AU TRAVAIL

Fonction:

Permettre d'atteindre des possibilités maximales de travail et d'obtenir un emploi adapté ou ordinaire tout en lui offrant un support préventif.

Salaire:

Selon les normes dans le secteur des Affaires Sociales.

Faites parvenir vos notes biographiques avant le 4 avril 1977:

Maison Lucie Bruneau
2222 est, Ave. Laurier
Montréal, H2H 1C4



ckoi présente en reprise

JEAN-GUY MOREAU

"mon cher René, c'est à ton tour..."

14 et 15 avril à 8h30 .16 av. à 7h et 10h30

\$4.50 et \$5.

OUTREMONT

Une production Beau Bec et Frank Furtado
Billets (sièges rés) en vente de midi à 10h00 au cinéma

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

"SHĀNTI" DE JEAN-CLAUDE ÉLOY

(cent trente-cinq minutes de "musique de méditation" pour bande magnétique à quatre pistes)

(...) **il faut fermer les yeux et écouter. A mon avis il n'est plus nécessaire de voir quelque chose ... dans cette œuvre là, les yeux n'ont besoin de rien (...)**

STOCKHAUSEN
lettre sur "shānti"

(...) **de shānti, l'immense fresque électro-acoustique de J.C. Eloy, je dirai seulement qu'elle est de ces musiques de terre et de ciel, de ces chants d'évidence et de profondeur qui redonnent espoir (...)**

M. FLEURET
Le Nouvel Observateur

(...) **cette grande œuvre confirme, après celles de Stockhausen et Pierre Henry, l'originalité absolue et la charge humaine que peut revêtir la musique électro-acoustique (...)**

J. LONCHAMPT
Le Monde

JEUDI 7 AVRIL 1977, à 20h00 précises
SALLE POLLACK 555, ouest rue Sherbrooke

attention: ce concert hors-série n'est pas inclus dans l'abonnement de saison

BILLETS \$4. en vente au guichet de la salle (lundi au vendredi, de 12h à 14h)
ÉTUDIANTS \$2. et à l'Alternatif

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS : 739/5329

COLLECTION LE JOUR,

sauf un numéro,

\$200.00

Appeler

389-4233

Jean-Claude Eloy sera l'invité de Maryvonne Kendergi aux "musialogues" de la faculté de musique de l'Université de Montréal et traitera de "l'orientalisation de la musique nouvelle"

MARDI 5 AVRIL, 20h
entrée libre

salle 1020
2375, côte Ste-Catherine

Journées d'information
AFRIQUE AUSTRALE
VENDREDI
SOIRÉE D'INFORMATION:
GUINÉE BISSAU - AFRIQUE AUSTRALE
UNE SEULE ET MÊME LUTTE

19h30 **FILM:** "Naissance d'une Nation"
PARTICIPATION: Mario Cabral, Commissaire à l'Éducation Guinée Bissau Aquino De Braganda, Conseiller du Front Patriotique du Zimbabwe

SAMEDI
 10h **ATELIERS:** GUINÉE BISSAU
 Thème: mobilisation politique
 pratique syndicale
 réinventer l'éducation

PARTICIPATION: Délégation de Guinée Bissau
 14h **ATELIERS:** NAMIBIE
 Thèmes: présence de l'Afrique du sud
 la SWAPO

PARTICIPATION: Représentants de la SWAPO

SOIRÉE D'INFORMATION: LA LUTTE
DE LIBÉRATION EN NAMIBIE

FILM:
CONFÉRENCE: BEN GURIBAB, chef de la délégation de la Swapo aux Nations Unies
 SEAN GERVASI, Commissariat de la Namibie ONU

DIMANCHE
 14h **ATELIERS** Afrique du Sud
 Thèmes: les enjeux pour l'impérialisme
 le mouvement de libération

PARTICIPATION: Représentants de l'ANC

SOIRÉE D'INFORMATION: STRATÉGIES
IMPÉRIALES EN AFRIQUE AUSTRALE

FILM: Frontline (Version Française)
PARTICIPATION: Mfanufuthe Makatini, ANC de l'Afrique du sud

Dates: 1er, 2, 3 avril à 19.30 heures
lieu: école Marie-Anne 100est, rue
Sauvé (métro Sauvé)

organisé par  4258 De Lorimier
 Montréal, Québec
 527-6611

(La délégation de Guinée Bissau est au Canada à l'invitation du SUCO)

Nominations
SIDBEC-DOSCO



Jean-Pierre Howison



Guy Talbot



Terence E. Dancy

Monsieur Jean-Paul Gignac, président directeur général de Sidbec et Sidbec-Dosco Ltée, est heureux d'annoncer les nominations suivantes à la haute direction de Sidbec-Dosco Ltée.

Monsieur Jean-Pierre Howison, vice-président — finance et comptabilité, devient vice-président senior — services corporatifs, et sera responsable des services de la finance et de la trésorerie, de la comptabilité et du contrôle, de l'approvisionnement, de l'informatique et de la gestion du personnel.

Monsieur Guy Talbot, vice-président — production est nommé vice-président senior — exploitation, et sera responsable des services de la production, des ventes, des relations ouvrières et du contrôle de la production et des inventaires.

Monsieur Terence E. Dancy, vice-président études techniques et développement, devient vice-président senior — études techniques et développement et, à ce titre, sera responsable des services de l'engineering d'usine, de la métallurgie, de la recherche appliquée, de la planification et du développement et contrôle des projets.

Ces nominations sont entrées en vigueur le 1er mars et les titulaires des nouveaux postes relèvent du président de Sidbec-Dosco Ltée.

Pour que les Québécois soient souverains dans leur propre pays,
ils ont besoin du JOUR et le JOUR a besoin d'eux
pour continuer à vivre

Il fallait \$60,000 pour pouvoir démarrer l'hebdomadaire national des Québécois, nous avons recueilli \$65,000 jusqu'à ce jour. Mais il faut encore \$100,000 pour atteindre l'objectif de l'année.

Depuis bientôt deux mois vous avez le plaisir de lire un journal indépendant et social-démocrate de chez nous. Cependant nous avons besoin de votre soutien financier pour assurer une stabilité accrue au seul journal québécois qui se soit prononcé en faveur de l'indépendance du Québec.

Persuadez vos amis et ceux qui
hésitent encore à nous aider.

Je désire assurer l'épanouissement du Journal LE JOUR,

à cette fin je vous adresse ma souscription hebdomadaire nationale.

Nom _____

adresse _____

payable à l'ordre des Amis du JOUR, 1435 de Bleury, Montréal H3A 2H7, Québec.

Enseignants de français

pour la
LOUISIANE

ANNÉE SCOLAIRE 1977-1978

Objectif:

- Participation à la promotion du français en Louisiane sous l'égide du CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane) dans le cadre des ententes entre le Québec et la Louisiane.

Tâches:

- Responsabilité de groupes d'élèves à l'élémentaire de la première à la sixième année sous la supervision de spécialistes en enseignement des langues secondes;
- Enseignement: cours de français

Conditions:

- Être âgé de 22 à 35 ans;
- Avoir une excellente connaissance du français écrit et parlé à titre de langue maternelle et avoir une connaissance suffisante de l'anglais;
- Détenir au minimum le D.E.C.;
- De préférence, poursuivre ou avoir terminé des études universitaires, si possible en pédagogie;
- Avoir de préférence une année de travail continue soit au Québec, soit à l'étranger (de type SUCO);
- Fournir un certificat médical (maladies respiratoires).

Modalités contractuelles:

- Contrat d'engagement signé par le CODOFIL;
- Rémunération de \$475 par mois, pendant dix mois, non assujettie à l'impôt sur le revenu;
- Prime d'installation de \$250;
- Transport aller-retour par vol nolisé.

Sélection:

- À Montréal ou à Québec devant un jury à la suite d'un examen des dossiers de candidature;
- Date limite de réception des dossiers de candidature: 15 avril 1977;
- Obtention du formulaire de candidature:
Direction des Affaires Éducatives
Ministère des Affaires Intergouvernementales
Édifice "G", 6e étage
Québec, G1R-5A5
- * Des formulaires seront aussi disponibles dans les Directions régionales du ministère de l'Éducation et dans les Services de placement des universités.



Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires
Intergouvernementales
Direction générale de la
coopération internationale
Direction des affaires éducatives

POSTE DE CADRE AUX RELATIONS DE TRAVAIL

Sous la responsabilité du secrétaire général et sous la direction du directeur des relations de travail, cette personne agit comme adjoint au directeur et remplace celui-ci en son absence.

Fonctions:

- Travailler dans une équipe s'occupant de tout ce qui est relations de travail.
- voir à la rédaction des divers projets d'une convention collective;
- négocier et interpréter les conventions collectives de travail.
- constituer un dossier sur chaque point d'une clause de convention qui semble faire problème.
- recevoir et administrer les griefs à travers les différentes étapes prévues aux conventions collectives de travail y compris les arbitrages.
- conseiller les différents organismes de l'Université sur toute question de relations de travail.
- rencontrer les directeurs de services, directeurs de département et vice-doyens pour prévenir ou régler les griefs.
- exécuter des recherches appropriées au travail et participer à divers comités internes et externes à l'Université.
- participer à la rédaction du mensuel "Bulletin des relations de travail".

Compétences:

- 1er diplôme universitaire de type professionnel ou un diplôme universitaire de 2e cycle;
- une expérience pertinente dans le domaine des relations de travail

Salaire:

À déterminer selon les compétences, l'expérience et l'échelle de salaire des cadres actuellement en vigueur à l'Université du Québec à Montréal.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être envoyées au Secrétaire général de l'Université du Québec à Montréal, bureau 7210, pavillon Louis-Jolliet, 355 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal H3C 3P8, d'ici le 15 avril 1977 à 17 heures.



Université du Québec à Montréal



NOMINATION GERLEB

Monsieur Gérard Lebeau, président du conseil d'administration de Gerleb, annonce la nomination de Ronald Corey au poste de vice-président exécutif et directeur général de Gerleb. Société en pleine expansion, Gerleb contrôle déjà les compagnies G. Lebeau Ltée, Monsieur Muffler et la Vitrierie Lebeau. Avant de se joindre à Gerleb, Monsieur Corey occupait le poste de directeur du service marketing à la Brasserie Molson. Monsieur Corey est également membre du conseil d'administration de Dupuis Frères.

PROFESSEUR

Département d'administration et d'économique
Section management et fonctions de l'entreprise

FONCTIONS: Enseignement, recherche et encadrement d'étudiants.

EXIGENCES: - Doctorat. - Sclarité de doctorat. - Maîtrise et expérience.

TRAITEMENT: Selon la convention collective des professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: Entre le 1er juin et le 1er septembre 1977.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Monsieur Joseph Chicha, Directeur
Département d'administration et d'économique
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. G9A 5H7



Université du Québec à Trois-Rivières



Me PIERRE-RICHARD MAINVILLE, avocat associé à l'étude légale Unterberg, Boyer, Mainville, Bonin & Robert, a été nommé président de l'exécutif et du conseil d'administration du CONSEIL DES HOMMES D'AFFAIRES QUÉBÉCOIS pour la région de Montréal.

CARRIÈRE DANS LA VENTE

IMPORTANTE INSTITUTION DU MOUVEMENT DES JARDINS. RECHERCHE PERSONNE DYNAMIQUE ET AMBITIEUSE. Salaire de base et dépenses d'affaires de même que bénéfices marginaux inclus. Les demandes seront traitées confidentiellement.

ÉCRIRE À:

**M. Guy
Ladouceur
4380 est, Beaubien
Ch. 204 Montréal**



CENTRE DE SERVICES SOCIAUX
Saguenay • Lac-St-Jean • Chibougamau

TRAVAILLEUR SOCIAL

ou

PSYCHOLOGUE

ou

SEXOLOGUE

Sommaire des responsabilités:

- Thérapie auprès des couples et des familles.
- Assurer la présence de cette discipline dans les discussions de cas en équipe.

Exigence:

Formation universitaire de 2ème cycle en service social, psychologie ou sexologie ou formation de 1er cycle accompagnée d'une expérience pertinente.

Rémunération: Selon la convention collective

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

*Directeur des Ressources Humaines,
Centre de Services Sociaux Saguenay
Lac St-Jean, Chibougamau,
711 rue Jacques Cartier est,
Chicoutimi, Qué.
G7H 5B7
Tél.: (418) 549-4853*

POUR VOS ANNONCES

ET

VOS PLANS-MEDIA

**NORMAND SENAY
ROBERT PEPIN
LISE BOULET**

**MAITRISE EN SCIENCES
APPLIQUEES (GEOLOGIE)**

Ce programme d'étude allie l'enseignement et la recherche pour former des scientifiques capables d'aborder et de résoudre concrètement les problèmes géologiques reliés à l'exploration minière du Précambrien.

On met l'accent sur l'application aux problèmes de terrain, de techniques modernes de recherche ce qui exige, de la part des étudiants, la connaissance des sciences de base et de leur utilisation ainsi qu'une bonne compréhension des processus géologiques.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ce programme, on s'adresse à:

**Le directeur du programme
Maîtrise en géologie
Université du Québec à Chicoutimi
930 est, rue Jacques-Cartier
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1**



Université du Québec à Chicoutimi

C.L.S.C. JOLI-MONT

Notre-Dame-de-la-Merci, Chertsey, Entrelacs, Lac Paré, Ste-Caliste, Ste-Julienne, Rawdon, Ste-Marcelline, St-Alphonse-de-Rodriguez, St-Côme.

RECHERCHE

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Fonctions:

- Mandaté par le Conseil d'administration, le candidat verra à l'administration générale du C.L.S.C.
- En fonction des besoins du milieu, des orientations du Conseil d'administration, il sera responsable du fonctionnement du C.L.S.C. avec l'aide d'une équipe multidisciplinaire; planification, coordination, administration et évaluation des activités.
- Il devra établir le lien entre le Conseil d'administration et le personnel tout en s'assurant que le Conseil d'administration dispose de toutes les informations requises pour prendre des décisions éclairées.
- Il devra assurer la circulation de toutes les informations et faire le lien entre la population, les groupes du milieu, les établissements du réseau et le Ministère des Affaires Sociales.

Exigences:

Le(a) candidat(e) devra avoir les qualités suivantes:

- Scolarité universitaire, de préférence en sciences humaines, ou en sciences sociales ou administration, ou expérience jugée pertinente.
- Expérience pratique valable dans un poste semblable impliquant des fonctions de direction et de coordination.
- Connaissance suffisante du réseau des affaires sociales et de la réforme sociale au Québec.
- Être capable d'animer une équipe multidisciplinaire et d'en coordonner les activités en suscitant une prise en charge chez chacun de ses membres.
- Avoir de la facilité à communiquer tant avec les individus qu'avec les groupes.

Salaire:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales et selon les qualifications et l'expérience.

Le curriculum vitae des candidat(e)s doit parvenir avant le 12 avril 1977, à 5:00 heures p.m. au:

C.L.S.C. JOLI-MONT,

a/s Président du jury de sélection,
C.P. 270, 8161 rte 125,
Chertsey, Cté Montcalm, Qué.
J0K 3K0

AVOCATS

**LUC ALARIE ET
ANDRÉ LEGAULT**
Avocats

3431, St-Hubert
Montréal **Tél: 524-3521**

BÉLANGER & BÉLANGER
AVOCATS
5835, boul. Léger
suite 300

MONTRÉAL-NORD 323-9000

ROBERT BASTIEN & ANDRÉ WILLIAMS
AVOCATS

365, rue Laurier, suite 101
BELOEIL (514) 467-5849

DUFOUR & COTE

Avocats

23 est, rue RACINE
Chicoutimi **549-8150**

PIERRE LANGEVIN
AVOCAT

255 ST-JACQUES, MONTRÉAL 845-6126
6269 MAURICE DUPLESSIS, MONTRÉAL-NORD 326-2722
426 RUE DOLLARD, VILLE LASALLE 364-1912

DIVERS

**AMEUBLEMENT
AU COMPLET**

Tous les styles
Directement du Manufacturier

Jean-Pierre Henri 331-1705
Courtier en Ameublement Jour et soir

"AU LOTUS NOIR"

Fleuriste

91 ouest, boul. Crémazie
Montréal H2N 1L3 381-1769
OUVERT LE DIMANCHE Sem: de 9 h a.m. à 9 h p.m.
1600, boul. de la Concorde
Duvernay, Laval H7G 2E7 669-3598

CONSTRUCTION CHARBEAU INC.

Spécialité..

- Rénovation de sous-sol
- Cuisine
- Salle de bain, etc. Tél.: 627-2429

Ma Librairie Musicale

ABC ELECTRONIQUE

811, Saint-Joseph

ROBERVAL (418) 275-2457

SAUMON FRAIS 25 lbs ou plus.
Livraison C.O.D.

Fernand Savoie,
Petit Rocher,
boîte 28,
Nouveau-Brunswick. (506) 783-2727.

AVOCATS

Dubé, Martin, Trudel-Lussier
AVOCATS - PROCUREURS

138 nord, rue Wellington, Sherbrooke, Qué. J1H 5C5 Tél.
(819) 563-0334

MARCEAU, CLERMONT & CROTEAU
Avocats

1070, Chemin Ste-Foy
Québec (418) 687-5920
André Marceau, C.R.
Micheline Clermont-Marceau, L.L.L.
Marcel Croteau, L.L.L.

**UNTERBERG, BOYER, MAINVILLE,
BONIN & ROBERT**

AVOCATS

1980 ouest, Sherbrooke
Suite 700
Montréal Tél: 934-0841

GASCON & RIENDEAU

Avocats

390 ouest, rue St-ANTOINE
Chambre 333
Montréal, Québec. 849-3563
H2Y 1J9 André Gascon, L.L.L.

Serge L. Coulombe

AVOCAT

AHUNTSIC BUR:
9904 BOUL. ST-LAURENT 387-6463
MONTRÉAL H3L 2N7 RES: 527-4885

DIVERS

REP. Jean Desjardins
M. DESJARDINS ENRG. REG'D
EQUIPEMENT DE SÉCURITÉ
FIRE PROTECTION SUPPLIES
7165, rue HURTEAU st.
MONTRÉAL, QUÉ. H4E 2Z2 768-6315

Devons réduire stock—Matelas neufs légèrement défraîchis
trois à \$34.00 Double 54" à \$44.00
39" à \$38.00 Queen 60" X 80" à \$87.00
King Size prix selon qualité cash and carry

Maison Beudet

8723, 10e avenue
St-Michel

Devons réduire stock—4 TV 26"—Service 1 an garantie a livraison Montréal et environs \$649.00

Maison Beudet

8723, 10e avenue
St-Michel

Devons réduire stock—9 TV couleurs 26" marque très connue—service 1 an plus livraison Montréal et environs a garantie prolongée \$475.00

Maison Beudet

8723, 10e avenue
St-Michel

LE PRINTEMPS DANS LE BOIS

Il nous reste de la neige pour le SKI DE FOND et RAQUETTE. Randonnées, pique-niques. Accueil rustique dans chalet en bois rond. Site sauvage à 80 milles de Montréal.

TRAPPE-QUÉBEC
Tél: 332-4193

AVOCATS

PIERRE GINGRAS

Avocat

360 ouest, St-Jacques
Suite 407
Montréal
Tél: 844-9361

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

TEL: 382-2080

**CHARBONNEAU, BRISSON, GUÉRIN
& ASSOCIÉS**
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

10800, RUE LAJEUNESSE
MONTRÉAL H3L 2E8. (QUÉBEC)

CHIRURGIENS-ORTHOPÉDISTES

Serge Bourdua
Chirurgien Orthopédiste

Saint-Hyacinthe

CHIROPRACTIENS

DR. ERNEST BILODEAU
CHIROPRATICIEN

5845 EST SHERBROOKE 255-8043

NOTAIRES

HENRI VINET

NOTAIRE

3860, rue NOTRE-DAME
CHOMEDEY, LAVAL 681-2577

DIVERS

LE CENTRE ARABE

317 est, Ontario
Tél.: 843-8349

Participez à la journée de L'AMITIÉ Arabe-Québécoise
Dimanche le 17 avril, de 10 h à 22 h à l'école Marie-Anne, 100 est, rue Sauvé, Montréal.
* Exposition d'Artisanat
* Films touristiques
* Folklore
* Restaurants Arabes et Québécois
* Long-métrages: — KAFF KASSEM
— LES ORDRES
(Entrée de \$3.00 pour les 2 films)
* Causerie: Pierre Bourgault et Ammin Marei

LE PRIX D'ENTRÉE POUR LA JOURNÉE EST DE \$2.00
Billets en vente chez Ed. Archambault, 500 est Ste-Catherine et au Centre Arabe.

**LE CENTRE EST OUVERT
QUOTIDIENNEMENT
DE 19h à 22h.**



• TRANSPORT LÉGER
• DEMENAGEMENTS
• LIVRAISON
• MUSICIENS
ETC...

254-8603 entre 9h et midi

NOTAIRES

Huguette Viger
NOTAIRE

DERASPE,
PAIEMENT, VIGER & VERVILLE
509 EST. BOULEVARD CHAREST,
QUÉBEC 2 IEME
G1K 3J2 TÉL. BUR.: 418-529-5701

OPTICIENS



La place optique"
DU COMPLEXE
DESJARDINS

C.P. 429
SUCCURSALE DESJARDINS

Daniel
Papineau
Opticien
QUÉBEC H5B-1B5
849-3714-15

OPTOMÉTRISTES

ARMAND R. BASTIEN & ASS.
Optométristes

Dr A.R. Bastien, o.d.
Dr Y.R. Bastien, o.d.

VISION SOUS NORMALE
VERRES DE CONTACT
STRABISME
DYSLEXIE

7670, Saint-Denis
MONTRÉAL 274-6513

DIVERS

**LES ÉDITIONS DE LA TOMBÉE
ENRG.**

Annoncent la parution de "Missis-quoi", légende de Michèle de Laplante. Pour recevoir ce nouveau livre, format-journal, unique au Québec, prière d'envoyer un chèque ou mandat poste de \$2.00 au soin des

ÉDITIONS LA TOMBÉE ENRG.

Mme Michèle de Laplante
532, France Côte ouest
Lanoraie, Québec. J0K 1E0

MERCI

A la Sainte-Vierge
pour insigne et heureuse faveur
obtenue le 15 novembre
après des années d'espoir
et de Messes quotidiennes!

Christian Québécois
né et baptisé à Ville-Marie

CLIMATISEURS

Toutes grandeurs — Marque très connue
Complètement neufs a Garantie
Payez aussi peu que \$168.00 (5,000 BTU)

MAISON BEAUDET
8723, 10e avenue St-Michel.

Une Carte d'Affaire dans le Jour
est un service rendu au lecteur
qui recherche confiance et
compétence

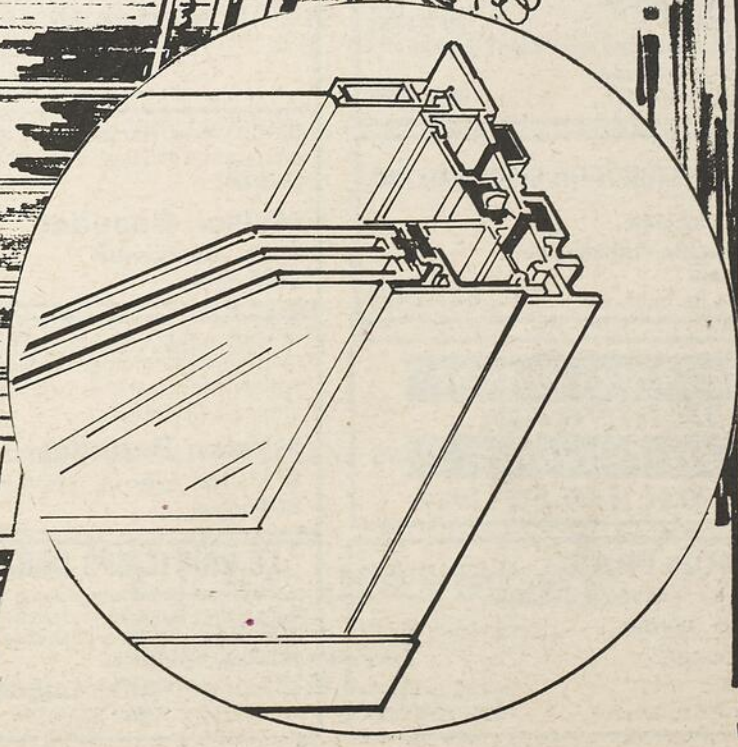
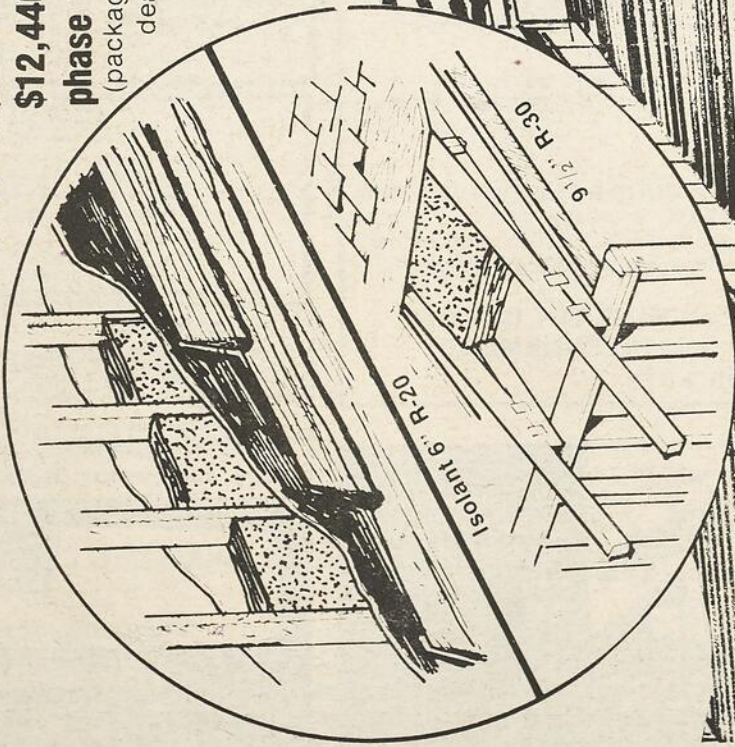
Communiquer avec

LISE BOULET
842-4821

Modèle

“AUX QUATRE VENTS I”
avec nouvelle structure
“ARCTIQUE”

\$12,440
phase 1
(package deal)

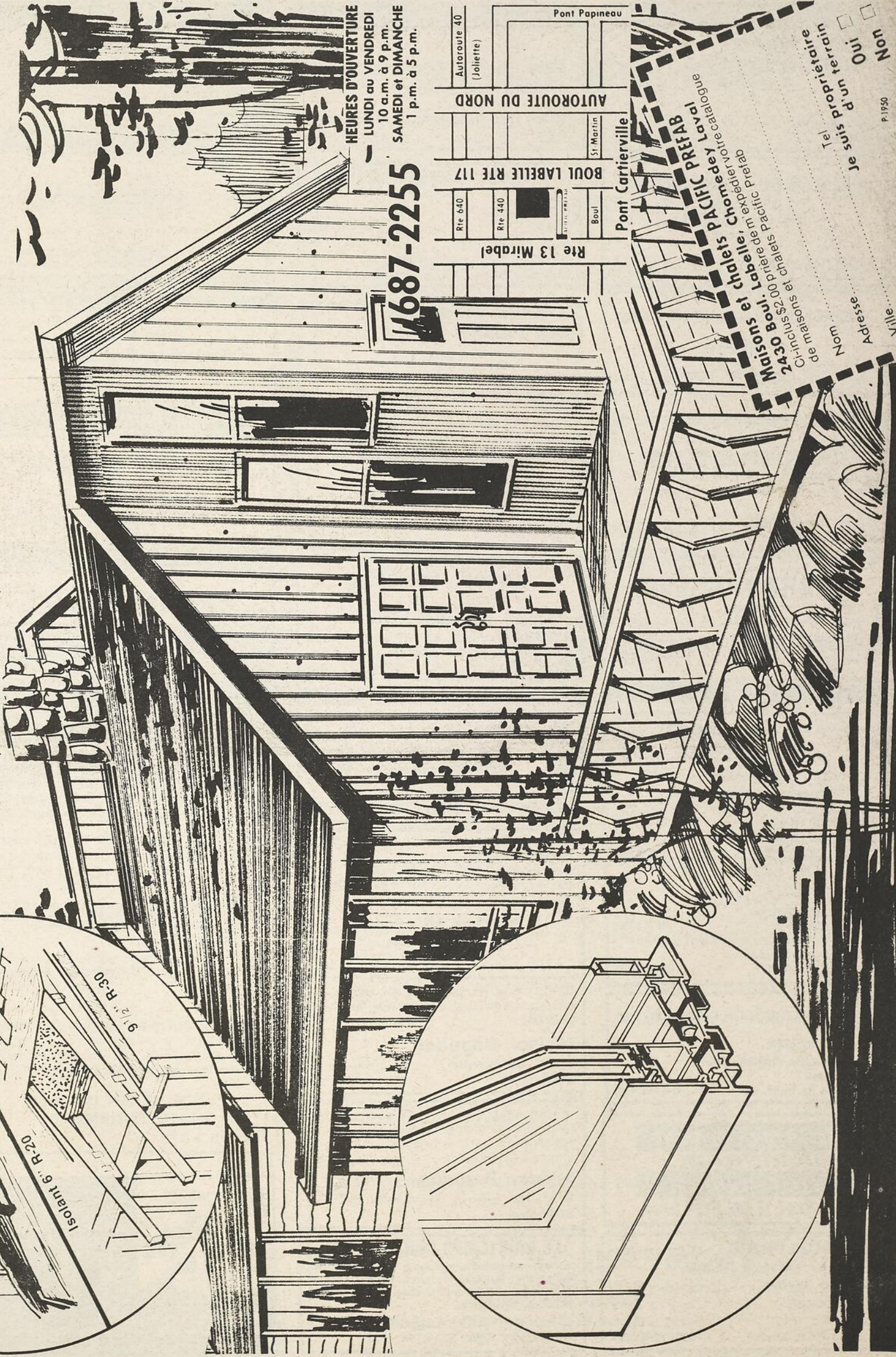


PACIFIC PREFAB

Maisons et Cottages “selon le plan de vos rêves”

SPECIAL “PETIT NID DU PRINTEMPS”

Le prix du chauffage vous préoccupe-t-il? Les constructions PACIFIC PREFAB peuvent être équipées avec le meilleur procédé d'isolation thermique. Demandez immédiatement à nos vendeurs de vous parler du boni spécial “PETIT NID DU PRINTEMPS”. Venez nous voir, vous serez assurés d'avoir la meilleure qualité aux meilleurs prix.



HEURES D'OUVERTURE
— LUNDI au VENDREDI
10 a.m. à 9 p.m.
— SAMEDI et DIMANCHE
1 p.m. à 5 p.m.

4687-2255

Maisons et chalets PACIFIC PREFAB
2430 Boul. Labelle, Chomedey Laval
Cliquez \$2,000 et recevez gratuitement notre catalogue de maisons et chalets Pacific Prefab

Rte 13 Mirabel
Boul. St-Martin
Boul. Pont Cartierville
Autoroute du Nord
Autoroute 40 (Joliette)

Pont Papineau

Je suis propriétaire d'un terrain Oui Non

Adresse: _____ Ville: _____

Tel: _____

P.1950